



HAL
open science

Projet Collectif de Recherche. Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer. Le site du Mont Castel à Port-en-Bessin et Commes (14). Opération 2014

Jean-Paul Guillaumet, Cyril Marcigny, Antony Lefort, Pierre Giraud, Erik Gallouin, Karine Jardel, Jean-Marc Palluau, Laurent Vipard

► To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet, Cyril Marcigny, Antony Lefort, Pierre Giraud, Erik Gallouin, et al.. Projet Collectif de Recherche. Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer. Le site du Mont Castel à Port-en-Bessin et Commes (14). Opération 2014. INRAP Grand Ouest. 2015, pp.123. hal-04020200

HAL Id: hal-04020200

<https://hal.science/hal-04020200v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Port-en-Bessin et Commes « Mont Castel »

Vaste plateau côtier d'une vingtaine d'hectares dominant le village de Port-en-Bessin et la mer, le Mont Castel n'avait pas encore fait l'objet, avant cette année, d'investigations poussées sur le terrain. Le site s'intègre dans un réseau de points hauts fortifiés (Mont Cauvin, Mont Cavalier, Golf) formant un système de protection de l'espace unique pour la protohistoire de l'Ouest de la France (étude menée dans le cadre d'un PCR dirigé par J.P. Guillaumet).

Si une fréquentation du site durant la Protohistoire semblait bien attestée, la nature et la chronologie de cette fréquentation restaient à mettre en évidence. La topographie et les quelques informations disponibles après des sondages réalisés en 2010 orientaient la réflexion vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale (de 150-30 avant notre ère), implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis la fin l'âge du Bronze (1350-800 avant notre ère).

La première campagne de sondage réalisée dans un contexte d'urgence suite à la découverte d'un vaste pillage sur le site a confirmé les premières hypothèses : le site est occupé durant l'âge du Bronze final puis voit la construction de fortifications à l'extrême fin de l'âge du Fer. Durant ces sondages, de l'armement romain a été mis au jour (bouterolle de glaive, trait de baliste ou de scorpion, balles de fronde en plomb...).

En 2014 et dans le cadre d'un vaste programme de recherche visant à étudier le secteur, il a semblé opportun de lancer une nouvelle campagne de fouille sous la forme de fenêtres exploratoires de 2000 à 4000 m². Trois fenêtres ont été réalisées en septembre, l'une d'entre elles s'est révélé stérile, les couches et structures archéologiques étant oblitérées par une carrière moderne, les deux autres ont montré un semis dense de trous de poteaux et fosses formant de nombreux bâtiments. La plupart de ces structures semblent obéir à une trame orthonormée couvrant une bonne partie du plateau, à côté des bâtiments, les fosses correspondent à des celliers ou des latrines qui ont livré un abondant matériel archéologique, tant céramique que métallique, associé à des rejets de faunes (faunes terrestres et marines).

Le mobilier actuellement en cours d'étude comprend de nombreuses céramiques datées du Ier siècle avant Jésus-Christ, du militaria tardo-républicain et un monnayage associant de nombreux exemplaires en argent. Pour ces derniers, il s'agit essentiellement de monnaies de l'Est (Togirix et Q. DOC SAM F. attribués aux Séquanes) et du Sud (imitations d'oboles de Marseille et deniers républicains). Si la monnaie gauloise ne peut pas être considérée comme un élément datant très précis à l'échelle qui nous intéresse ici (de l'ordre de la décennie), la présence de trois deniers romains offre un *terminus post quem* particulièrement fiable puisque ces monnaies datées à l'année près s'échelonnent de 124 avant notre ère pour la plus ancienne à 48 avant notre ère pour la plus récente avec une intercalaire frappée au début de la guerre des Gaules en 58 avant J.-C.

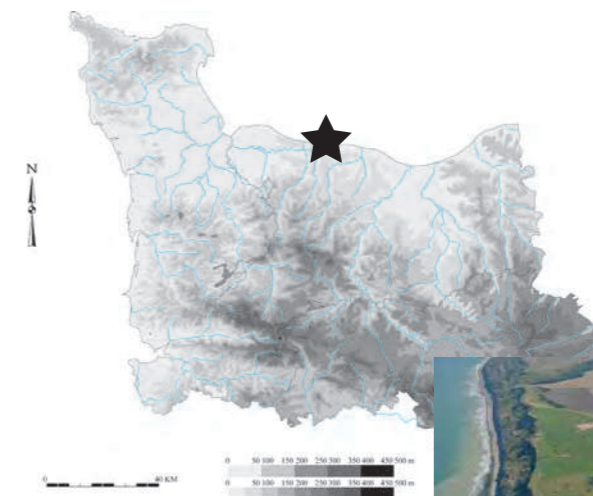
L'association des deniers républicains, des oboles de Marseille et des quinaires séquanes, pour exotique qu'elle soit dans le Nord-Ouest de la Gaule, est au demeurant tout à fait cohérente avec les nombreuses pièces d'armement par ailleurs mises au jour sur le site et constitue clairement un marqueur attestant d'une présence militaire sur le site. Le faciès monétaire présente par ailleurs de nombreuses similitudes avec celui du site de La Chaussée-Tirancourt pour lequel la question d'une occupation militaire romaine est clairement posée. Il faut donc vraisemblablement voir dans ce monnayage exotique une part de la solde (*stipendium*) affectée aux troupes stationnées sur le Mont Castel dans les années suivant de près les défaites gauloises d'Alésia et d'Uxellodunum en 52 et 51 avant notre ère.

Il reste maintenant à préciser la chronologie exacte de cette implantation militaire. A savoir, si elle suit immédiatement la bataille d'Uxellodunum, ou si elle est mise en place dix ou vingt ans après. Rien n'exclut non plus pour l'heure que le Mont Castel n'ait pas connu une occupation dès les premières incursions romaines dans l'Ouest de la Gaule dans les années 57 et 56 avant notre ère, laquelle se serait prolongée de manière continue ou non, jusqu'à la création de *Augustodurum* – Bayeux à une dizaine de kilomètres de là quelques décennies plus tard.

Pierre Giraud, Jean-Paul Guillaumet, Karine Jardel,
Anthony Lefort et Cyril Marcigny

Projet Collectif de Recherche
Etude de la plaine fermée de Port-en-Bessin :
de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer

LE SITE DU MONT CASTEL A PORT- EN-BESSIN ET COMMES (14) OPERATION 2014



sous la direction de
Cyril Marcigny

avec
Jean-Paul Guillaumet
Anthony Lefort
Pierre Giraud
Erik Gallouin
Karine Jardel
Jean-Marc Palluau
Laurent Vipard



Projet Collectif de Recherche
Etude de la plaine fermée de Port-en-Bessin :
de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer

LE SITE DU MONT CASTEL A PORT- EN-BESSIN ET COMMES (14) OPERATION 2014

sous la direction de

Cyril Marcigny

avec

Jean-Paul Guillaumet

Anthony Lefort

Pierre Giraud

Erik Gallouin

Karine Jardel

Jean-Marc Palluau

Laurent Vipard

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon. CS 67737. 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40

Mars 2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
12	Intervenants
14	Notice scientifique
16	Localisation de l'opération
20	Arrêté de prescription

Résultats

26	1.	Localisation
32	2.	Les fenêtres d'observation 2014 : présentation liminaire
37	2.1	Fenêtre F.1 (fig. 8 et 9)
40	2.2	Fenêtre F.2 (fig. 10 et 11)
41	2.3	Fenêtre F.3 (fig. 12 et 13)
44	3.	Chronologie des occupations
44	3.1	Le mobilier céramique
60	3.2	Les monnaies
69	3.3	Le mobilier métallique
80	4.	Mise en phase du rempart
82		Stratigraphie générale
93	5.	Chronologie des occupations
93	5.1	Les structures du Bronze final III
93	5.2	Les structures du Hallstatt D3
95	5.3	Les structures de La Tène D2
98	5.4	Les structures de la fin du second âge du Fer/ augustéen précoce
114	6.	En guise de conclusion
118		Bibliographie



I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation	Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement	Organisme de rattachement
Région Basse Normandie	Réserve du conservatoire du littoral	Inrap Grand-Ouest 37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné-Cedex et centre archéologique Inrap 4, boulevard de l'Europe 14545 Bourguébus Dates d'intervention sur le terrain
Département Calvados (14)	Propriétaire du terrain Collectivité	
Commune Port-en-Bessin et Commes	Références de l'opération	
Adresse ou lieu-dit Mont Castel	Numéro de l'arrêté de prescription 16-2014-181	fouille Septembre 2014
Codes Code INSEE Port-en-Bessin : 14515 Commes : 14172	Numéro de l'opération 163576	post-fouille Mars 2015
Numéro de dossier Patriarche	Numéro de l'arrêté de désignation du responsable	
Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence	Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement	
x: 375.880 y: 2 487.750 z: environ 116.00m NGF	Nature de l'aménagement	
Références cadastrales	Surface du projet	
Commune Port-en-Bessin Commes	Pourcentage de la surface sondée	
Année	Opérateur d'archéologie Inrap Grand-Ouest	
section(s) AB/AE	Responsable scientifique de l'opération Cyril Marcigny, Inrap	
parcelle(s) 116, 20, 67, 70, 76, 77		

Mots-clefs des thesaurus

Bronze

Chronologie

- Paleolithique
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)
 - Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 16 Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Mots-clefs des thesaurus

Hallstatt

Chronologie

- Paleolithique
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)
 - Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 16 Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Mots-clefs des thesaurus

La Tène Finale - Antiquité Romaine

Chronologie

- Paleolithique
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)
 - Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 16 Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Titre	Fonction(s)
Cyrille Billard, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Cyrille Billard, SRA	Conservateur	Prescription et contrôle scientifique
Cyril Marcigny, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Responsable scientifique
Jean-Paul Guillaumet, Université de Bourgogne, Bibracte		Pilotage scientifique
Anthony Lefort, Inrap et Université de Bourgogne		Pilotage scientifique
Pierre Giraud, Service Archéologie, Conseil Général du Calvados		Pilotage scientifique

Intervenants Administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Titre	Fonction(s)
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de Recherche

Prénom Nom, organisme d'appartenance

Axel Beauchamp, Université de Caen et LETG Géophen
 Hervé Duval, Conseil Général du Calvados, Service Archéologie
 Erik Gallouin, Inrap Basse-Normandie
 Emmanuel Ghesquière, Inrap et UMR 6566-CReAAH
 Jennifer Ghyselincq, Université de Bourgogne
 David Giazzon, Inrap Basse-Normandie
 Cyril Hugot, Inrap Basse-Normandie
 Guillaume Hulin, Inrap Canal Seine Nord Europe
 Karine Jardel, Conseil Général du Calvados, Service Archéologie
 Laurent Lespez, Université Paris-Nanterre et LETG Géophen
 Jean-Marc Palluau, Inrap DAO et mise en forme du RFO
 Laurent Vipard, Inrap Topographie

Équipe de Bénévole

Prénom Nom, organisme d'appartenance		Fonction(s)
Bruno Aubry	On ne peut que remercier les nombreux bénévoles et collègues qui nous ont aidés sur ce projet	Fouille, dessin, photographie et gestion du mobilier
Benoît Billy		
Patrice Berton		
Philippe Chassignet		
Sandrine delabarre		
Elodie Delhommeau		
Elena Erelliad		
Houda Hattout		
Laurent Meslier		
Olivier Morin		
Florian Purser		
Rachel Sindonino		
Pierre Vacquié		

Notice scientifique

Port-en-Bessin et Commes « Mont Castel »

Vaste plateau côtier d'une vingtaine d'hectares dominant le village de Port-en-Bessin et la mer, le Mont Castel n'avait pas encore fait l'objet, avant cette année, d'investigations poussées sur le terrain. Le site s'intègre dans un réseau de points hauts fortifiés (Mont Cauvin, Mont Cavalier, Golf) formant un système de protection de l'espace unique pour la protohistoire de l'Ouest de la France (étude menée dans le cadre d'un PCR dirigé par J.P. Guillaumet).

Si une fréquentation du site durant la Protohistoire semblait bien attestée, la nature et la chronologie de cette fréquentation restaient à mettre en évidence. La topographie et les quelques informations disponibles après des sondages réalisés en 2010 orientaient la réflexion vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale (de 150-30 avant notre ère), implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis la fin l'âge du Bronze (1350-800 avant notre ère).

La première campagne de sondage réalisée dans un contexte d'urgence suite à la découverte d'un vaste pillage sur le site a confirmé les premières hypothèses : le site est occupé durant l'âge du Bronze final puis voit la construction de fortifications à l'extrême fin de l'âge du Fer. Durant ces sondages, de l'armement romain a été mis au jour (bouterolle de glaive, trait de baliste ou de scorpion, balles de fronde en plomb...).

En 2014 et dans le cadre d'un vaste programme de recherche visant à étudier le secteur, il a semblé opportun de lancer une nouvelle campagne de fouille sous la forme de fenêtres exploratoires de 2000 à 4000 m². Trois fenêtres ont été réalisées en septembre, l'une d'entre elles s'est révélé stérile, les couches et structures archéologiques étant oblitérées par une carrière moderne, les deux autres ont montré un semis dense de trous de poteaux et fosses formant de nombreux bâtiments. La plupart de ces structures semblent obéir à une trame orthonormée couvrant une bonne partie du plateau, à côté des bâtiments, les fosses correspondent à des celliers ou des latrines qui ont livré un abondant matériel archéologique, tant céramique que métallique, associé à des rejets de faunes (faunes terrestres et marines).

Le mobilier actuellement en cours d'étude comprend de nombreuses céramiques datées du Ier siècle avant Jésus-Christ, du militaria tardo-républicain et un monnayage associant de nombreux exemplaires en argent. Pour ces derniers, il s'agit essentiellement de monnaies de l'Est (Togirix et Q. DOC SAM F. attribués aux Séquanes) et du Sud (imitations d'oboles de Marseille et deniers républicains). Si la monnaie gauloise ne peut pas être considérée comme un élément datant très précis à l'échelle qui nous intéresse ici (de l'ordre de la décennie), la présence de trois deniers romains offre un *terminus post quem* particulièrement fiable puisque ces monnaies datées à l'année près s'échelonnent de 124 avant notre ère pour la plus ancienne à 48 avant notre ère pour la plus récente avec une intercalaire frappée au début de la guerre des Gaule en 58 avant J.-C.

L'association des deniers républicains, des oboles de Marseille et des quinaires séquanes, pour exotique qu'elle soit dans le Nord-Ouest de la Gaule, est au demeurant tout à fait cohérente avec les nombreuses pièces d'armement par ailleurs mises au jour sur le site et constitue clairement un marqueur attestant d'une présence militaire sur le site. Le faciès monétaire présente par ailleurs de nombreuses similitudes avec celui du site de La Chaussée-Tirancourt pour lequel la question d'une occupation militaire romaine est clairement posée. Il faut donc vraisemblablement voir dans ce monnayage exotique une part de la solde (*stipendium*) affectée aux troupes stationnées sur le Mont Castel dans les années suivant de près les défaites gauloises d'Alésia et d'Uxellodunum en 52 et 51 avant notre ère.

Il reste maintenant à préciser la chronologie exacte de cette implantation militaire. A savoir, si elle suit immédiatement la bataille d'Uxellodunum, ou si elle est mise en place dix ou vingt ans après. Rien n'exclut non plus pour l'heure que le Mont Castel n'ait pas connu une occupation dès les premières incursions romaines dans l'Ouest de la Gaule dans les années 57 et 56 avant notre ère, laquelle se serait prolongée de manière continue ou non, jusqu'à la création de *Augustodurum* – Bayeux à une dizaine de kilomètres de là quelques décennies plus tard.

**Pierre Giraud, Jean-Paul Guillaumet, Karine Jardel,
Anthony Lefort et Cyril Marcigny**

Illustration :

- (1) Photos aérienne du Mont Castel vue du sud-est (photo H. Paitier, Inrap)
- (2) Vue générale des deux fenêtres de fouille ouvertes à l'est (photo Air Drone Company)
- (3) Monnaies gauloises découvertes sur le site (photo H. Paitier, Inrap)

1



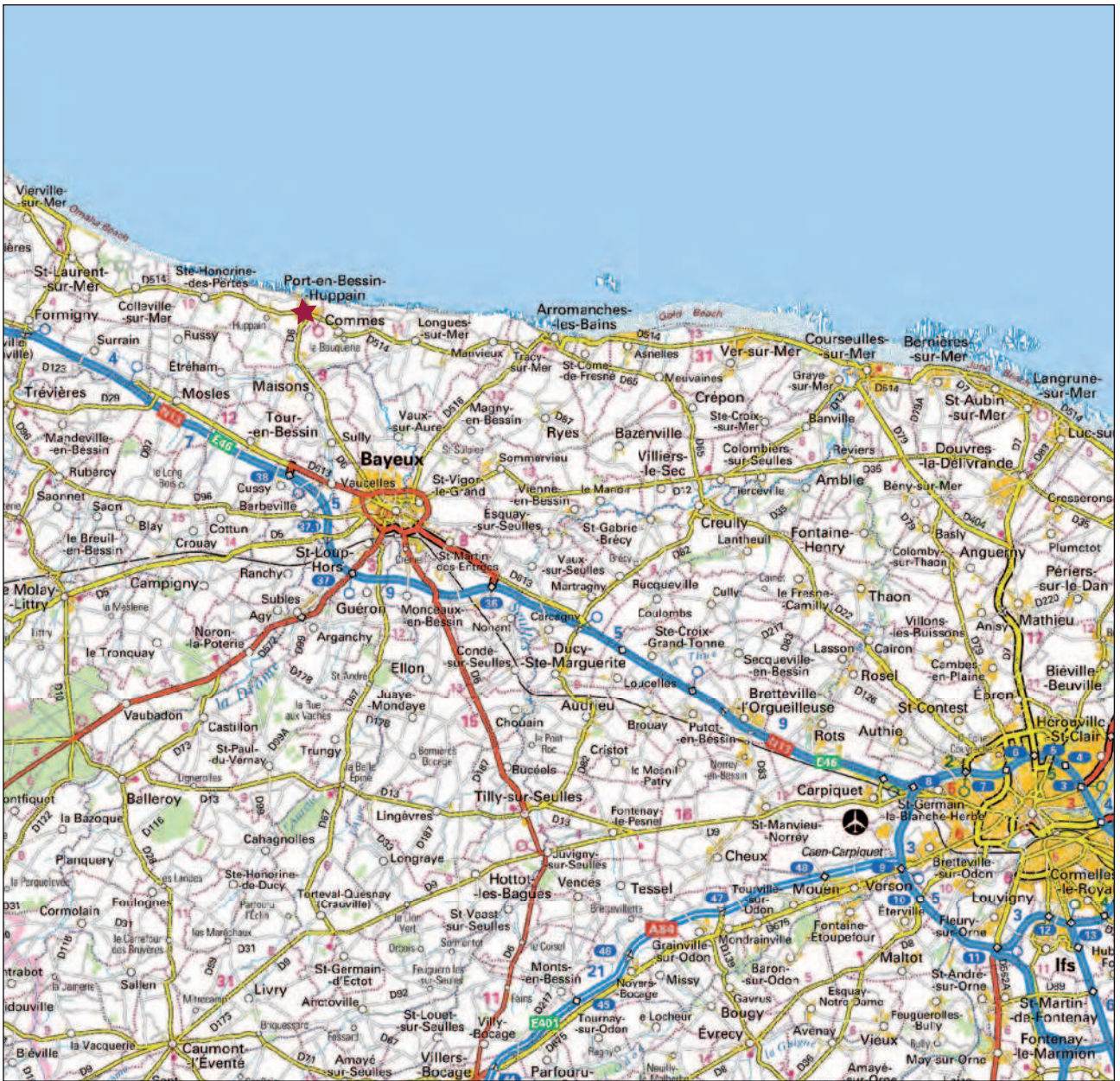
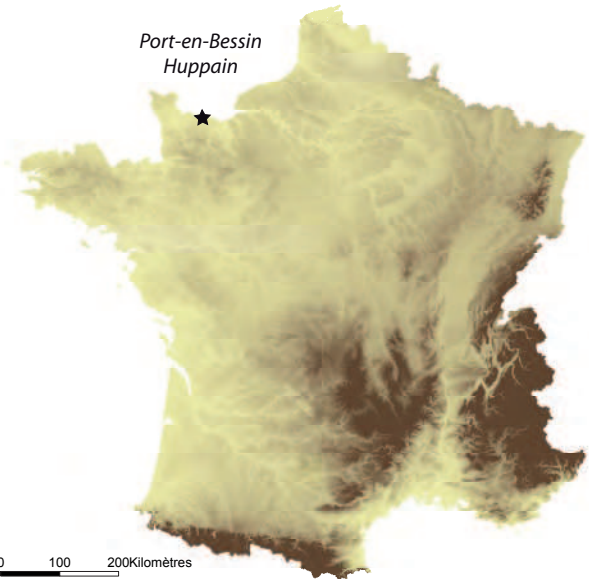
2

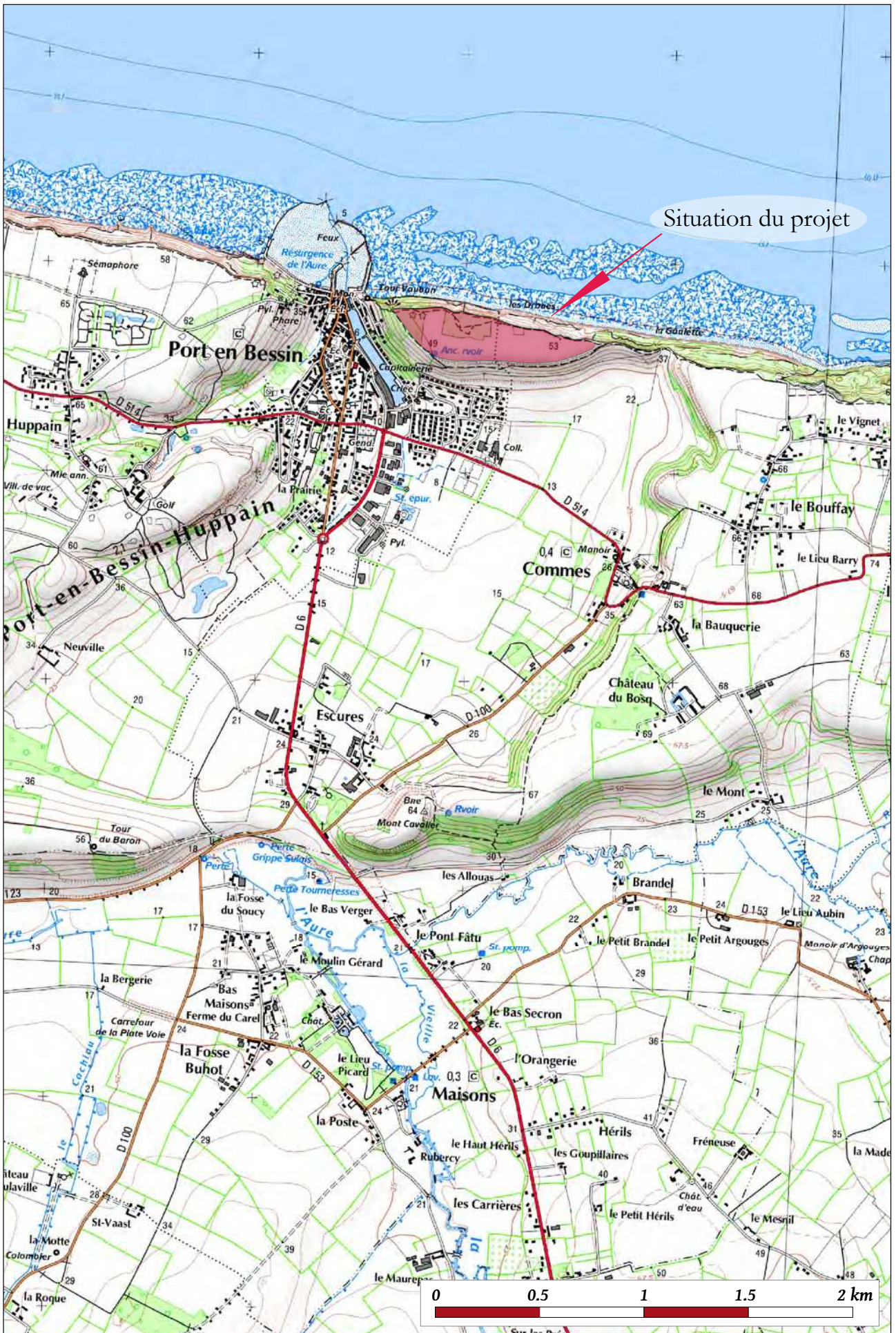


3

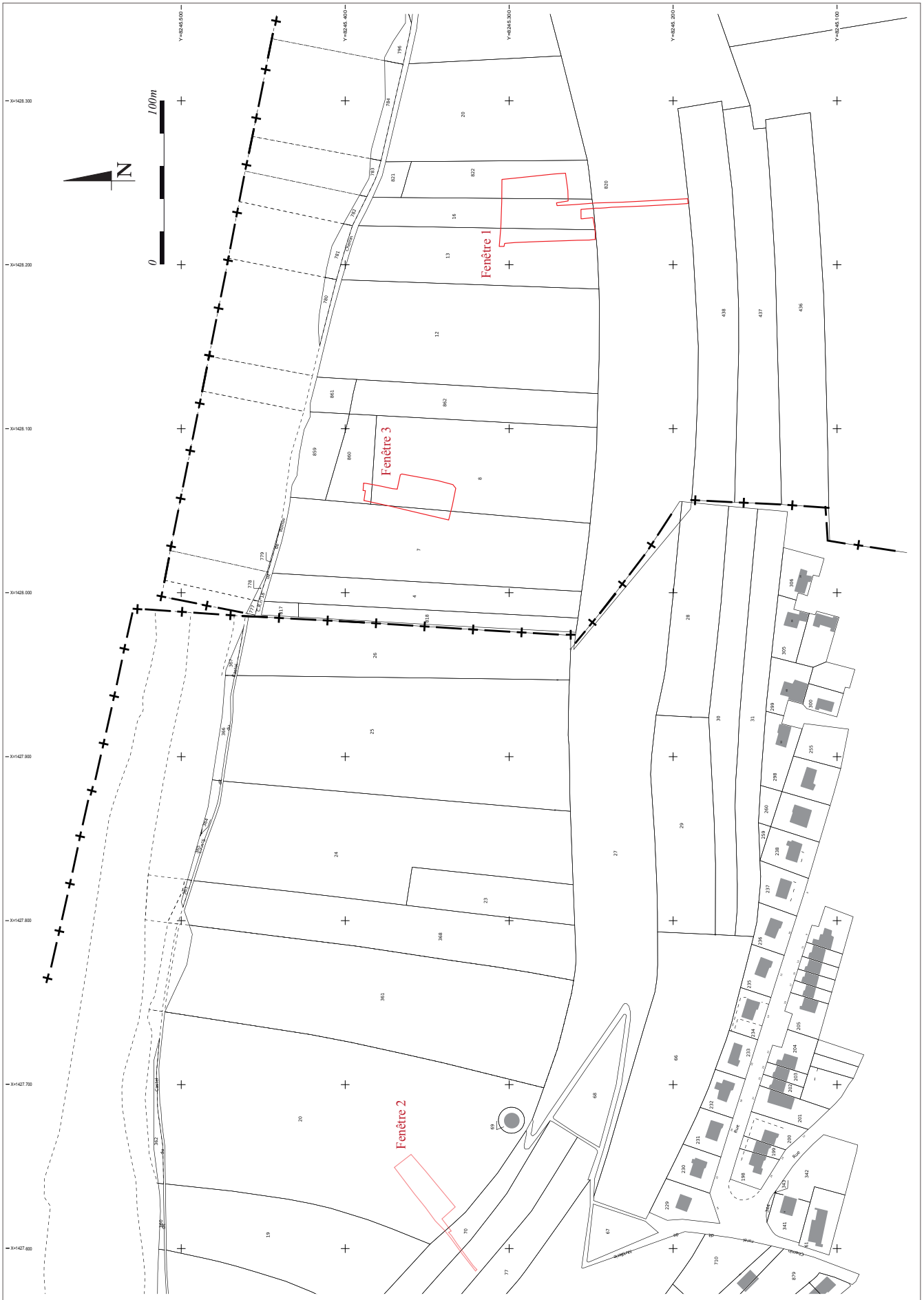


Localisation de l'opération









Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Arrêté n° **16-2014-181** du **29 AOUT 2014**
portant autorisation de Sondage,
code opération : **163576**

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 portant délégation de signature du Préfet de région à M. Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Basse-Normandie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR252014000031, de demande d'opération archéologique arrivé le 1er février 2014 ;

Considérant que les observations archéologiques faites à l'ouverture de ces sondages permettront d'enrichir les données du Programme Collectif de Recherches sur le peuplement de la plaine fermée de Port-en-Bessin, PCR autorisé par la CIRA le 18 février 2014, sous la responsabilité de M. Jean-Paul GUILLAUMET ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur **Cyril MARCIGNY** est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondages à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 30 septembre 2014, sis en :

RÉGION : BASSE-NORMANDIE

- DEPARTEMENT : CALVADOS
- COMMUNE : PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

Cadastre : Section : AB, Parcelle(s) : 116 / Section : AE, Parcelle(s) : 20, 67, 70, 76, 77

Intitulé de l'opération : Port-en-Bessin, Le Mont Castel

Programme de recherche : 14 - Approches spatiales, interactions homme/milieu.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Néant


Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Cyril MARCIGNY.

Copie à la mairie de PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN.

Fait à CAEN, le

29 AOUT 2014

Pour le préfet de la région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles


Jean-Paul OLLIVIER

II. Résultats

Projet Collectif de Recherche
Etude de la plaine fermée de Port-en-Bessin :
de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer

LE SITE DU MONT CASTEL A PORT-EN-BESSIN et COMMES.
OPERATION 2014

Porteur du projet :

Cyril Marcigny, Inrap Basse-Normandie et UMR 6566-CReAAH, Université de Rennes 2

Pilotage scientifique :

Jean-Paul Guillaumet, UMR 6298, Université de Bourgogne, Bibracte

Cyril Marcigny, Inrap Basse-Normandie et UMR 6566-CReAAH, Université de Rennes 2

Anthony Lefort, Inrap, UMR 5594, Université de Bourgogne

Pierre Giraud, Conseil Général du Calvados, Service Archéologie

Equipe de recherche :

Axel Beauchamp, Université de Caen et LETG Géophen

Hervé Duval, Conseil Général du Calvados, Service Archéologie

Erik Gallouin, Inrap Basse-Normandie

Emmanuel Ghesquière, Inrap Basse-Normandie et UMR 6566-CReAAH

Jennifer Ghyselinck, Université de Bourgogne

David Giazzon, Inrap Basse-Normandie

Cyril Hugot, Inrap Basse-Normandie

Guillaume Hulin, Inrap Canal Seine Nord Europe

Karine Jardel, Conseil Général du Calvados, Service Archéologie

Laurent Lespez, Université Paris-Nanterre et LETG Géophen

Jean-Marc Palluau, Inrap Basse-Normandie, DAO

Laurent Vipard, Inrap Basse-Normandie, topographie

Equipe bénévole 2014 :

On ne peut que remercier les nombreux bénévoles et collègues qui nous ont aidés sur ce projet : Bruno Aubry, Benoît Billy, Patrice Berton, Philippe Chassignet, Sandrine Delabarre, Elodie Delhommeau, Elena Erelliad, Houda Hattout, Laurent Meslier, Olivier Morin, Florian Purser, Florine Sarry, Rachel Sindonino, Pierre Vacquié.

Support Musée :

Antoine Verney, musées de Bayeux

Les laboratoires :

UMR 6566-CReAAH (Université de Rennes I, Rennes II, Nantes, CNRS, MCC)

UMR 6298-ARTEHIS (Université de Dijon, CNRS,

LETG-GEOPHEN (Université de Caen-Basse-Normandie, MCC, CNRS)

Inrap Basse-Normandie

Conseil Général du Calvados, Service Archéologie

Reportage :

David Geoffroy, CourtJus Prod

Projet Collectif de Recherche
Etude de la plaine fermée de Port-en-Bessin :
de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer

LE SITE DU MONT CASTEL A PORT-EN-BESSIN et COMMES.
OPERATION 2014

**Cyril Marcigny, Jean-Paul Guillaumet, Anthony Lefort, Pierre Giraud,
Erik Gallouin, Karine Jardel, Jean-Marc Palluau et Laurent Vipard**

La fouille du Mont Castel est réalisée dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « *Etude de la plaine fermée de Port-en-Bessin : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer* » (coordonné par Jean-Paul Guillaumet) et constitue un des chapitres de ce programme de recherche. Le PCR supporte seul le coût de cette opération.

Faisant suite à une première campagne de sondage en 2010 (dirigé par A. Lefort), la fouille du Mont Castel, débuté en 2014 (en septembre), a porté sur trois fenêtres de fouille à l'emplacement pour deux d'entre elles d'une prospection géophysique menée en 2011 par J. Ghyselinck dans le cadre d'un master 1 de l'université de Bourgogne sous la direction de G. Hulin, Jean Paul Guillaumet et Anthony Lefort.

Si une fréquentation de ce vaste plateau littoral durant la Protohistoire semblait attestée par la découverte de l'un des plus importants dépôts de l'âge du Bronze bas-normand (réétudié dans le cadre du PCR sur la plaine fermée de Port-en-Bessin) et quelques rares monnaies gauloises, la nature et la chronologie de cette fréquentation restaient à définir. La topographie et les informations disponibles à l'issue des sondages de 2010, aussi ténues qu'inégales orientaient la réflexion vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale de type oppidum implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis au moins le Bronze final.

Les objectifs de 2014 étaient donc de vérifier la chrono-stratigraphie du rempart de contour et documenter la nature des occupations protohistoriques du plateau. La synchronicité entre le Mont Castel et l'éperon barré du Mont-Cavalier situé en vis-à-vis direct demeurerait également à mettre en évidence afin d'établir une association certaine entre les deux sites distants de moins de 2,5 km

1. Localisation

Le Mont Castel se trouve à cheval sur les communes de Port-en-Bessin-Huppain et de Commes sur le littoral du Calvados à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Bayeux. Le site dominant Port-en-Bessin d'environ 50 m est un plateau côtier calcaire d'environ 20 ha surplombant la Manche côté nord et descendant au sud en une pente à 45 degrés vers une vaste plaine de 400 ha, séparée du reste du Bessin par des collines culminant à environ 70 m d'altitude. Le village actuel de Port-en-Bessin-Huppain est implanté, aux pieds du Castel dans une anfractuosit  naturelle baign e par les r surgences de l'Aure qui forme ainsi une petite embouchure s parant la falaise du Castel   l'est de la falaise d'Huppain   l'ouest. Une br ve interruption du relief au sud forme un goulet entre le Mont Cavalier et le Mont Cauvin, et constitue le seul point d'entr e depuis la vall e de l'Aure terminant la plaine du Bessin environnante. Ce point de passage sera   l' poque romaine emprunt  par la voie reliant Port-en-Bessin   Bayeux/*Augustodurum*, aujourd'hui fossilis e par le trac  de la D 6 (**fig. 1 et 2**).

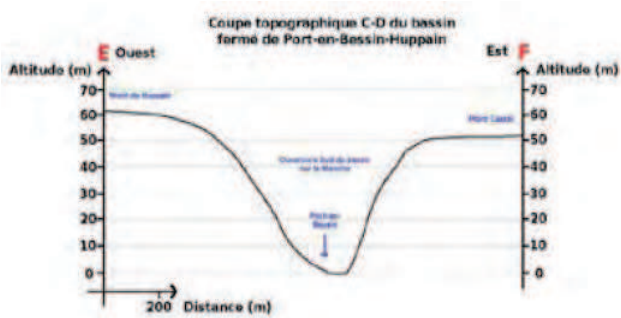
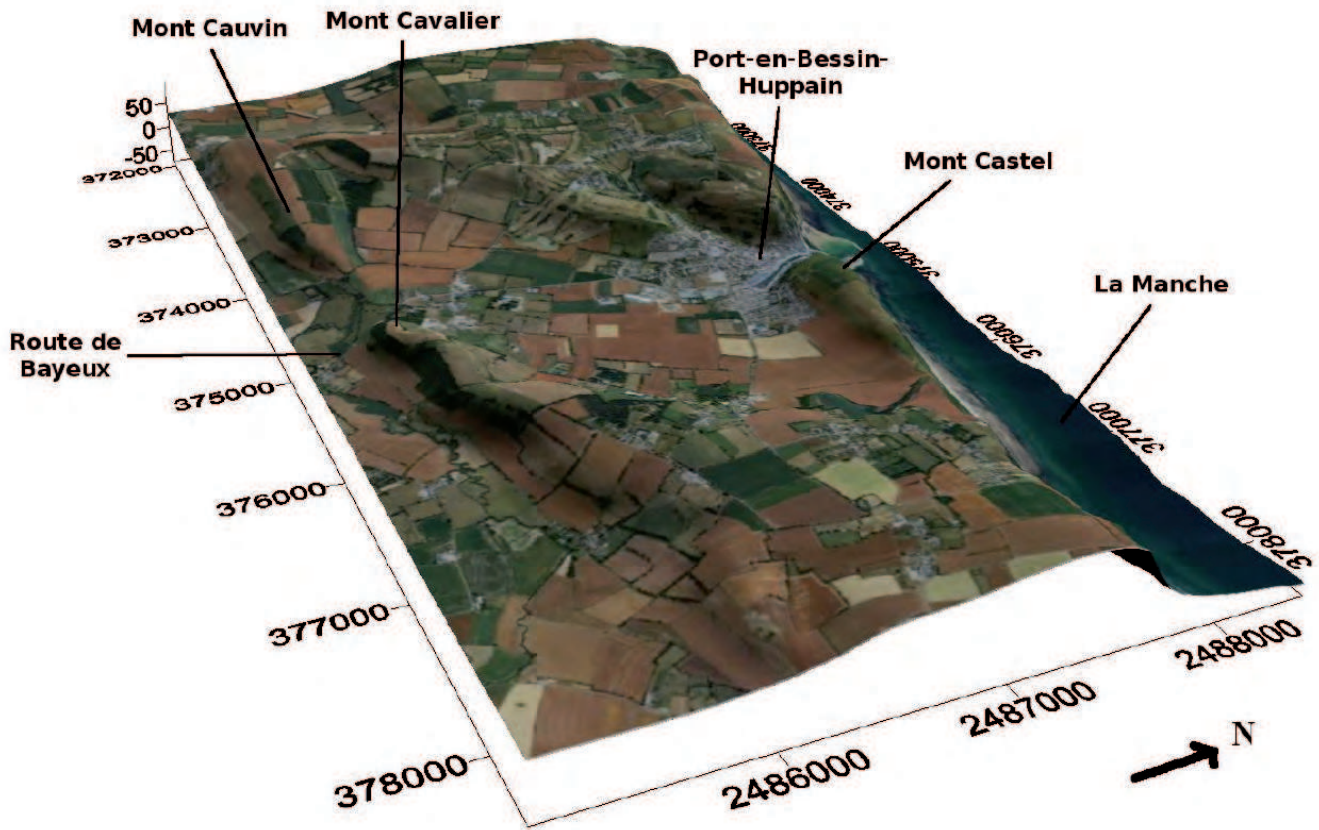


Figure 1 - Plan de localisation du site à cheval sur les communes de Port-en-Bessin et Commes, coupes dans l'axe du port actuel et constitution du substrat (source IGN et Master 2 J. Ghyselinck).

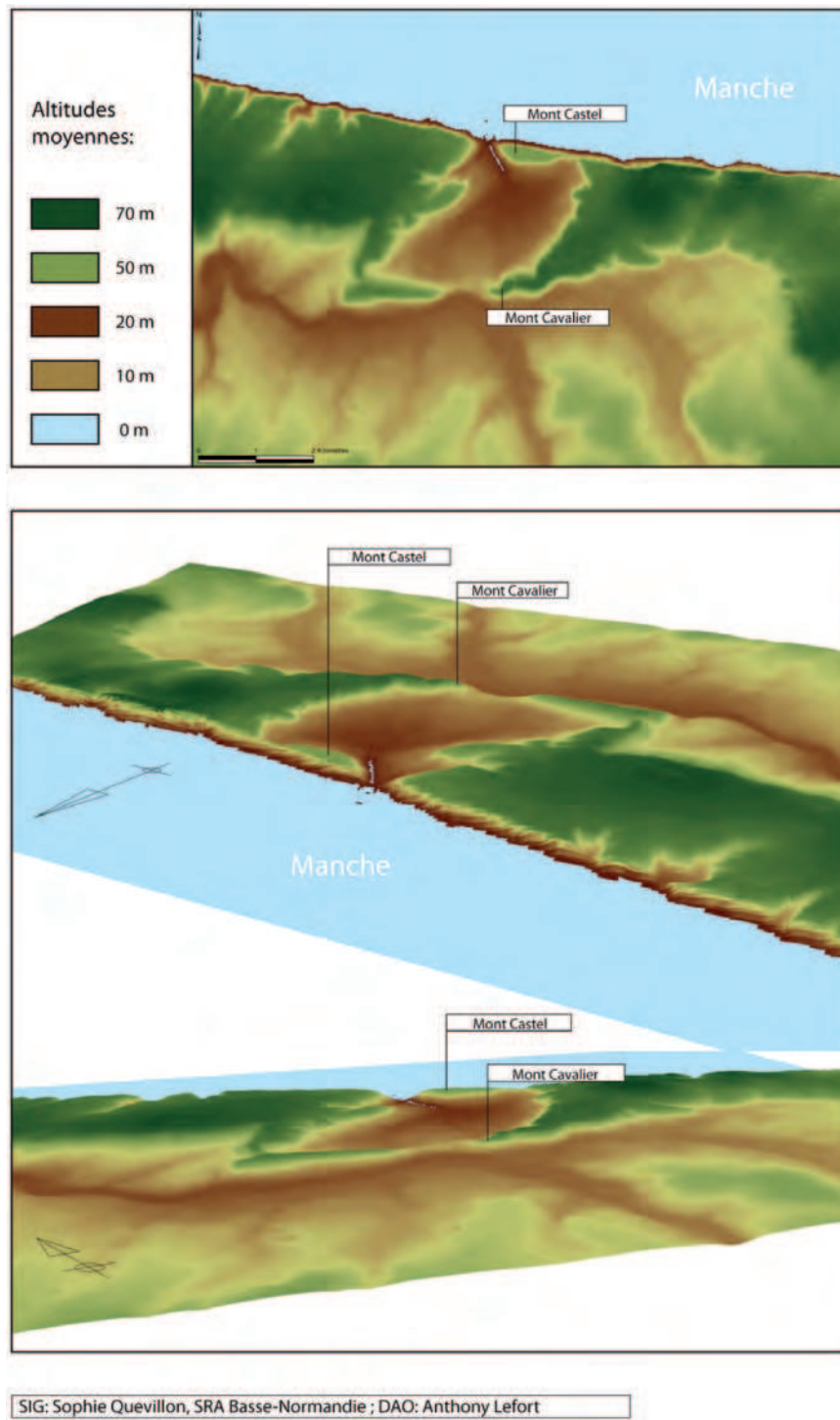


Figure 2 - Représentation 3D de la topographie du Mont-Castel et de son environnement immédiat (DAO A. Lefort).

Les récents sondages réalisés par P. Giraud sur l'éperon barré du Mont Cavalier ont permis de proposer une occupation durant La Tène D2, période à laquelle le puissant rempart est renforcé (Giraud 2008 ; Giraud *et al.* 2011). Ces sondages ont également permis d'y mettre en évidence un rempart de pourtour ceinturant près de 4,5 ha, et longé par une voie périphérique. Parmi le mobilier mis au jour figurent plusieurs tessons d'amphores républicaines (Giraud *et al.* 2011). La position particulière du Mont Cavalier, surplombant l'entrée entre la plaine de Port-en-Bessin et la vallée de l'Aure en fait naturellement un point de contrôle remarquable. Ce vaste micro-terroir ainsi délimité au sud et ouvert sur la mer au nord a fortement conditionné la destinée portuaire de Port-en-Bessin (**fig. 3**).



Figure 3 – Vue aérienne du site lors des fouilles de 2014 (photo G. Leroux, Inrap)

Un site reconnu depuis le XIXe siècle

Les découvertes archéologiques faites sur les communes de Port-en-Bessin et de Commes sont nombreuses. Au début du XIXe siècle, Arcisse de Caumont mentionne la présence dans la plaine de constructions gallo-romaines (briques, tuiles, placages peints, mortier) près de l'ancienne église de Port et du chemin rejoignant l'église de Commes, aujourd'hui la D514 (de Caumont, 1857, p. 617). Le mont Cavalier, situé sur la commune de Commes, est également connu à cette époque et interprété comme l'emplacement d'un camp romain (de Caumont, 1857, p. 800). La tradition orale fait aussi état de découvertes de mobilier gallo-romain remontées au large dans les filets des pêcheurs. Parmi ces découvertes sous-marines, une amphore complète du Haut-Empire est aujourd'hui conservée au musée Baron Gérard de Bayeux (Carpentier et al., 2007, p. 77).

Si aucune recherche archéologique n'avait été entreprise, avant nos premières observations, sur le plateau du Castel, ce dernier a néanmoins livré un abondant mobilier archéologique appartenant à la protohistoire ancienne et récente. La tradition locale veut que de nombreuses monnaies romaines et gauloises aient été ramassées par les enfants du village dans les fréquents éboulements de la falaise. La découverte la plus importante fut cependant réalisée en 1879 lorsque des ouvriers carriers mirent au jour sur le rebord de la falaise près de deux cents débris d'objets (haches, lames d'épées pistiliformes, pointes de lances, outils...). Ce dépôt, actuellement visible au Musée de Normandie est daté du Bronze final IIIb (Beaurepaire, 1882 ; Coutil, 1895 ; Verron, 2000, p. 234-237).

La période laténienne est attestée par plusieurs découvertes isolées parmi lesquelles des monnaies attribuées aux Bituriges ainsi qu'une « monnaie assez fruste où l'on a cru lire LIXOVII » (Cartailhac 1875). Il est également fait mention de « restes d'un fourneau dans le fond duquel se trouvaient des débris de métal fondu » découverts en 1935 (Fortin, 1940).

L'existence d'un rempart de contour sur le plateau du Castel est évoquée par Arcisse de Caumont dans sa Statistique monumentale du Calvados (de Caumont, 1857, p. 800-801).

Plus récemment, deux nouvelles synthèses sur les habitats fortifiés de hauteurs bas-normands ont porté un regard rapide sur le mont Castel (San Juan et Bernouis, 2003 ; Giraud et Delrieu, 2008). La première, sans remettre en cause une quelconque occupation probable, n'a pas constaté la présence du rempart mentionné par Arcisse de Caumont tandis que la seconde considère son existence comme vraisemblable.

Dix ans de pillage

Au début des années 2000, époque où le plateau était encore en culture, plusieurs prospecteurs clandestins ont arpenté le site de manière quasi-quotidienne durant plusieurs années. Cette assiduité a été récompensée par la découverte de plusieurs centaines de monnaies gauloises et romaines. La nouvelle de ces fructueuses moissons s'étant rapidement propagée, le Mont Castel avec son toponyme pour le moins évocateur est rapidement devenu un incontournable pour nombre d'amateurs et collectionneurs de numismatique.

Si les dégâts causés par cet acharnement sont regrettables pour la connaissance du site et son intégrité physique (**fig. 4**), il est tout autant à déplorer que la grande majorité des monnaies découvertes sur le plateau aient été dispersées dans plusieurs collections privées anonymes par l'intermédiaire de cabinets parisiens. Aujourd'hui, la raréfaction des monnaies a conduit à une forte baisse de la fréquentation du site.

Une enquête est actuellement en cours afin de récupérer un maximum de données. A terme, une centaine de ces monnaies devraient pouvoir être étudiées. Un premier aperçu du lot monétaire disponible (cf. chap. 3.2.) fait état d'un faciès très varié où figurent une majorité de bronzes frappés séquanais à la légende TOGIRIX, carnutes PIXTILLOS ou encore des oboles de Marseille en quantité significative.



Figure 4 – Exemple parmi d'autres des nombreux « trous » qui parsèment la surface topographique du site (photo G. Leroux, Inrap).

2. Les fenêtres d'observation 2014 : présentation liminaire

Après une levée microtopographique, effectuée en deux campagnes au printemps puis à l'été 2014, réalisée dans le cadre du PCR (prise de photos au drone, traitement photogrammétrique des données couplée à un enregistrement topographique au sol) et qui a permis d'avoir un plan complet du plateau (**fig. 5**), il a été décidé en concertation avec le conservatoire du littoral et le SRA de réaliser deux larges fenêtres de fouille. Ces dernières portaient sur des sections du rempart et de petites portions de la surface du plateau. L'une d'entre elle fut abandonnée en cours de réalisation, suite à la découverte d'une carrière moderne et de nombreuses structures de la 2^e Guerre mondiale, et remplacée par une troisième fenêtre effectuée sur la bordure nord de l'éperon. Ces trois fenêtres sont notées F.1 à F.3 (**fig. 6 et 7**), leurs surfaces sont comprises entre 600 et 1000 m²

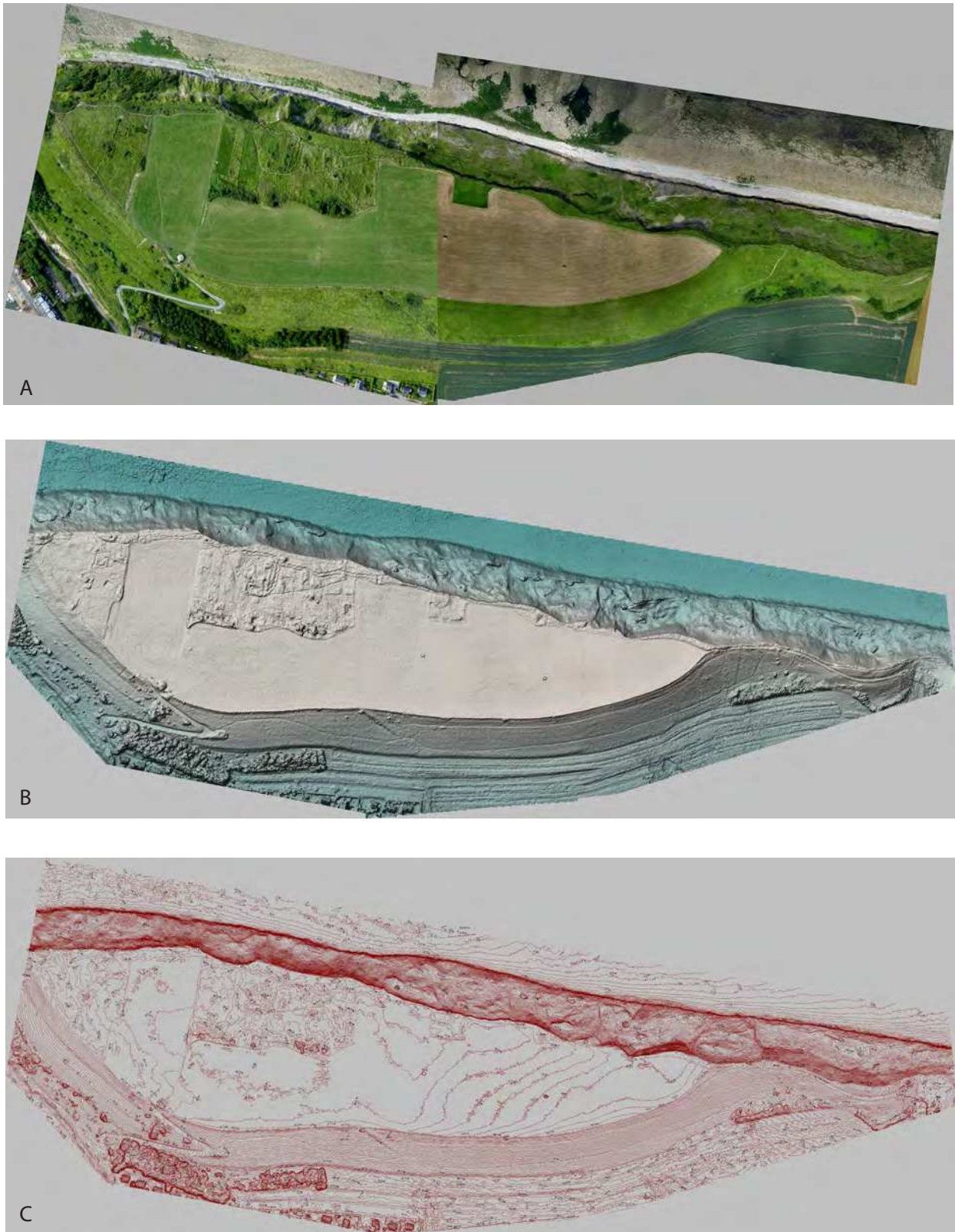


Figure 5 – Traitement graphique de la couverture orthophotographique réalisée au drone : photos générale, ombrage graduel et MNT (DAO, panormandic).

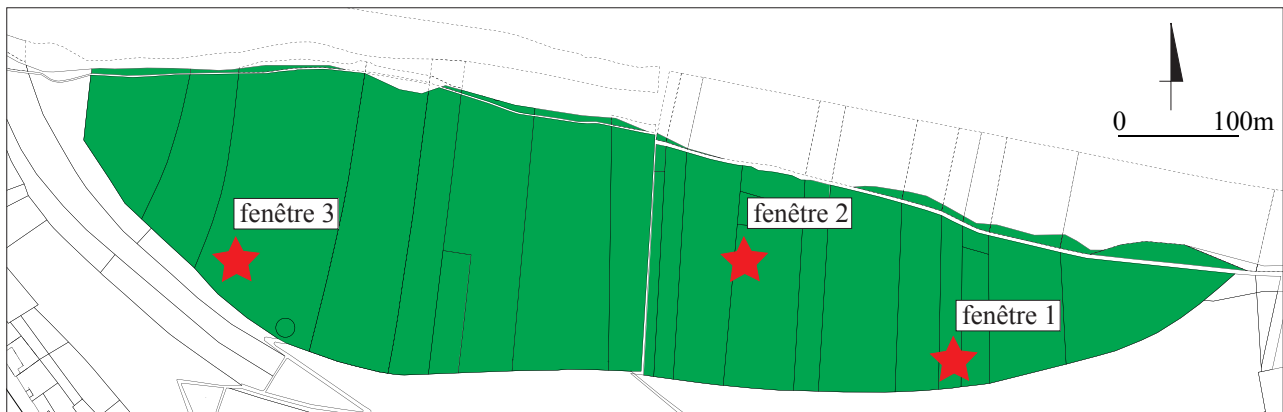


Figure 6 – Vue générale des fenêtres de fouille (DAO, J.M. Palluau et photo G. Leroux, Inrap).



0 100m

Figure 7 – Implantation cadastrale des trois fenêtres de fouille (DAO, J.M. Palluau, Inrap).



fenêtre 3

fenêtre 2

fenêtre 1

Y=8245.500

Y=8245.400

Y=8245.300

Y=8245.200

Y=8245.100

X=1427.00

X=1427.100

X=1427.200

X=1427.300

X=1427.400

X=1427.500

X=1427.600

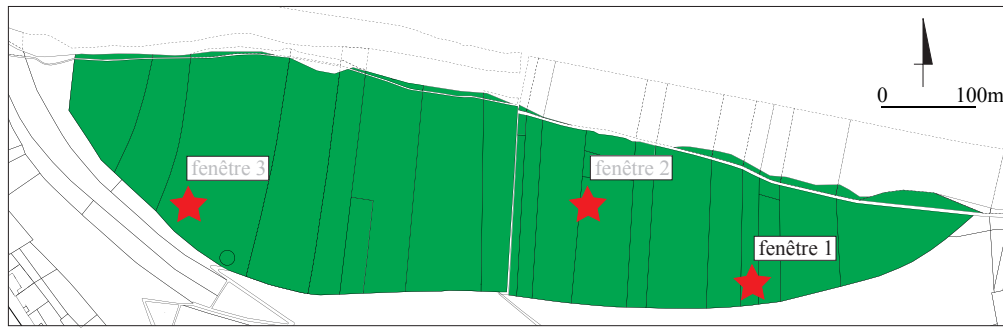
X=1427.700

2.1. Fenêtre F.1 (fig. 8 et 9)

La fenêtre F.1 est située à l'emplacement des sondages de 2010, à l'est du plateau. Elle avait un double objectif scientifique. Elle devait repreciser la stratigraphie du rempart et était pour cela prolongée d'une tranchée de 3 m de large descendant jusqu'à la plaine, en dessous de l'éperon, et permettre de dégager une surface d'étude suffisante autour des structures mises en évidence par A. Lefort et son équipe (Lefort et Marcigny, 2012).

Si le premier objectif n'a été que partiellement atteint puisque la portion de rempart dégagée et fouillée à plat n'a pu être menée à son terme (la stratigraphie a toutefois été à nouveau documenté sur la coupe de référence de 2010) et devra faire l'objet d'une nouvelle intervention archéologique en 2015 (cf. Chap. 4), la partie interne (sur une profondeur d'une quarantaine de mètres) a été correctement appréhendée.

Une soixantaine de structures occupe la zone ouverte. L'ensemble est peu dense, difficile à lire au niveau d'un substrat calcaire, profondément bouleversé par des phénomènes de cryoturbation et des labours qui ont fréquemment impacté les premiers centimètres du socle. Il est surmonté d'une fine couche de terre végétale, correspondant à la terre arable sur 0,15 à 0,25 centimètres d'épaisseur. L'ensemble de la fenêtre, à l'issue des nettoyages et de la fouille, montre un plan parfaitement raisonné, constitué de plusieurs constructions sur poteaux porteurs (ens. 1 à 5) autour desquels gravitent des fosses de plans quadrangulaires à ovalaires (latrines et petits celliers).



fenêtre. 1



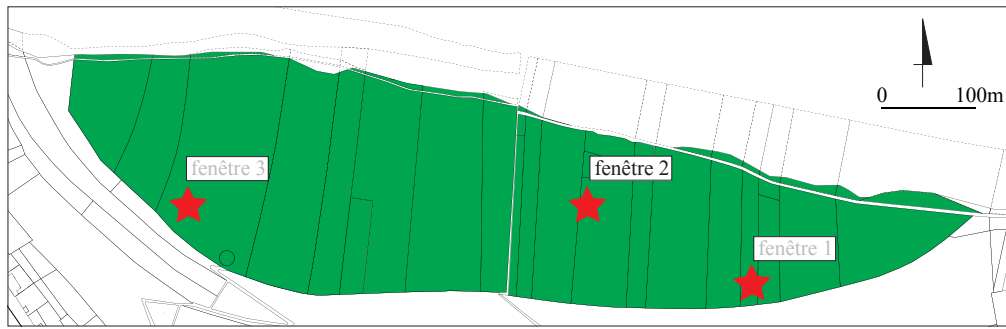
Figure 8 – Plan générale mis en phase de la fenêtre 1 (DAO, J.M. Palluau, Inrap).

Figure 9 – Vue zénithale de la fenêtre 1 (orthophotographie F. Levalet, ArcheoKap)



2.2. Fenêtre F.2 (fig. 10 et 11)

La fenêtre F.2, placée au nord de l'éperon, s'est révélée beaucoup plus dense en vestiges. Plus d'une centaine de structures occupent l'espace investi en fouille. Là encore, la lecture des structures étaient particulièrement ardue, l'horizon sommital du substrat calcaire étant fortement désagrégé par les travaux agricoles (épaisseur décapée entre 0,20 et 0,30 cm). Toutefois, à l'issue de la fouille exhaustive de ce secteur, plusieurs ensembles bâtis sur poteaux porteurs se détachent nettement de ce qui peut paraître être, au premier abord, une nébuleuse de trous de poteau (ens. 6 à 11). Autour des différentes constructions, formant ici aussi un système réticulé sans recoupement entre bâtiments, on retrouve les mêmes types de fosses que sur la fenêtre F.1, soit des latrines, quelques celliers et, contrairement à F.1, de nombreuses carrières qui a, pour la plus récente (St. 139), oblitérée une partie des structures protohistoriques.



fenêtre. 2

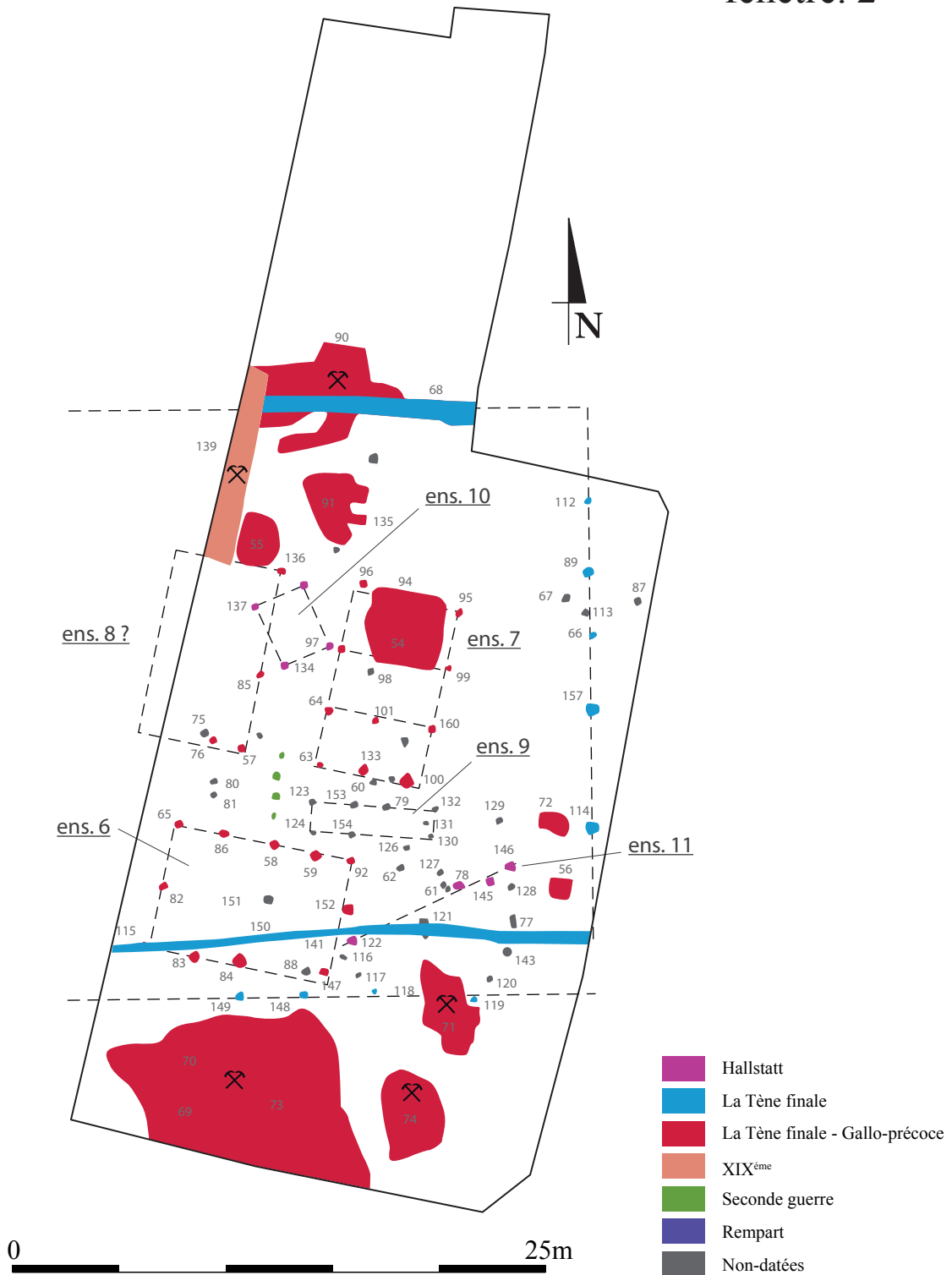


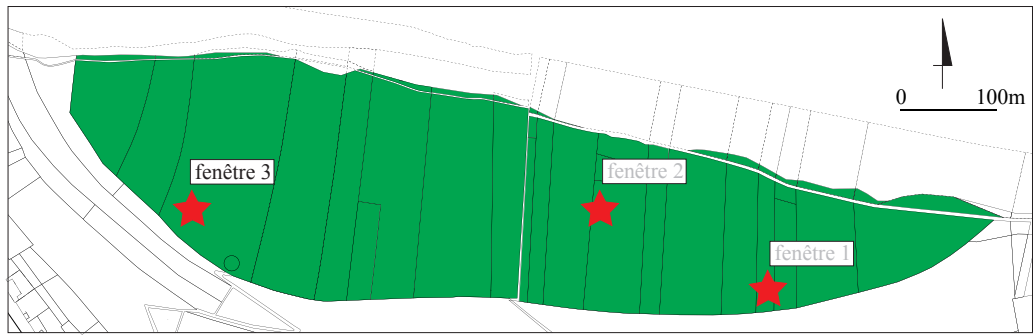
Figure 10 – Plan générale mis en phase de la fenêtre 2 (DAO, J.M. Palluau, Inrap).



Figure 11 – Vue zénithale de la fenêtre 2 (orthophotographie F. Levalet, ArcheoKap)

2.3. Fenêtre F.3 (fig. 12 et 13)

La fenêtre F.3, placée à l'ouest du plateau, a été abandonnée en cours de réalisation. Elle est occupée sur l'ensemble de sa surface d'une vaste carrière moderne qui semble d'après le MNT (fig. 13) être implantée sur la totalité de la parcelle A20. Au contact du rempart, au sud-ouest, la carrière était recoupée par un chemin et de nombreuses fosses de la 2^e Guerre mondiale qui ont totalement tronqué la structure de barrage sur son bord interne. Seul la partie externe du rempart était encore visible et a fait l'objet d'un rapide nettoyage et d'un relevé prolongé par une tranchée en direction de la plain à l'instar de F.1.



fenêtre. 3

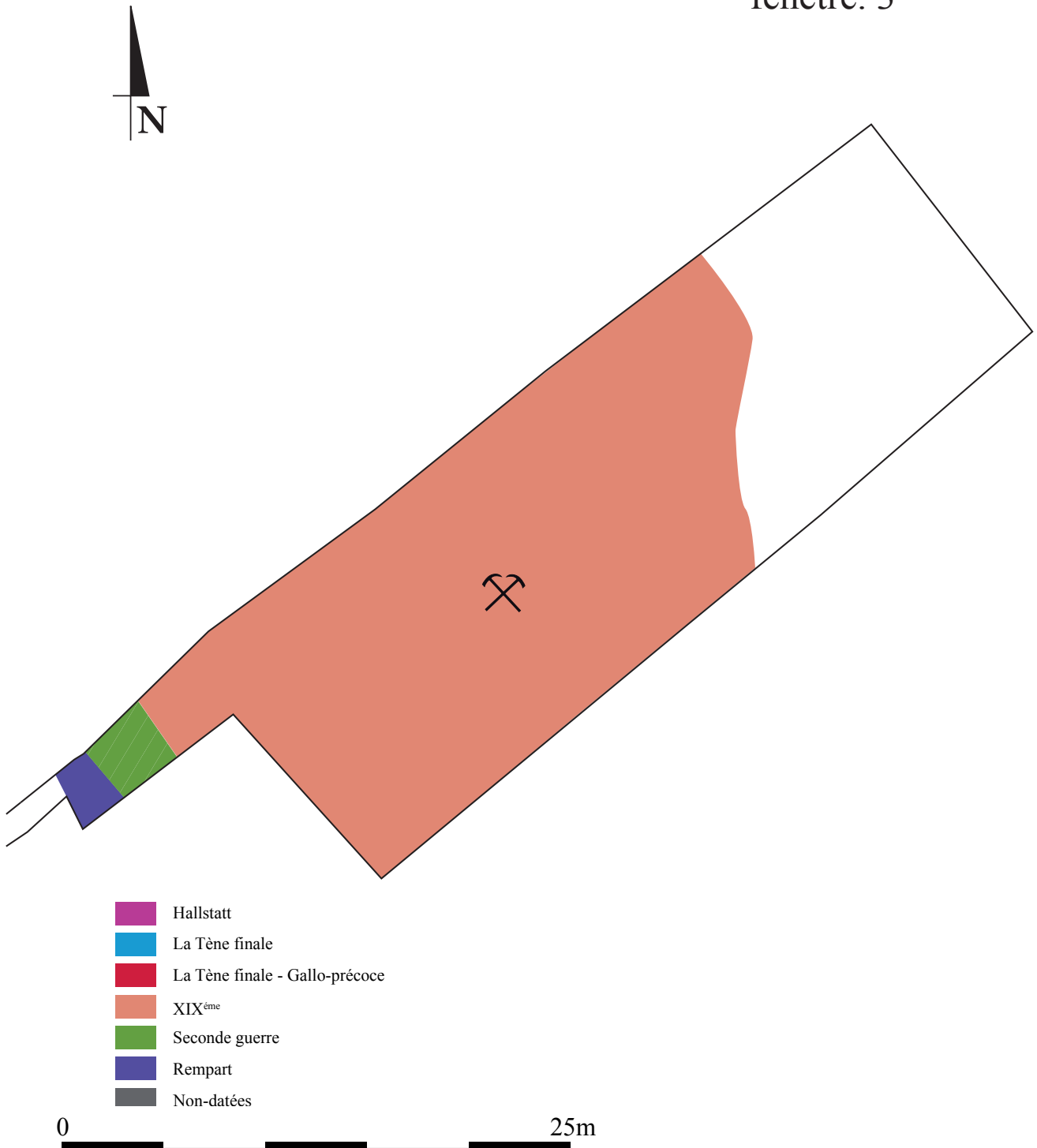


Figure 12 – Plan générale mis en phase de la fenêtre 3 (DAO, J.M. Palluau, Inrap).

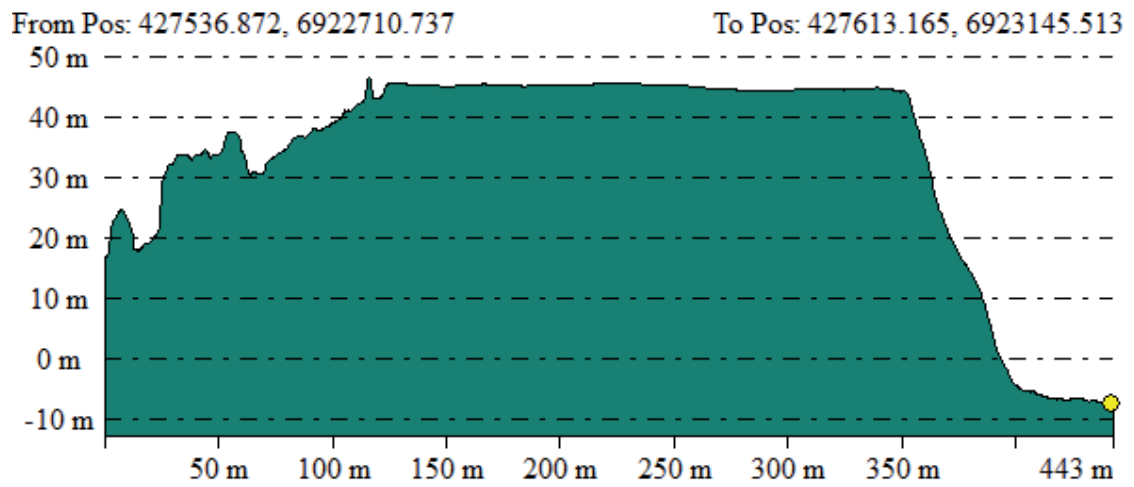
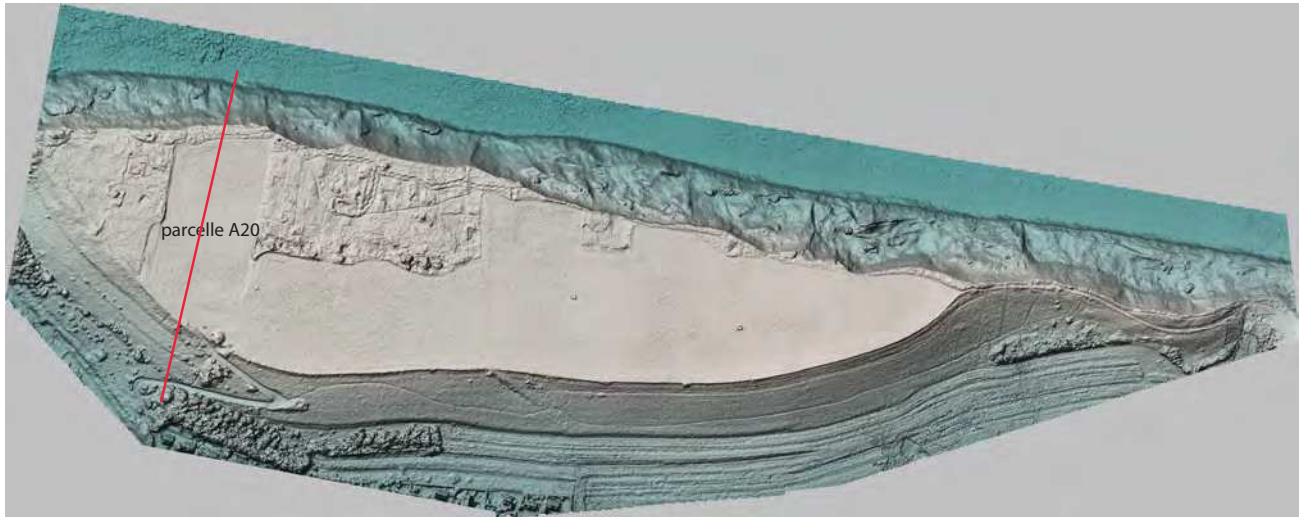


Figure 13 – La carrière de la parcelle A20. La carrière est très nette sur l’ombrage graduel, une coupe réalisée sur le MNT montre la déclivité du sol à ce niveau (DAO, panoramique).

3. Chronologie des occupations

En l'absence de stratigraphie horizontale (peu de recoupement entre structure) et de datations isotopiques, c'est le mobilier archéologique qui permet la mise en phase du site. Pour l'heure et dans l'attente de la stabilisation du mobilier en fer et base cuivre, une partie seulement de ce matériel a pu être étudié. Le travail, présenté ici pour la chronologie, porte donc sur le mobilier céramique et la monnaie. Le reste du matériel est juste rapidement évoqué et fera l'objet d'une présentation complète en 2015.

3.1. Le mobilier céramique

1339 tessons de poteries (16641g, **fig. 14**) ont été mis au jour lors de la campagne de fouille 2014. Ils proviennent de cinquante contextes différents, essentiellement de structures en creux (47). Le NMI bord est de 80 (étude K. Jardel et P. Giraud).

On compte seulement trois structures comprenant plus de cent fragments de poteries et cinq contiennent plus de cinquante tessons. Le mobilier provenant de ces cinq structures (St. 54, 55, 145, 146) représente environ 70 % du nombre total de restes céramiques. La moyenne du nombre de tessons par structure en dehors de ces cinq contextes est d'environ 9 fragments.

Aspect qualitatif

Vingt-trois contextes sur cinquante comprennent de la céramique tournée dont des restes d'amphores Italiques. Onze des contextes comptent une part importante de poteries montées au tour parmi lesquelles trois des structures les plus riches en céramiques (St. 54, 55, 56).

Les amphores Italiques (seules des Dressel 1 ont été identifiées) sont présentes dans sept à huit contextes dont les structures 54, 55, 56. Vingt-neuf fragments d'amphores ont été identifiés pour un poids de 5655g (1/3 du poids total des céramiques).

Les poteries dit de type Besançon (pots et jattes) ont été retrouvées dans sept à huit contextes différents, notamment dans les structures St 54, 55, 56.

Plusieurs productions qui existent dès la période dite augustéenne précoce (-30 à -10) ont été repérées dans huit contextes, notamment dans les structures 54, 55, 56. Parmi lesquels des *terra nigra*, VRP (vernis rouge pompéien), des cruches beige à engobe blanc, un gobelet à paroi fine (Oberaden 31), et des céramiques à engobe micacée. Outre les productions certaines formes sont des

marqueurs de la période augustéenne, comme le Menez 125 en *terra nigra*, les cruches à engobe blanc à bord en gouttière cannelé (cf. en région centre et à Angers)

Deux contextes ont livré des productions typiques du pays d'Auge de La Tène finale. Il s'agit surtout de vase dit « balustre » à fond débordant (piédouche), Ils sont modelés dans une argile à glauconie identifiée sur l'oppidum du Castellier à Saint-Désir (14, Giraud 2012).

Deux structures et un niveau sous rempart comprennent exclusivement des formes céramiques attribuables au Hallstatt final. La céramique de deux autres contextes (St. 78 et St. 141) est potentiellement de la même période.

Figure 14 – Décompte générale du mobilier céramique.

Fenêtre	Structure	US	NR	nb bords	poids amphores	poids total (gr.)
	ST 8		37			169
F2	St 16		21	2		189
F2	ST 17		17		113	166
F2	ST 20		24	2	12	132
F2	St 21		24	4		140
	St 22		14	1		61
F2	St 31		37	1		169
F2	ST 36		26			65
F2	St 48		6	1	120	233
F2	St 50		9	0		57
F2	St 52		25	1		71
	St 51		11	4		
	St 54		162	9	1747	3091
F3	St 55 quart nord-est		68	6	1203	2482
F3	St 55 quart nord-ouest		109	16	79	905
F3	St 55 quart sud-ouest		124	8	270	1578
F3	St 55 quart sud est		106	7	311	793
F3	St 55 quart sud est inf à 70		78	10	543	1066
	St 56		74		1115	1415
	St 58		1			25
	St 60		1			10
	St 62		7			43
	St 64		1			2
	St 66	6	1			13
	St 68	20	20		35	131
	St 69	1				9
	St 70	7	1			18
	St 71	12	4			63
	St 71 trou de poteau	3		1		13
	St 72	4				7
	St 73	7				72
	St 76		2			18
	St 77		1			9
	St 78		4			30
	St 79		2			8
	St 82		2			4
	St 83		1			
	St 84		8			57
	St 88		1			
F 3	St 91		12		26	74
F3	St 101		3			8
	St 102		16			86
F3	St 121		10			58
	St 121		1			2
	St 126		1			8
	St 133		3			12
	St 141		1			
	St 149		2		81	88
	St 159		2			
		US 3	6			55
Sd 3		US 13-14	14			80
Sd 3		US 16	20			86
F 1	carrière		9			80
F3	décapage		1			2
	St 145		50	2		1272
	St 146		141	3		1416

Description des céramiques par phase chronologique

Nous avons distingué quatre phases ou tendances chronologiques à partir de l'ensemble céramique (**fig. 15**). La première rassemble des contextes archéologiques comprenant exclusivement des éléments attribuables au premier âge du Fer. La deuxième correspond à des structures et horizons ayant livré uniquement de la céramique modelée et dans certains cas des fragments d'amphores républicaines rattachables à La Tène finale (vers le milieu du 1er siècle avant J.-C.). La troisième phase concerne des contextes de la période post conquête de César. La céramique tournée (totalement absente des contextes régionaux de La Tène finale même D2a) est présente mais très minoritaire et elle est parfois associée à des céramiques modelées de tradition laténienne. La dernière phase identifiée comprend des structures desquelles est issue une proportion importante de céramique tournée. L'essentiel des contextes de cette quatrième phase contient des céramiques produites au début de l'époque Augustéenne (dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C.).

Figure 15 – Répartition chronologique des assemblages céramiques.

Structures	présence tournées	part tournées importante	type augustéen p.	amphores italiqes	type Besançon	pâte glauc.	tendance chronologique
St 145							Hallstatt final
St 146							
US3							
St 78							
St 141							
ST 8						oui	La Tène finale
St 91				oui	oui	oui	
US 13-14					oui		
US16							
St 16	oui				oui		Période de transition à augustéen précoce (-40 à -10)
St 31	oui						
St 48	oui			oui			
St 51	oui						
St 52	oui						
St 84	oui						
St 102	oui						
ST 17	oui		oui				Augustéen précoce (-30 à -10)
ST 20	oui		oui	oui			
St 21	oui	oui			oui		
St 50	oui	oui	oui?				
St 54	oui	oui	oui	oui	oui		
St 55	oui	oui	oui	oui	oui		
St 56	oui	oui	oui	oui	oui		
St 68	oui		oui	oui			
St 69	oui	oui					
St 71	oui	oui	oui				
St 71 trou de poteau	oui	oui					
St 72	oui		oui				
St 76	oui	oui					
St 79	oui	oui					
St 149	oui	oui		oui			
St 22							Indéterminable
ST 36							
St 58							
St 60					oui?		
St 62							
St 64							
St 66						oui	
St 70							
St 73	oui						
St 77							
St 82							
St 83							
St 88							
St 101							
St 121							
St 126							
St 133							
St 159							
carrière	oui						

Les structures comprenant de la céramique du Hallstatt final

Le mobilier de deux structures en creux (St. 145 et St. 146) et d'un horizon du rempart (US 3) est attribuable à la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D3). Les quelques tessons de poterie issus de deux autres structures, St. 78 et 141 sont potentiellement rattachables à cette phase de l'occupation du site fortifié.

Le mobilier céramique de la structure 146 est abondant avec 141 fragments pour un poids de 1416 g. Les tessons de poteries sont peu émoussés et appartiennent à cinq individus différents. Un gobelet à profil simple convexe est pratiquement complet (**fig. 16, n° 1**). Sa pâte brune comprend de fins morceaux de coquilles fossiles. Ce lot comprend également plusieurs fragments d'un vase à épaule médiane à carène mousse et col concave (**fig. 16, n° 2**). Il est orné, sur le col et à la jonction col-panse, de trois moulures (cordons convexes) dont une centrale peu marquée. Sa surface externe rouge-orangé est lissée et comprend quelques traces d'un possible enduit à l'hématite. Sa pâte, brune par endroit, est fine ; elle comprend quelques quartz et des fins bioclastes éparses. De nombreux tessons de poterie appartiennent à une pièce de grande capacité à épaule (haute ?) carénée mousse dont le diamètre maximale dépasse 52 cm (**fig. 16, n° 3**). Sa pâte brune (parois orangées) comprend des bioclastes fins et des quartz.

L'ensemble céramique de la structure 145 comprend cinquante tessons pour un poids de 1272 g. Nous avons distingué sept individus modelés dans des argiles très variées. En effet on trouve dans ce lot des argiles bioclastiques et granitiques ainsi qu'une pâte limoneuse à nodules ferreux caractéristique d'une production régionale attribuée au Hallstatt D. Les deux éléments de formes identifiées sont un bord sortant d'une poterie à col concave à pâte fine granitique et un grand vase à épaule haute carénée et à paroi fine (**fig. 16, n° 4 et n° 5**). Ce dernier à une pâte fine brune à coquilles fossiles de petites dimensions.

L'US 2, devant le parement US3b, comprend un petit fragment d'un bord sortant de poterie et un gobelet à épaule carénée surbaissée et à col haut retrouvé écrasé sur place.

Les quelques tessons de poteries mis au jour dans les structures 78 et 141 (4 et 1 tessons) sont, par l'aspect de leur pâte à inclusions variées, potentiellement rattachables à cette phase d'occupation. L'unique fragment, de petite dimension, issu de St. 141 correspond à un bord sortant d'une poterie modelée.

On retrouve, dans ces contextes, des formes et pâtes caractéristiques du Hallstatt final régional. Pour exemples, Les vases hauts de grande capacité à épaules carénées mousses, les vases à épaules médiane et col convexe et les vases à épaule surbaissée et col haut sont présents dans les phases de la fin du VI^e s. et début du Ve s. du site de Cagny « Projet Décathlon » (Giraud 2011), de Saint-Martin-de-Fontenay « Le chemin de May » (Germain-Vallée 2007) et l'éperon de Banville « La Burette » (Kerdivel 2005).

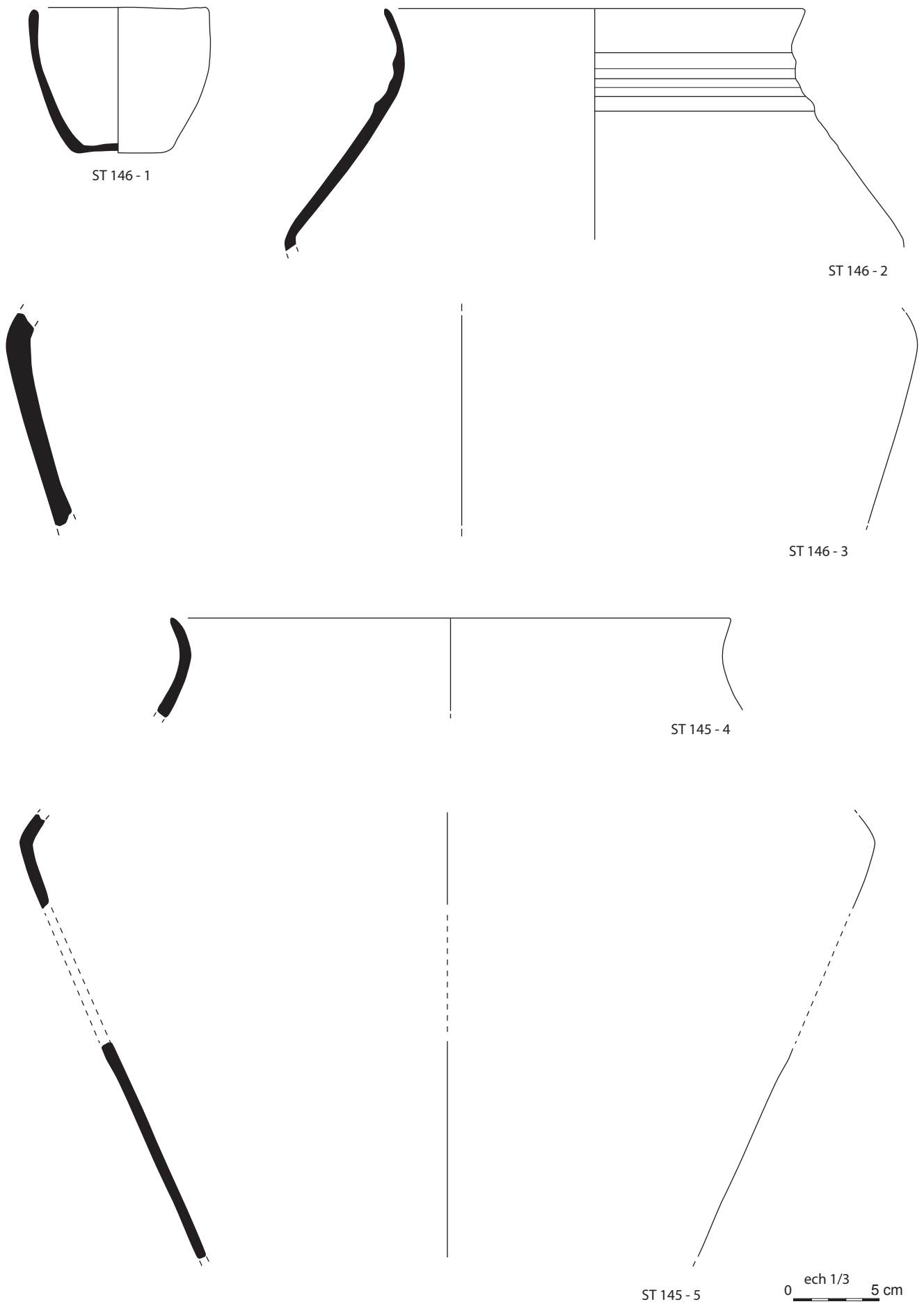


Figure 16 - Formes céramiques des structures 146 et 145 (DAO A. Cocollos, CG14).

Les structures comprenant de la céramique du milieu du I^{er} s. avant J.-C.

Dans la région de Basse-Normandie, les nombreux sites fouillés de La Tène finale dont plusieurs sites fortifiés de hauteur n'ont pas livré de céramique tournée. Par exemple, les ensembles céramiques des phases récentes des occupations de l'oppidum du « Castellier » à Saint-Désir (14) et de l'éperon barré de Moul « La Hoguette » (comprenant des céramiques de type Besançon et des amphores Dressel 1B) ne comptent pas de poterie montée au tour (Giraud, en cours). La céramique tournée est un indice chronologique important pour la seconde moitié du premier siècle avant notre ère car on estime qu'elle fait son apparition dans les ensembles céramiques régionaux seulement après les années 40 avant J.-C.

Toute une série de structures (15) ont livré des tessons de poteries modelées potentiellement attribuables à La Tène finale, mais pour la grande majorité d'entre-elles ce mobilier souvent peu nombreux et émoussé n'est pas caractérisable. Deux structures en creux (St. 8, 91) et deux horizons (US 13-14 ; US 16), au niveau du rempart, comprennent du mobilier céramique rattachable à La Tène D2 (vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.).

Céramique de la structure 8

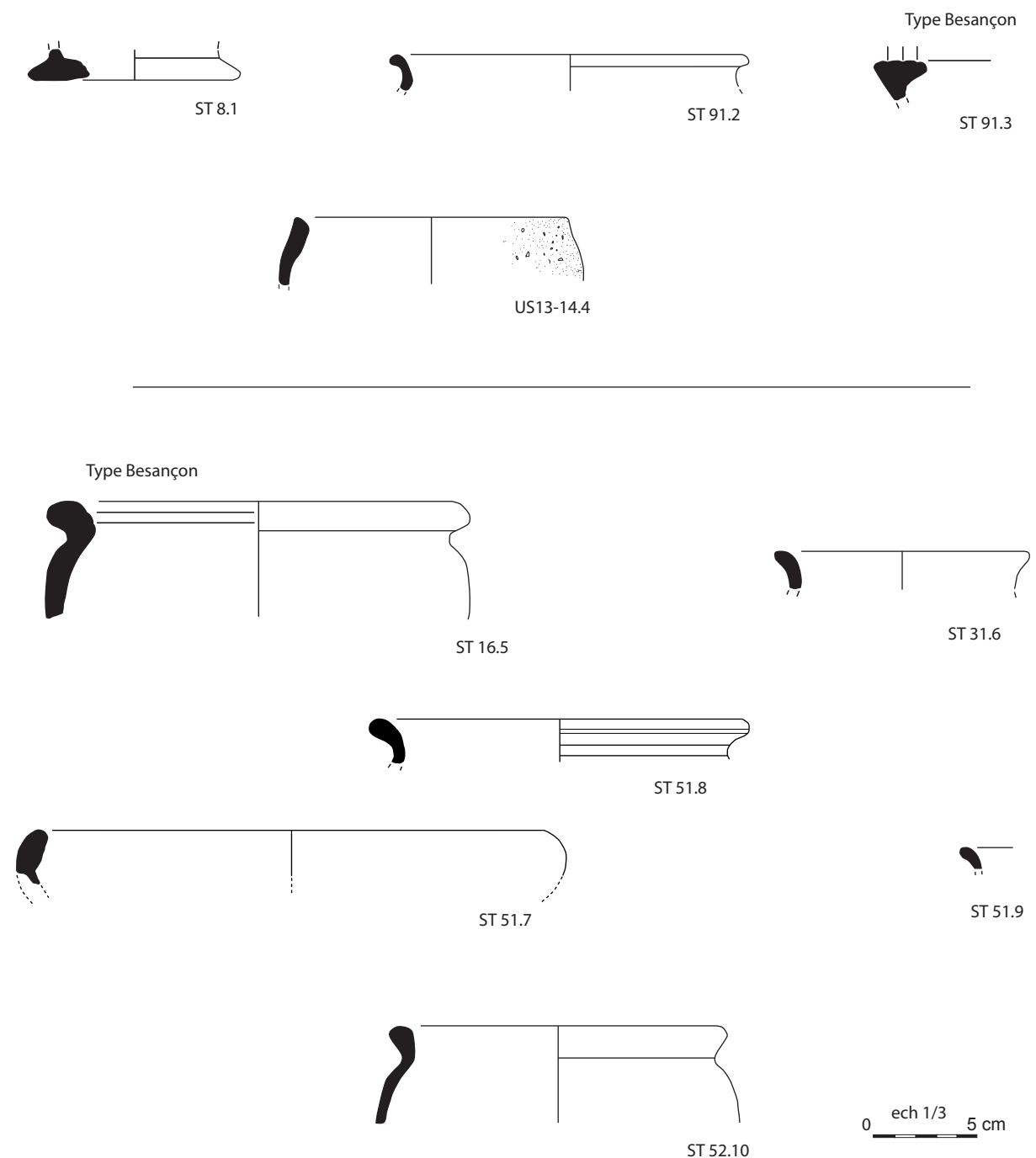
La structure 8 est une fosse située au nord de la fenêtre 2. Elle comprend 37 tessons de poteries (169 g) assez émoussés, aucune pièce ne semble tournée. La majorité des pâtes comprend des inclusions bioclastiques. Deux fragments d'un pied de vase de type « piédouche » possèdent une pâte à glauconie (**fig. 17, n° 1**). Ce type de fond correspond le plus souvent à des vases dit « balustres », très courant sur les sites fortifiés de hauteur de la Tène finale, notamment dans la région. Sa pâte glauconieuse correspond à celle de vases de même type retrouvés sur les sites du Pays d'Auge comme l'oppidum du Castellier à Saint-Désir et l'éperon barré de Moul « La Hoguette ». Deux esquilles d'amphore Italique font également partie de ce lot. La céramique provenant de cette structure est cohérente avec une attribution chronologique au milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

Céramique de la structure 91

Cette grande fosse a livrée peu de mobilier céramique avec seulement 12 tessons de poterie (74 g) dont un éclat d'amphore italique. Deux éléments de forme font partie de ce lot. Un bord de petite jatte de type « Besançon » à rebord plat cannelé est assez émoussé (**fig. 17, n° 3**). On retrouve des pièces comparables dans les contextes de La Tène finale (D2) notamment sur l'éperon barré de Moul « la Hoguette » (Giraud, en cours) mais aussi d'habitat à enclos comme à Bréville-Les-Monts (déviation d'Hérouvillette,

RD513, Hincker, 2000). Le second élément est un petit fragment de bord de forme haute (**fig. 17**, n° 2). Il est également très émoussé. Il appartient à un vase à petit col légèrement convexe et lèvre arrondie sortante, peut-être un vase de type balustre. Sa pâte est très fine et comprend quelques inclusions bioclastiques. La céramique issue de ce contexte est caractéristique du milieu du Ier siècle avant J.-C. cependant elle est très fragmentaire et émoussée et n'est donc pas issue de rejet direct. Cela fait plutôt penser à du mobilier résiduel. En tout cas, sa présence confirme une occupation du site vers la période de la guerre des Gaules même si elle ne constitue qu'un *terminus post quem* pour le comblement de la fosse 91.

Figure 17 - Formes céramiques des structures 8, 91, 16, 31, 51, 52 et de l'US 13-14 (DAO A. Cocollos, CG14).



Céramique de l'US 13-14

Cet horizon de la zone du rempart a livré quatorze tessons de poterie (80 g) dont le bord d'un petit vase ou gobelet à bord équerri, à pâte à coquilles non triées (**fig. 17, n° 3**). Ce type de forme n'est pas vraiment caractéristique d'une période, mais elle est présente dans des ensembles céramiques de La Tène finale comme à Caen « ZAC Beaulieu » (Besnard-Vauterin et al., 2003) et de l'oppidum du Castellier à Saint Désir (Giraud 2012, p.66-67). On retrouve ce type de poterie ornée de cannelures dans des contextes de La Tène finale de la plaine de Caen comme à Mondeville « L'étoile » (Besnard-Vautrin dir. 2009). Un fragment de panse d'une poterie de type Besançon permet de placer ce lot céramique vers ou après le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

Céramique de l'US 16

Vingt tessons de poterie (86 g) proviennent de l'US 16 de la zone du rempart. Il s'agit uniquement de céramique non tournée dont une à pâte coquillée non triée. Le seul élément de forme est un petit fragment d'un bord de vase à lèvres arrondi. Les bords de ce type sont courant pour les formes hautes de La Tène finale notamment les vases de type balustre.

Les structures attribuables à la période de transition, fin de La Tène D2-période Augustéenne précoce (40 à 10 avant J.-C.), fig. 17, n° 5 à 10

Nous avons identifié sept contextes renfermant des céramiques de tradition laténienne avec une part faible de céramique tournée. Il s'agit des structures 16, 31, 48, 51, 52, 84 et 102. Une d'entre elles comprend un fragment d'anse d'amphores italiques Dressel 1 (St. 48) et la structure 16 a livré un fragment de poterie de type Besançon (post-conquête). La structure 31, qui est une fosse située au nord de la fenêtre 1, compte un seul fragment de céramique tournée. Le reste du lot est composé de céramiques bioclastiques ou à inclusions granitiques dont un fragment de bord d'un vase à col court. La structure 51 comprend plusieurs éléments de forme dont une écuelle tournée à bord rentrant arrondi, attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. La structure 52 a livré un haut de vase, a priori non tournée, à bord arrondi de même tradition que ceux de la structure 51. Les structures 102 et 84 contiennent très peu de mobilier céramique dont quelques individus tournés.

Une partie de ces lots sont probablement attribuables au dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. notamment ceux issus des trous de poteaux du même bâtiment que la structure 50. Quelques un témoignent sans doute d'une perduration de l'occupation du site entre le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et la période augustéenne précoce.

Les structures comprenant de la céramique de 25 à 10 av, fig. 18 à 20

La Structure St. 54 (fig. 18)

Elle a livré un total de 162 tessons pour un nombre de 22 NMI avec 9 bords. Cet ensemble est donc le deuxième lot « important » avec celui de la structure St. 55 (**tableau 1**).

<i>types</i>	<i>nb</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>
Cér. "type Besançon"	13	2	9,1%	2
Cér. blanche	38	1	4,5%	1
Cér. Claire fine	3	4	18,2%	1
Cer tournée à pâte	4	3	13,6%	0
Cer non tournée	82	9	40,9%	5
Amphores	22	3	13,6%	0
total	162	22	100	9

Tabl. 1 – Décompte du matériel céramique de la structure St. 54.

La céramique de type Besançon rassemble 13 tessons appartenant à deux pots différents. L'un présente une lèvre incisée de deux rainures internes, l'autre ne comporte pas de rainure et son épaulement est fortement marqué (diam d'ouverture 20 cm ; **fig. 18, n° 1**).

L'unique cruche est en argile blanche, son col est cylindrique et sa lèvre déversée est rainurée à son extrémité (**fig. 18, n° 2**).

La céramique non tournée représente 41 % du lot avec 9 NMI. S'il est difficile d'identifier clairement les formes au vu de la petite taille des éléments découverts, quelques observations peuvent être faites. Parmi les cinq bords, l'un appartient à un gobelet. On note un décor de doubles cannelures sur un fragment de panse. L'une des céramiques non tournée présente une pâte glauconieuse, tandis que le piédouche est à pâte bioclastique (**fig. 18, n° 3**). Deux fragments sont couverts d'un enduit rouge.

Les trois céramiques modelés à pâte brunes ont été distinguées d'après les tessons de panse, puisqu'aucun bord ni fond n'a été découvert (**fig. 18, n° 8**). L'un des fragments est orné d'un fin cordon à hauteur de l'épaulement, et un autre présente un décor ondé.

Les vingt-deux fragments de panse d'amphores mis au jour dans St. 54 appartiennent à trois individus de type Dressel 1, de provenance italique.

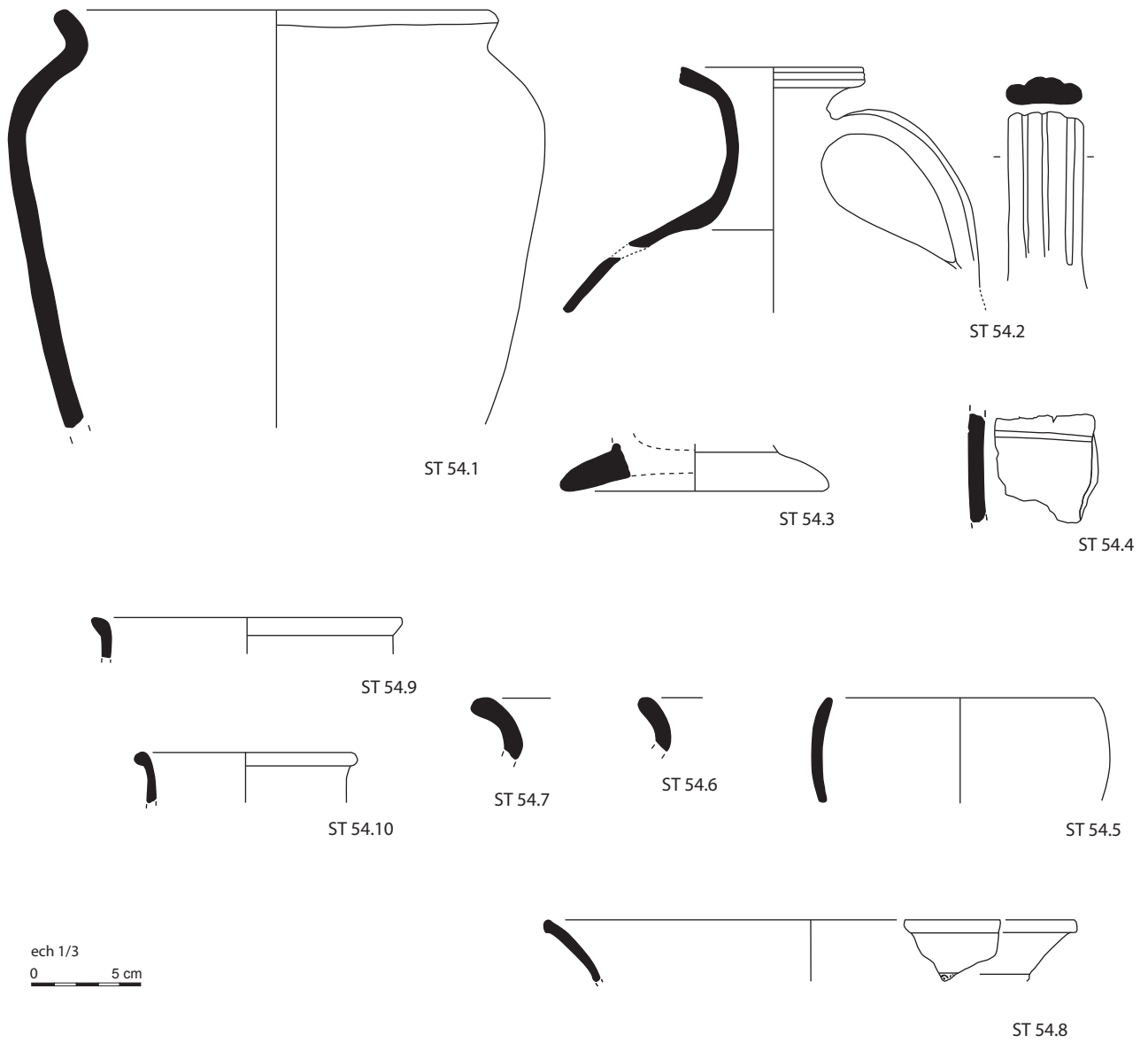


Figure 18- Formes céramiques de la structure 54 (DAO A. Cocollos, CG14).

La Structure St. 55 (tabl. 2, fig. 19 et 20)

<i>Types</i>	<i>nb</i>	<i>N.M.I</i>	<i>%</i>	<i>bords</i>
type Besançon	34	4	8,5%	4
Cér. à paroi fine	1	1	2,1%	1
cér. Peinte	3	1	2,1%	1
cér; à engobe micacée		3	6,4%	3
Cér. "type Besançon"	34	4	8,5%	4
Terra nigra	6	3	6,4%	3
"Rouge pompéien"	23	1	2,1%	1
Cér. blanche	4	2	4,3%	0
Cér. Pâte orangée	82	3	6,4%	3
cér à pâte claire	134	15	31,9%	15
pâte rouge à enfumage	34	1	2,1%	1
Com. non tournée	100	3	6,4%	3
pâte rouge à engobe noir	5	1	2,1%	1
Amphores	17	4	8,5%	1
Autre	1	1	2,1%	0
total	478	47	100	41

Tabl. 2 – décompte du matériel céramique de la structure St. 55.

La céramique de type Besançon comprend 34 tessons appartenant à quatre pots différents ce qui représente 8,5 % de l'ensemble du lot céramique (fig. 20, n° 29 à 32). Deux d'entre eux ont une ouverture, respectivement de 18 et 20 cm et, la lèvre est dotée de deux sillons internes. Les deux autres sont des pots de dimension plus modeste (13 et 15 cm de diam d'ouverture) agrémentés d'une lèvre à sillon unique.

A proportion égale de 3 NMI soit 6,4 % des NMI / NTI, on trouve la céramique à engobe micacée, la *terra nigra*, la céramique non tournée et la céramique commune claire.

La céramique à engobe micacée concerne deux pots à lèvre arrondie déversée à sillon sommital (fig. 20, n° 33, 34) et un pot à petite lèvre en amande de production distincte (fig. 20, n° 35).

La *terra nigra* se compose d'un bord de jatte carénée de type Menez 103 (fig. 19, n° 2), d'un bord déversé (peut-être d'un vase bobine Menez 125, fig. 19, n° 3), d'une coupe à paroi oblique et à lèvre débordante apparentée au type proche du Menez 39 (fig. 19, n° 1). Cette dernière est comparable aux types retrouvés à Orléans dans un contexte augustéen 1 (Riquier 2005 p. 35 fig. 8) et à Varennes-sur-Allier dans un contexte augustéen ancien (Lallemand 2005 p. 55, forme 90 p. 45).

La céramique commune claire (tournée) présente des pâtes orangées. On distingue une lèvre de cruche à bord en bandeau cannelé à engobe blanc (fig. 19, n° 9 ; à Orléans dans contexte augustéen 1, Riquier 2005 p. 34, à Angers -10 / + 15, Mortreau 2005 p. 85, à Tours à l'horizon 1, Couvin 2005 p. 121), 1 pot à petite lèvre déversée, 1 bord à « bandeau / cordon ondulé » d'une forme indéterminée (fig. 19, n° 10). Signalons une autre lèvre incisée

de deux rainures, à pâte orangée et engobe blanc qui appartient vraisemblablement à une cruche de même forme de la précédente le type *camulodunum* 163b ou alors à une cruche balustre à col cylindrique (**fig. 19, n° 8**) similaire aux types retrouvés en val de Loire (Couvin, 2005 p. 108).

La céramique tournée rassemble toute une série de céramiques à pâte beige à brune, pour certaines rubéfiées en surface. L'essentiel des formes concernent jattes (forme moyenne) et des pots (formes hautes, **fig. 19, n° 14, 15 et 21 à 28**). Une forme se distingue, il s'agit de jattes à profil en « S » et lèvre aplatie (**fig. 19, n° 16 à 20**). Leur diamètre d'ouverture varie de 12 à 20 cm. Deux des coupes sont ornées de deux sillons sur sa lèvre. Les autres formes sont des pots à col déversé et lèvre arrondie.

Deux autres pots en céramique tournée se distinguent par leur pâte tandis qu'ils ont la même forme. Il s'agit de pots, selon toute vraisemblance balustres, à long col éversé terminé par une petite lèvre arrondie (**fig. 20, n° 36, 37**). L'un présente une pâte rouge et un enfumage noir et comprend des micas et quartz. L'autre, à pâte rouge également, est recouverte d'un engobe noir en surface, et présente de fines inclusions.

Cet ensemble a livré une assiette à engobe interne rouge pompéien doté d'un sillon sur la lèvre (**fig. 19, n° 6**). La pâte est beige-orangé et comporte des micas. Alors que les autres éléments découverts sont réduits à de petits fragments offrant peu de collages, l'assiette à engobe interne rouge pompéien est quasi complète. Il s'agit d'un plat à paroi convexe et fond plat doté d'un bord légèrement épaissi, agrémenté d'une rainure au sommet. Classé par Goudineau sous la référence 29 ; la chronologie de ce type se situe entre -25 et 25 ap. J.-C.

Les amphores sont au nombre de quatre. Seul, un élément peut être identifié, il s'agit d'un col de Dressel 1 C italique. Un fragment d'anse très usé suggère un usage dévoyé probablement comme polissoir (**fig. 19, n° 7**).

Parmi la céramique d'importation on note la présence d'un bord de paroi fine. Si ces parois fines sont connues sur plusieurs sites tardo-républicains de Gaule du Nord, ils arrivent sur les camps du limes Rhénan avec les militaires sous Auguste (Brulet et al. 2010, p. 300). Le fragment découvert dans la St. 55 est l'unique élément de ce type mis au jour sur le site et peut être rattaché au type Oberaden 31 dit « Rippenbecher », Il présente une pâte calcaire de couleur ocre brun clair, et s'apparente donc plutôt au type plus rare sur le *Limes*.

Un autre fragment de céramique présente une pâte beige rosée, recouverte d'un engobe rouge foncé mat partiellement conservé, sur la paroi externe tandis que quelques traces d'engobe brun sont visibles sur la paroi interne. On distingue un décor, selon toute vraisemblance des globules ou des perlettes. Cet élément pourrait être un fragment de lampe à huile comparable à des exemplaires retrouvés dans le Golfe de Fos et datées d'époque tardo-républicaine (Rivet 2003, p. 49).

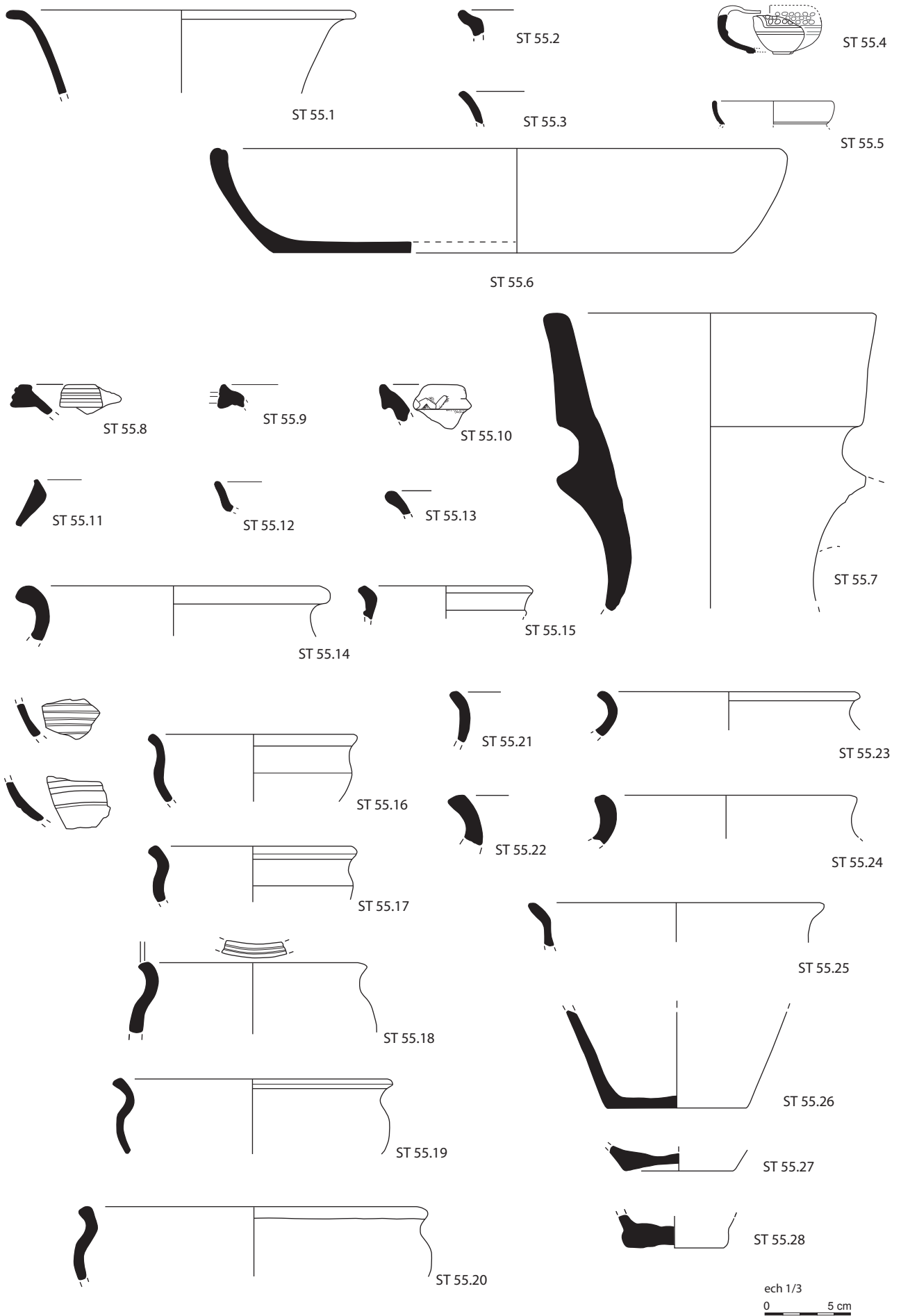


Figure 19- Formes céramiques de la structure 55 (DAO A. Cocollos, CG14).

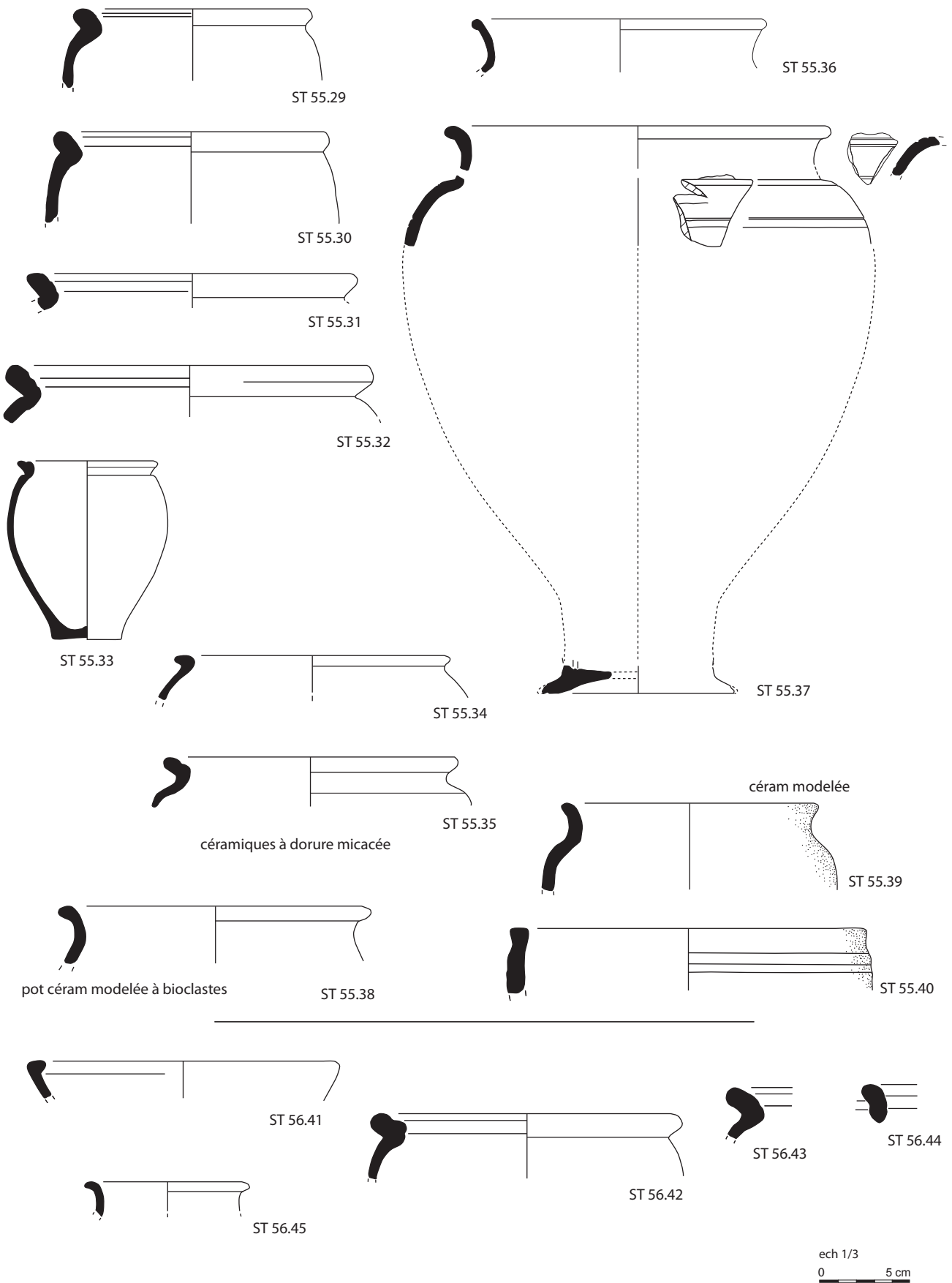


Figure 20 - Formes céramiques des structures 55 et 56 (DAO A. Coccollos, CG14).

Les amphores sont au nombre de quatre. Seul, un élément peut être identifié, il s'agit d'un col de Dressel 1 C italique. Un fragment d'anse très usé suggère un usage dévoyé probablement comme polissoir.

En parallèle aux éléments mis au jour, on note l'absence de sigillée italique, de parois fines de type Beuvray, de *terra rubra*, mais aussi le faible nombre d'amphores, et de surcroît la présence unique de Dressel 1 et l'absence de Tarraconaise (Dressel 2/4 et Pascual 1).

Ceci nous incite donc à situer ces ensembles à la période augustéenne précoce, après -30 mais avant -10.

La Structure St. 56 (fig. 20)

La structure St 56 a livré un total de 80 NR dont 37 en céramique tournée et 43 en céramique non tournée (**tabl. 3**).

<i>Types</i>	<i>nb tessons</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>
Cér. "type Besançon"	6	3	10,3%	3
Terra nigra	3	2	6,9%	0
Cér. Claire fine	6	4	13,8%	2
Com. sombre sableuse	14	8	27,6%	0
Com. non tournée	43	10	34,5%	0
Amphores	8	2	6,9%	0
total	80	29	100	5

Tabl. 3 – décompte du matériel céramique de la structure St. 56.

Les trois bords de type Besançon présentent une lèvre à double sillon interne (**fig. 20, n° 42 à 44**). Les huit fragments de panse d'amphores appartiennent à des Dressel 1 italiques (2 NMI).

La céramique claire fine compte 4 NMI dont des fragments de panse issus de deux cruches différentes à engobe blanc, l'une à pâte beige l'autre à pâte orangée. On distingue également un col de gobelet (?) à petit col droit et lèvre déversée arrondi, la pâte est beige dotée de nombreux nodules rouges (**fig. 20, n° 45**). Une petite jatte / coupe possède un bord à lèvre arrondie rentrante dotée d'un sillon sommital, la pâte est beige rosée très riche en micas (**fig. 20, n° 41**).

Si les formes de *terra nigra* ne peuvent être identifiées au vu du fragment de panse, deux pâtes se distinguent néanmoins, l'une micacée blanche à surface grise, l'autre rouge brun à enfumage gris sombre.

Aucune forme de céramique non tournée ne peut être identifiée, mais l'on note toutefois la représentativité de cette catégorie (35,5 % de l'ensemble avec 10 NMI).

La céramique comme témoin d'une présence militaire ?

La part des importations «romaines» est minime. Elles se composent d'amphores, uniquement des amphores à vin italique de type Dressel 1. Les autres catégories ne concernent que des individus uniques à savoir une assiette à engobe rouge pompéien (VRP), un gobelet à parois fines (de type Oberaden 31) et un fragment de lampe à engobe rouge.

Si les parois fines sont connues sur plusieurs sites tardo-républicains de Gaule du Nord, elles arrivent sur les camps du limes Rhénan avec les militaires sous Auguste (Brulet et al. 2010, p. 300). Le fragment découvert dans la St. 55 est l'unique élément de ce type mis au jour sur le site. Largement abondante sur les camps militaires du limes, les céramiques à paroi fines sont également présentes, mais beaucoup plus rarement sur les sites augustéens de l'arrière-pays, constituant dans certains cas un marqueur d'une présence militaire.

3.2. Les monnaies

Les monnaies étudiées cette année forment deux lots (étude A. Lefort). Un premier issu d'une collection particulière d'un prospecteur amateur qui avertit des découvertes réalisées sur le site, a à son tour prospecté le plateau et racheté plusieurs monnaies découvertes antérieurement (**fig. 21 et 22**). Ce lot monétaire tout à fait exceptionnel pour la région fait état d'un faciès très varié où figurent une majorité de quinaires séquanes à la légende TOGIRIX, de bronzes frappés carnutes PIXTILLOS ou encore des oboles de Marseille en quantité significative (inventaire et tableaux).

Figure 21 – Inventaire de la collection Leveel.

	Attribution	Nombre	%
	Indéterminé	56	44,4
	Nord-Ouest ?	5	4,0
	Basse-Seine	5	4,0
Normandie	Littoral bas-normand	3	2,4
	Lexoviens	3	2,4
	Aulerques Eburovices	2	1,6
	Bituriges Cubes	1	0,8
	Carnutes	7	5,6
Centre Est	Eduens	1	0,8
	Parisii	1	0,8
	Sénon	6	4,8
	Ambiens	2	1,6
	Nerviens	2	1,6
Belgium	Leuques	4	3,2
	Trévires	1	0,8
	Rèmes	1	0,8
	Suessiones	1	0,8
Est	Séquanés	16	12,7
	Lingons	1	0,8
Sud	Marseille	6	4,8
	Rome	2	1,6

Attribution	Nombre
Normandie	18
Belgium	11
Centre Est	16
Est	17
Marseille	6
Rome	2
Total	126
Argent	29
Potin	14
Bronze	81
Billon	2

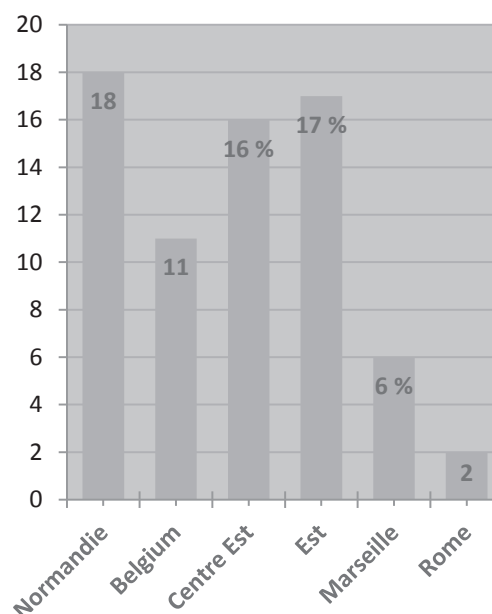
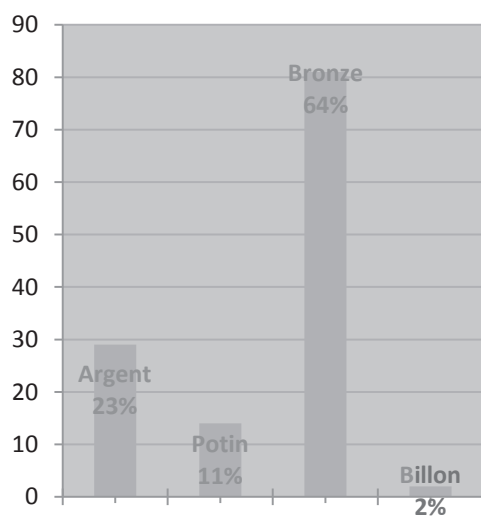
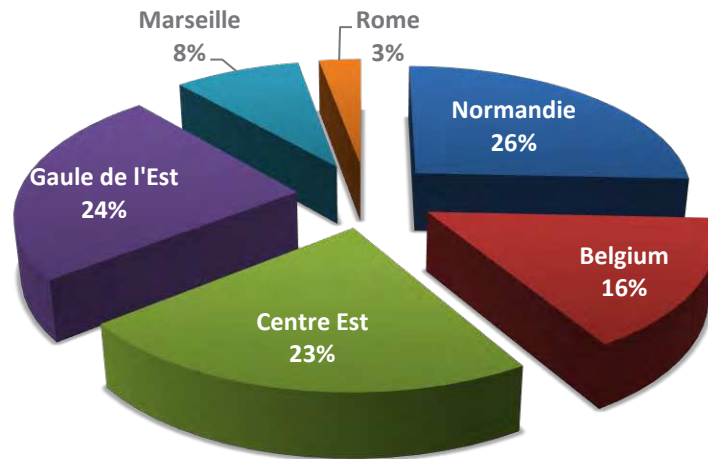


Figure 22 – Distribution des provenances des monnaies de la collection Levelle.



Avec les 4 exemplaires mis au jour durant les sondages de 2010, la fouille de cette année a permis de mettre au jour 51 monnaies (fig. 23). Exceptionnel par le nombre d'exemplaires déjà relevé, le corpus des monnaies du Mont-Castel constitue d'ores et déjà un jalon important pour l'étude de la circulation monétaire à la toute fin de l'âge du Fer en Basse-Normandie. La découverte de monnaies gauloises est en effet exceptionnelle sur les sites du second âge du Fer de la région. Ainsi, en se basant sur les données de fouilles récentes et publiées, on ne dénombre que 113 pièces pour 7 sites répartis entre la Manche, le Calvados et le nord de l'Orne (fig. 24). Ce nombre est même à ramener à 46 si l'on exclut les 67 exemplaires du dépôt de Ifs « Object'Ifs Sud » pour ne considérer que les monnaies dispersées.

Département	Commune	Site	Type	Position	Nombre
Calvados	Cormelles le Royal	AGV	Etablissement rural	Dispersées	1
Calvados	Fleury/Orne C	CD 120	Etablissement rural	Dispersées	2
Calvados	Ifs	Object'Ifs Sud	Etablissement rural	Dépôt	67
Calvados	Touffréville	La Saussaye	Etablissement rural	Dispersées	8
Manche	Urville-Nacqueville	La Batterie Basse	Habitat groupé	Dispersées	8
Manche	Orval	Les Pleines	Habitat rural	Dispersées	2
Orne	Exmes	Object'Ifs Sud	Eperon barré	Dispersées	25

Figure 24 - Décompte des monnaies gauloises découvertes en fouille dans la Manche, le Calvados et le nord de l'Orne

N°	Métal	Ø mm	Poids	Dénomination	Légende / Type	Attribution	Références
1	Argent	8	0,32	Obole	MA	Marseille	LT 580-699
2	Argent	9	0,52	Obole	MA	Marseille	LT 580-699
3	Argent	8	0,37	Obole	MA	Marseille	LT 580-699
4	Argent	9	0,28	Obole	MA	Marseille	LT 580-699
5	Argent	18	3,51	Denier	ROMA // X LABEO - Q. FABI	Rome	RRC 273; CRR 532
6	Argent	18	2,83	Denier	M. SCAVR / AED CVR / EX - SC // REX ARETA	Rome	RRC 422; CRR 913
7	Argent	18	1,43	Denier	Tête casquée à droite - Bouclier gaulois, carnynx et légende ...NVS	Rome	RRC 450 ; CRR 941
8	Argent	12	1,95	Quinaire	Q DOCI SAM F	Séquanais	LT.5405, DT.3245, BN.5402-5507, Sch/Lyon 525
9	Argent	13	1,79	Quinaire	Q DOCI SAM F	Séquanais	LT.5405, DT.3245, BN.5402-5507, Sch/Lyon 525
10	Argent	12	1,95	Quinaire	Q DOCI SAM F	Séquanais	LT.5405, DT.3245, BN.5402-5507, Sch/Lyon 525
11	Argent	12	1,64	Quinaire	Q DOCI SAM F	Séquanais	LT.5405, DT.3245, BN.5402-5507, Sch/Lyon 525
12	Argent	12	1,75	Quinaire	TOGIRIX	Séquanais	LT.5550, DT.3248, Sch/Lyon 495
13	Argent	13	1,81	Quinaire	TOGIRIX	Séquanais	LT.5550, DT.3248, Sch/Lyon 495
14	Argent	12	1,95	Quinaire	TOGIRIX	Séquanais	LT.5550, DT.3248, Sch/Lyon 495
15	Argent	14	0,7	Lamellaire	Indéterminé	Gaule de l'Est	
16	Argent	14	0,65	Lamellaire	Indéterminé	Gaule de l'Est	
17	Argent	13	0,6	Lamellaire	Indéterminé	Indéterminé	
18	Potin	20	5,4	Potin	Potin aux animaux affrontés (classe I)	Suessiones	LT 7467, Sch/GB 654
19	Potin	20	4,02	Potin	Potin au personnage courant	Rèmes	LT 8124 - Sch/GB 684
20	Potin	20	4,38	Potin	Potin au rameau (classe IV)	Nerviens	LT 8620, Sch/GB 683
21	Potin	19	3,09	Potin	Indéterminé	Indéterminé	
22	Potin	15	0,67	Potin	Tin coin	Cantii	LT 9538-9540
23	Bronze	20	6,55	Statère	Statère bas-normand au sanglier	Littoral bas-normand	SS/L-4c
24	Bronze	17	1,83	Petit bronze	Bronze VOCVNILIOS à l'aigle	Carnutes	LT 7575, DT 2639
25	Bronze	17	4,11	Moyen bronze	D: visage et légende à droite R: cheval à droite entouré d'une légende	Carnutes ?	
26	Bronze	14	2,57	Petit bronze	PIXTILOS (classe III - à l'oiseau et à la main)	Carnutes	LT 7070 - DT 2467
27	Bronze	15	2,69	Petit bronze	Bronze au loup	Carnutes	DT 2610, Sch/Lyon 802
28	Bronze	16	3,03	Petit bronze	Bronze à l'aigle et à l'aiglon	Carnutes	LT 6088, Sch/Lyon 764-767
29	Bronze	15	3,3	Petit bronze	Bronze à l'aigle et au serpent	Carnutes	LT 6077, Sch/Lyon 798-801
30	Bronze	17	3,69	Petit bronze	PIXTILOS au cheval et au sanglier	Carnutes	DT 2475
31	Bronze	12	1,69	Flanc monétaire	Flanc monétaire vierge		
32	Bronze	15	2,77	Petit bronze	Bronze à l'oiseau	Sénons	LT 7490-7565
33	Bronze	16	1,67	Petit bronze	Bronze à la légende VIRICIVS (classe I)	Pagus Catuslugi	LT 8569, Sch/Lyon 454
34	Bronze	14	0,91	Petit bronze	Bronze reprenant le motif du statère SS/L-4	Nord-Ouest	Inédit
35	Bronze	15	2	Petit bronze	Bronze à la joue luniforme (Lyre au revers)	Nord-Ouest	Inédit
36	Bronze	15	1,85	Petit bronze	Bronze à la joue luniforme (Lyre au revers)	Nord-Ouest	Inédit
37	Bronze	16	2,75	Petit bronze	D: joue luniforme au nez en sanglier R: motif du SS/L (au sanglier)	Bas normand	Inédit
38	Bronze	16	3,79	Petit bronze	CISIAMBOS au lion	Lexoviens	LT 5253, DT 2491
39	Bronze	14	2,35	Petit bronze	D: bronze à la joue luniforme R: Cheval à droite surmonté d'une lyre	Bas normand	Inédit
40	Bronze	15	4,2	Moyen bronze	Fruste	Indéterminé	
41	Bronze	16	1,59	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
42	Bronze	15	1,09	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
43	Bronze	10	0,39	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
44	Bronze	15	0,79	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
45	Bronze	17	3,74	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
46	Bronze	15	4,09	Moyen bronze	Fruste	Indéterminé	
47	Bronze	15	1,52	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
48	Bronze	13	1,1	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
49	Bronze	11	0,57	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
50	Bronze	15	1,05	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	
51	Bronze	11	0,8	Petit bronze	Fruste	Indéterminé	

Page de gauche : Figure 23 – Inventaire des monnaies 2014

Collection Leveel		
Total	126	
Identifiées	66	52,40%
Argent	29	23%
Potin	14	11,10%
Bronze	81	64,30%
Billon	2	1,60%
Fouilles 2014		
Total	51	
Identifiées	37	72,50%
Argent	17	33,30%
Potin	5	9,80%
Bronze	29	56,90%

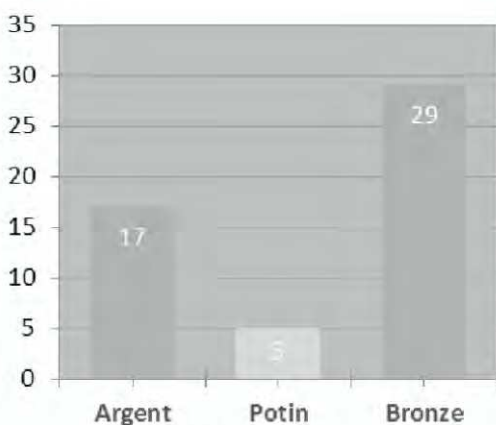


Figure 25 – Comparaison entre la collection Leveel et les monnaies découvertes en 2014.

A droite, Figure 26 – Comparaisons entre les compositions du Mont Castel et celle l'oppidum d'Exmes.

Nous avons exclu de ce décompte les monnaies découvertes sur les sanctuaires ornais de Montchevrel (prospections clandestines, 154 ex dans Gruel *et al.* 2010), Alençon « Les Grouas » (fouille, 5 ex, Pernet et Méniel 2010) et Aunou-sur-Orne (prospections clandestines et fouille, 25 ex dans Gruel *et al.* 2010) en raison du caractère particulier de ces sites, mais également parce que ces sanctuaires appartiennent à une sphère culturelle différente à rapprocher plus vraisemblablement de leurs voisins Aulerques Diablintes et Cénomans de la Sarthe et de la Mayenne qu'aux communautés maritimes du Calvados et de la Manche.

Contextes

24 d'entre elles ont été mises au jour durant la fouille des structures. Les 27 restantes ont été découvertes au détecteur de métaux dans les déblais issus du décapage de la terre végétale. Les monnaies se répartissent équitablement entre les deux fenêtres de fouille avec 26 exemplaires dans la fenêtre 1 et 25 dans la fenêtre 2.

Les 24 monnaies découvertes en contexte se répartissent en 16 contextes parmi lesquels 4 ont livré plusieurs exemplaires: St. 2014-36 (2 ex), St. 2014-55 (7 ex), le rempart (2 ex) et le cellier fouillé en 2010 st. 2010-01 (2 ex). Avec 13 pièces, ces 4 structures ont à elles seules livré la moitié des monnaies découvertes en contexte.

Métaux

Avec 17 exemplaires, l'argent constitue un tiers du corpus (33,3%). Les bronzes frappés représentent pour leur part un peu plus de la moitié de l'assemblage avec 29 exemplaires (56,9%). Les potins sont pour leurs parts largement minoritaires avec 5 représentants seulement soit 9,8 % (fig. 25 et 26).

Les 51 monnaies totalisent un poids de 110,09 grammes. L'argent atteint 24,05 grammes (21,8%), les potins 17,56 (15,95%) et le bronze 68,48 (62,20%).

Mont Castel		Exmes	
51	Total	25	
17	33,30%	Argent	12,00% 3
5	9,80%	Potin	20,00% 5
29	56,90%	Bronze	68,00% 17

Faciès

L'état de conservation des monnaies est très variable depuis des exemplaires remarquables de fraîcheur à d'autres totalement frustes (12 exemplaires). Le taux d'identification est néanmoins satisfaisant avec 74%.

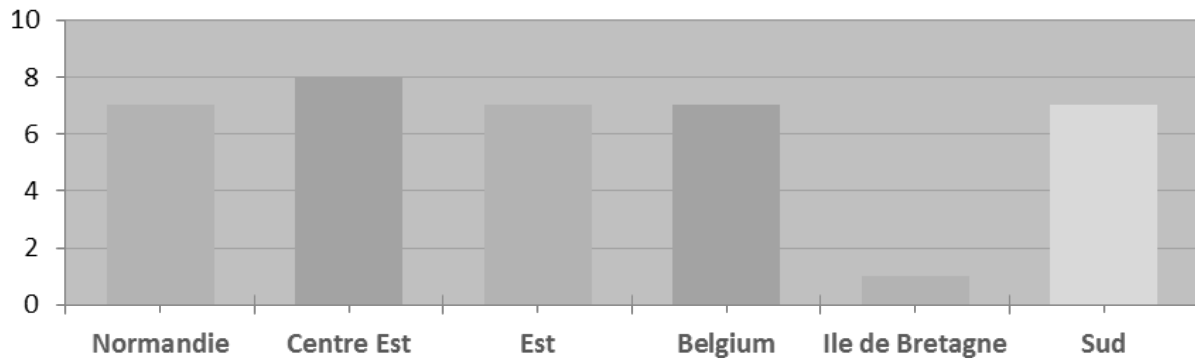
A l'exception de la façade atlantique (Grand Ouest), l'ensemble des régions de Gaule est représenté depuis Marseille jusqu'au *Belgium* (fig. 27 et 28). Bien qu'hétérogène, le faciès est toutefois équilibré puisque la Normandie, le Centre-Est (Carnutes et Sénons), l'Est (Séquanes) et le Sud (Marseille et Rome) ont chacune livré 7 exemplaires tandis que 8 autres proviennent du *Belgium*.

Attribution		Nombre	%
Indéterminé		13	26,0
	Nord-Ouest	3	6,0
Normandie	Littoral bas-normand	3	6,0
	Lexoviens	1	2,0
	Carnutes	7	14,0
Centre Est	Sénons	1	2,0
	Indéterminé	3	6,0
	Rèmes	1	2,0
Belgium	Pagus Catuslugi	1	2,0
	Nerviens	1	2,0
	Suessiones	1	2,0
Est	Séquanes	7	14,0
Sud	Marseille	4	8,0
	Rome	3	6,0
Ile de Bretagne	Cantii	1	2,0

Figure 27 - Répartition des monnaies découvertes en 2014 par régions d'origines.

Fait rare, l'île de Bretagne est également représentée par un potin attribué aux Cantes occupant le Kent actuel (monnaie n°22). En Gaule, ce type de monnaie est connu en 16 exemplaires sur 9 sites. Il est par ailleurs intéressant de noter que comme au Mont Castel, la moitié des 16 exemplaires connus en Gaules se regroupe sur quatre sites directement affecté par une occupation militaire romaine (Gruel et Haselgrove 2007). Il s'agit de Corent (Puy-de-Dôme, 4 exemplaires), Liercourt-Erondelle (Somme, 2 exemplaires), Rouvroy-les-Merles (Oise, 1 exemplaire) et Saint-Laurent-Blangy (Pas de Calais, 1 exemplaire). Ce lien permet de suggérer que ces monnaies ont vraisemblablement rejoint le continent parmi le butin ramené par les soldats ayant accompagnés César lors de ses deux expéditions sur l'île de Bretagne en 55 et 54 avant notre ère (Gruel et Haselgrove 2007).

Figure 28 - Répartition graphique des monnaies découvertes en 2014 par régions d'origines.



La présence de monnaies marseillaises est également exceptionnelle puisqu'il s'agirait à ce jour des premières découvertes en Basse-Normandie. Les deniers républicains sont également rares dans les contextes laténiens régionaux avec seulement trois exemplaires mis au jour dans le sud de l'Orne à Montchevreil (Gruel *et al.* 2010). Au-delà du fait de la présence sur le site est tout à fait cohérente avec les divers éléments de *militaria* mis au jour sur le site, ces monnaies apportent d'intéressantes informations sur le plan chronologique puisque leurs frappes se situent entre 124 et 48 avant notre ère.

Le premier denier républicain (monnaie n° 5) est frappé au nom de Quintus Fabius Labeo. Il fut émis à Rome en 124 avant notre ère sous le consulat de Caius Cassius Longinus et Gaius Sextius Calvinus (RRC 273 ; CRR 532). Il célèbre la mémoire de Quintus Fabius Labeo, commandant de la flotte en Crète et son action dans la victoire remportée sur Antiochos III en l'an 188.

D : / ROMA // X LABEO – Tête casquée de Rome à droite

R : / Q. FABI – Jupiter dans un quadriges à droite tenant un foudre. A droite, rostre à gauche.

Le second (monnaie n°6, st. 2014-21) porte le nom de Marcus Aemilius Scaurus et P. Plautius Hypsaesus. Il a été frappé à Rome en 58 avant notre ère (RRC 422 ; CRR 913).

D : / M. SCAVR / AED CVR / EX – SC // REX ARETA – Aretas à genoux à droite, tenant par la bride un dromadaire et une branche d'olivier.

R : / P. HVPSAE / AED CVR // C HVPSAE COS / PREIVE à droite CAPTV

Le contexte le plus ancien en Gaule, est un dépôt découvert au Puy d'Issolud dont la monnaie la plus récente a été frappée entre 48 et 45 av. notre ère (Labrousse 1966). On retrouve également deux exemplaires de cette monnaie à Bibracte (Gruel et Popovitch 2007, n° 176, p. 247).

Le troisième denier (monnaie n°7, st. 2014-62) a été délibérément coupé en deux à l'aide d'un coup de ciseau bien franc. En dépit de cette découpe qui complique la détermination de cette monnaie, la combinaison des motifs visibles au droit et au revers permet tout de même de la rattacher aux émissions de 48 avant notre ère célébrant la conquête de la Gaule par César. Le droit présente

en effet un cordon perlé entourant un arc de cercle correspondant au cimier de Mars à droite. Le revers présente le bouclier ovale encadré par les deux carnyx et les lettres NVS disposées verticalement à droite correspondent bien à la légende ALBINVS présent sur ce type de denier, (légende complète : ALBINVS BRVTI F), Decimus Junius Brutus Albinus étant notamment l'officier victorieux de la bataille navale contre les Vénètes en 56 av. n. è.

Conclusion

Le lot monétaire du Mont Castel est exceptionnel à plus d'un titre (**fig. 29 et 30**). La première raison réside dans la rareté de la monnaie sur les sites du second âge du Fer bas-normand. La seconde repose sur l'importance du lot. Enfin, la grande diversité des cités représentées constitue un motif de surprise encore plus grand.

A la différence de la façade atlantique, absente, les différentes régions de Gaules sont représentées de manière relativement équilibrée. Parmi elles, le monnayage en argent occupe une place significative puisqu'il représente un tiers des monnaies mises au jour. Il s'agit essentiellement de monnaies de l'Est (Togirix et Q. DOC SAM F. attribués aux Séquanes) et du Sud (imitations d'oboles de Marseille et deniers républicains)

Si la monnaie gauloise ne peut pas être considérée comme un élément datant très précis à l'échelle qui nous intéresse ici (de l'ordre de la décennie), la présence de trois deniers romains offre un *terminus post quem* particulièrement fiable puisque ces monnaies datées à l'année près s'échelonnent de 124 (monnaie n°5) avant notre ère pour la plus ancienne à 48 avant notre ère pour la plus récente (monnaies n°7) avec une intercalaire frappée au début de la guerre des Gaules en 58 avant J.-C.

L'association des deniers républicains, des oboles de Marseille et des quinaires séquanes, pour exotique qu'elle soit dans le Nord-Ouest de la Gaule, est au demeurant tout à fait cohérente avec les nombreuses pièces d'armement par ailleurs mises au jour sur le site (cf. chap. 3.3.) et constitue clairement selon nous un autre marqueur attestant d'une présence militaire sur le site. Le faciès monétaire présente à cet effet de nombreuses similitudes avec celui du site de La Chaussée-Tirancourt pour lequel la question d'une occupation militaire romaine est clairement posée (Brunaux 1995, Delestrée 2006). Il faut donc vraisemblablement voir dans ce monnayage exotique une part de la solde (*stipendium*) affectée aux troupes stationnées sur le Mont Castel dans les années suivant de près les défaites gauloises d'Alésia et d'Uxellodunum en 52 et 51 avant notre ère.



Figure 29 –Les monnaies découvertes en 2014.



Figure 30 – Les monnaies découvertes en 2014.

Il reste maintenant à préciser la chronologie exacte de cette implantation militaire. A savoir, si elle suit immédiatement la bataille d'Uxellodunum, si elle est mise en place dix ou vingt ans. Rien n'exclut non plus pour l'heure que le Mont Castel n'ait pas connu une occupation dès les premières incursions romaines dans l'Ouest de la Gaule en année 57 et 56 avant notre ère, laquelle se serait prolongée de manière continue ou non, jusqu'à la création de *Augustodurum* – Bayeux à une dizaine de kilomètres de là quelques décennies plus tard.

3.3. Le mobilier métallique

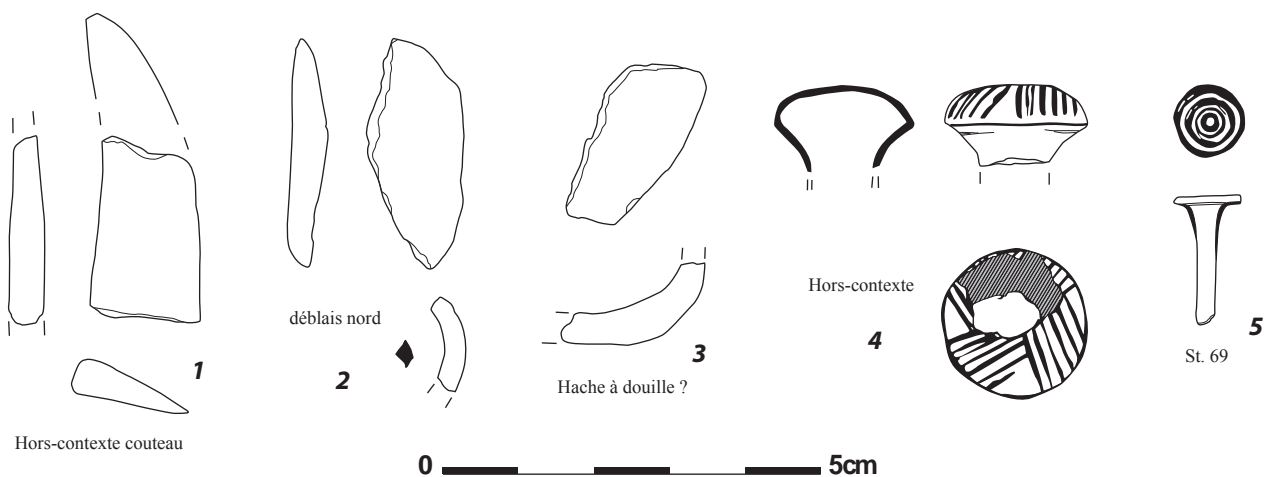
Deux types de mobiliers métalliques se distinguent à la fouille :

- Les objets de l'âge du Bronze final (base cuivre) ;
- Les objets de la fin de la protohistoire et du début de l'Antiquité.

Les objets de l'âge du bronze

Les objets datés de l'âge du Bronze sont moins nombreux. Ils ne nécessitent pas un travail de restauration et ont pu être étudiés cette année. Il s'agit d'un fragment de lame de faucille (**fig. 31, n° 1**), de deux fragments d'objets à douille (**fig. 31, n° 2 et 3**) et deux épingles (l'un à « grosse tête sub conique » -**fig. 31, n° 4**-, l'autre à tête évasée, ornée d'un motif circulaire concentrique -**fig. 31, n° 5**-). Ils proviennent tous de la fenêtre F.2, à proximité de la limite parcellaire A7 sur Commes. Cette situation des objets n'est pas anodine, car la découverte cette année d'une carrière contemporaine en limite de cette parcelle (St. 139) permettrait de rattacher nos découvertes avec celle du dépôt de Port-en-Bessin au XIXe siècle (Beaurepaire de, 1882). Une nouvelle étude de ce dernier dans le cadre du PCR montre en effet les mêmes typologies d'objet avec des patines similaires (cf. rapport de PCR 2014).

Figure 31– Les objets de l'âge du Bronze.



Le mobilier métallique de la fin de la Protohistoire

340 éléments métalliques ont été mis au jour (étude A. Lefort). Ils se répartissent pour 300 d'entre eux au sein de 18 structures (fig. 32, 33, 34, 35). Quarante autres proviennent des tas de déblais.

Structure	Fer		Base cuivre		Plomb	
	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids
2014-03			1	1,3		
2014-07	3	17,9				
2014-08	2	190				
2014-16	4	91,9				
2014-21	11	68,05	1	2,95		
2014-22			7	3,1		
2014-31	4	30,9				
2014-36	1	0,55				
2014-52	17	75				
2014-54	12	328,95	5	18,75		
2014-55	175	1149,85	38	72,05	2	6,55
2014-56	7	54,5	1	0,65		
2014-68	2	6,05				
2014-71	1	8,45				
2014-91			1	0,5		
2014-92					1	1,3
2014-102			2	0,75		
Rempart	1	90				
Déblais	2	6,05	18	54,6	20	42,95
Total	242	2118,15	74	154,65	23	50,8

Figure 32 - Inventaire des structures ayant livré du mobilier métallique.

La structure 2014-55 est de loin, celle qui a livré l'assemblage métallique le plus important. Elle contient, en effet à elle seule, plus de la moitié du mobilier métallique mis au jour sur l'ensemble du site. Au total, 216 pièces y ont été dénombrées soit une masse cumulée de 1218 grammes.

Figure 32bis - Comptage des différents métaux mis au jour dans la structure 2014-55 et proportions par rapport l'ensemble du site.

Matériau	NR	%	Poids (g)	%
Fer	175	72,31	1137,8	53,72
Base cuivre	38	51,35	72,05	46,59
Plomb	2	8,69	6,55	12,89
Or	1	100	2	100

Structure	Fenêtre	N° Inv.	Catégorie	Identification	Description	NR	NMI	Poids (g)
2014-03	1	03-C1	<i>Militaria</i> ?	élément de ceinture ?	tige goudée à angle droit et extrémité bouletée	1	1	1,30
2014-21	1	21-C1	?	anneau ouvert	anneau ouvert	1	1	2,95
2014-22	1	22-C1	<i>Militaria</i>	fourreau	tôle de fourreau	4	1	2,70
2014-22	1	22-C1	?	clou	pointe de petit clou (tête absente)	1	1	0,10
2014-22	1	22-C2	?	tôle	angle de plaquette perforée	2	1	0,30
2014-54	3	54-C1	<i>Militaria</i>	anneau	anneau de suspension de fourreau étamé (?)	1	1	5,75
2014-54	3	54-C2	<i>Militaria</i>	anneau	anneau de suspension de fourreau (?)	1	1	4,80
2014-54	3	54-C3	<i>Militaria</i>	Indéterminé	petite plaque échancrée et rainurée	1	1	6,30
2014-54	3	54-C4	<i>Militaria</i>	clou décoratif	clou décoratif de cingulum ou de harnais	1	1	0,80
2014-54	3	54-C5	?	Indéterminé	fragment de petit disque	1	1	1,10
2014-55	3	55-C1	<i>Militaria</i>	bouton	bouton à bélière	1	1	2,10
2014-55	3	55-C2	Vêtement	fibule	fibule complète	1	1	2,50
2014-55	3	55-C3	<i>Militaria</i> ?	applique de fourreau ?	tôle triangulaire perforée	1	1	4,50
2014-55	3	55-C4	<i>Militaria</i> ?	applique	tôle rectangulaire à bords ourlés	3	1	2,50
2014-55	3	55-C5	Vêtement	fibule	fragment d'arc plat	1	1	0,55
2014-55	3	55-C6	<i>Militaria</i>	clou décoratif	clou décoratif de cingulum ou de harnais	1	1	1,35
2014-55	3	55-C7	<i>Militaria</i>	clou décoratif	clou décoratif de cingulum ou de harnais	1	1	1,60
2014-55	3	55-C8	?	tige	tige de section losangique	1	1	2,05
2014-55	3	55-C9	<i>Militaria</i>	éperon	éperon composite (tige en fer absente)	1	1	11,80
2014-55	3	55-C10	?	anneau	fragment d'anneau de fort diamètre	1	1	5,50
2014-55	3	55-C11	Artisanat ?	fil plat	bande plate enroulée	1	1	0,55
2014-55	3	55-C12	?	tôle	fragment de tôle	3	3	1,30
2014-55	3	55-C13	?	tige	tige coudée	2	1	3,20
2014-55	3	55-C14	?	tôle	fragment de tôle plate	4	1	2,35
2014-55	3	55-C15	?	tôle	fragments de tôle travaillée au repoussé	6	1	0,35
2014-55	3	55-C16	?	?	bande de tôle plate	3	3	3,05
2014-55	3	55-C17	Quincaillerie	rivet	rivet	1	1	0,40
2014-55	3	55-C18	<i>Militaria</i>	boucle	attache de cuirasse ou de baudrier	1	1	2,15

2014-55	3	55-C19	?	Indéterminé	extrémité d'objet indéterminé	1	1	3,70
2014-55	3	55-C20	Vêtement	fibule	fibule complète de type Alésia (Feugère 21a1)	1	1	14,70
2014-55	3	55-C21	?	clou	petit clou	1	1	0,40
2014-55	3	55-C22	Artisanat	coulures	élément en alliage cuivreux fonu	1	1	5,15
2014-55	3	55-C23	?	Indéterminé	tôle rectangulaire à bords ourlés	1	1	0,30
2014-56	3	56-C1	Quincaillerie		petit clou à tête rabattue sur le côté	1	1	0,65
2014-91	3	91-C1		clou de tapissier	petite tête de clou hémisphérique creuse	1	1	0,50
2014-102	1	102-C1		clou	petit clou	1	1	0,25
2014-102	1	102-C2	?	?	bande de tôle plate	1	1	0,30
Déblais X	1	D1X-C1	Vêtement	fibule	fragment d'arc de fibule indéterminée	1	1	0,50
Déblais X	1	D1X-C2	?	rondelle perforée	rondelle perforée par un une pointe de section carrée	1	1	1,25
Déblais O	1	D1O-C1	<i>Militaria</i> ?	pendeloque ?	Y fragmenté perforé à deux extrémités	1	1	6,15
Déblais O	1	D1O-C2	<i>Militaria</i>	anneau	anneau de suspension de fourreau étamé (?)	1	1	8,10
Déblais E	1	D1E-C1	?	Indéterminé	pointe arrondie à extrémité bifide perforée	1	1	6,10
Déblais O	1	D1O-C3	Parure	parure	perle cannelée	1	1	1,10
Déblais N	1	D1N-C1	?	Indéterminé	fragments plats informes	3	3	14,55
Déblais N	3	D3N-C1	?	Indéterminé	fragments plats informes	2	2	2,65
Déblais O	3	D3O-C1	?	anneau	fragment d'anneau	1	1	1,50
Déblais O	3	D3O-C2	Artisanat	coulures	coulure de "bronze"	4	4	10,35
Déblais X	3	D3X-C1	Vêtement	fibule	fragment de fibule à disque médian (Feugère 15a)	1	1	1,20
Déblais X	3	D3X-C2	Vêtement	fibule	fibule à coquille et à griffe miniature (L: 25 mm)	1	1	1,15

Figure 33 - Inventaire du mobilier métallique en alliage cuivreux

Structure	Fenêtre	N° Inv.	Catégorie	Identification	Description	NR	NMI	Poids (g)
2014-07	1	07-F1	Quincaillerie	Clou de menuiserie	pointe de clou (L: 65 mm)	2	2	11,30
2014-07	1	07-F2	<i>Militaria</i>	clou de chaussure	clou à tête large et conique	1	1	6,60
2014-8	1	08-F1	Cuisine	Couteau	couteau à dos plongeant, lame droite et douille	2	1	190,00
2014-16	1	16-F1	Artisanat	Scorie	Scorie	4	1	91,90
2014-21	1	21-F1	<i>Militaria</i>	clou de chaussure	clou à tête large et conique	4	4	18,75
2014-21	1	21-F2	Artisanat	Scorie	Scorie	3	1	8,05
2014-21	1	21-F3	Quincaillerie	Clou de menuiserie	Clous moyens (L: 45 mm) à tête ronde et plate	3	3	15,80
2014-21	1	21-F4	Quincaillerie	crampon	crampon	1	1	25,45
2014-31	1	31-F1	Artisanat	Scorie	Scorie	1	1	8,20
2014-31	1	31-F1	Quincaillerie	Clou de menuiserie	clou moy à tige fine, tête plate et rond (L: 50 mm)	2	1	5,75
2014-31	1	31-F2	Quincaillerie	barre	petite barre de section carrée (L: 80 mm)	1	1	16,95
2014-36	3	36-F1	?	indéterminé	fragment de tôle travaillée au repoussé	1	1	0,55
2014-52	1	52-F1	Quincaillerie	clou	Clous moyens (L: 35 mm) à tête ronde et plate	11	6	55,20
2014-52	1	52-F2	?	chaîne	maillons de chaîne	6	1	19,80
2014-54	3	54-F1	<i>Militaria</i>	cote de maille	plusieurs anneaux imbriqués	7	1	14,00
2014-54	3	54-F2	<i>Militaria</i>	fer de mule	fer plat en forme de U perforé à ses deux extrémité et au centre	1	1	70,00
2014-54	3	54-F3	Quincaillerie	Clou de menuiserie	une tête et un pointe de clou (L: 45 mm)	2	1	16,55
2014-54	3	54-F4	Quincaillerie	Ferrure rivetée	rail perforé, clouté et riveté	1	1	200,00
2014-54	3	54-F5	Quincaillerie	Clé	Tige en S terminée par un anneau ouvert et une griffe à deux dents	1	1	28,40
2014-55	3	55-F1	<i>Militaria</i>	éperon de cavalier	branche d'éperon et tige	1	1	9,70
2014-55	3	55-F2	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clous à têtes larges et coniques	4	3	19,30
2014-55	3	55-F3	Quincaillerie	clou de menuiserie	fragment de clou de section carrée et tête ronde plate	1	1	14,00
2014-55	3	55-F4	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clous à têtes larges et coniques	8	8	36,25
2014-55	3	55-F5	<i>Militaria</i>	pointe de trait	pointe de trait de type Numance	1	1	2,40
2014-55	3	55-F6	Vêtement	fibule	Nauheim à arc filiforme 4 spires et corde interne (type 5b3)	1	1	2,05
2014-55	3	55-F7	Vêtement	fibule	arc de fibule filiforme	1	1	2,80
2014-55	3	55-F8	Quincaillerie	?	tige plate et courbe se terminant par un anneau	1	1	2,30
2014-55	3	55-F9	Transport	aiguillon de bouvier	fragment; bague ouverte de section plate	1	1	5,45

2014-55	3	55-F10	Quincaillerie	clou de menuiserie	grosse tête de clou décorative (diam: 30 mm)	1	1	10,85
2014-55	3	55-F11	Quincaillerie	tôle rivetée	deux tôles rivetées l'une sur l'autre	1	1	21,55
2014-55	3	55-F12	Quincaillerie	tôle	fragments de tôles	3	1	23,85
2014-55	3	55-F13	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clou à tête large et conique	1	1	4,80
2014-55	3	55-F14	Vêtement	fibule	arc tendu et section losangique et spires et corde interne (type 6b)	1	1	8,30
2014-55	3	55-F15	Quincaillerie	tôle	fragments de tôles	2	1	3,40
2014-55	3	55-F16	Métallurgie	scorie	scories de forge	3	3	125,00
2014-55	3	55-F17	Quincaillerie	clou de menuiserie	2 petits clou à tête homme (L: 20 et 22 mm) et cinq pointes	6	6	10,75
2014-55	3	55-F18	<i>Militaria</i>	pointe de trait	2 pointes de trait de type Numance (115 mm, 15,05 g et 45 mm, 2,10 g)	2	2	17,15
2014-55	3	55-F19	Vêtement	fibule	Ressort de fibule à coquille	1	1	7,20
2014-55	3	55-F20	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clous à têtes larges et coniques	4	4	11,00
2014-55	3	55-F21	Quincaillerie	clou de menuiserie	gros clous à tête ronde et plate (L: 65 mm)	2	2	34,90
2014-55	3	55-F22	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous longs et fins	6	5	24,10
2014-55	3	55-F23	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à large tête ronde et plate	4	4	29,90
2014-55	3	55-F24	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à tête ovale et plate	2	2	16,35
2014-55	3	55-F25	Quincaillerie	clou de menuiserie	petits clous à petite tête ronde et plate (L: 25-40 mm)	7	7	20,30
2014-55	3	55-F26	<i>Militaria</i>	fourreau	extrémité de fourreau sans bouterolle	1	1	17,00
2014-55	3	55-F27	<i>Militaria</i>	paragnathide	fragment de tôle à extrémité ourlée	1	1	20,55
2014-55	3	55-F28	<i>Militaria</i>	javelot	fragments de tôle incurvée; fragments de douille de pilum ?	4	1	12,85
2014-55	3	55-F29	?	chaîne	fil de fer torsadé; extrémité en boucle	2	1	4,65
2014-55	3	55-F30	Vêtement	boucle	fragment	1	1	3,95
2014-55	3	55-F31	Personnel	stylet ou cure oreille	tige de section circulaire à extrémité plate et évasée (spatule)	1	1	2,10
2014-55	3	55-F32	Quincaillerie	clou de menuiserie	clou à tête rabattue sur un côté (L: 60 mm)	1	1	8,40
2014-55	3	55-F33	Quincaillerie	fiche	tige à section carrée à extrémité sans tête percutée	1	1	11,00
2014-55	3	55-F34	Quincaillerie	ferrure	petite ferrure perforé	1	1	7,75
2014-55	3	55-F35	Quincaillerie	fiche	fiches de section rectangulaire plate	2	2	21,90
2014-55	3	55-F36	?	indéterminé	fragments indéterminés (tôle, tiges)	5		30,45
2014-55	3	55-F37	Outil	soie d'outil	fragment de soie d'outil	1	1	9,75
2014-55	3	55-F38	Outil	lame de serpette ?	fragment de lame de serpette	1	1	44,20
2014-55	3	55-F39	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clou à tête large et conique	7	7	39,85
2014-55	3	55-F40	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à tête ovale et plate	1	1	12,95
2014-55	3	55-F41	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à large tête ronde et plate	1	1	5,45
2014-55	3	55-F42	Quincaillerie	clou de menuiserie	petits clous à petite tête ronde et plate (L: 25-40 mm)	4	3	11,35
2014-55	3	55-F43	?	indéterminé	fragments indéterminés (tôle, tiges)	10		42,40

2014-55	3	55-F44	Vêtement	fibule	4 spires, corde externe, arc plat	2	1	7,85
2014-55	3	55-F45	Vêtement	fibule	ressort de fibule à 4 spires	1	1	4,80
2014-55	3	55-F46	Vêtement	fibule	longue tige plate (L: 93 mm) arc de fibule ?	3	1	5,50
2014-55	3	55-F47	Personnel	stylet ou cure oreille	tige de section circulaire à extrémité plate et évasée (spatule)	1	1	2,30
2014-55	3	55-F48	<i>Militaria</i>	clous de chaussures	clou à tête large et conique	3	3	18,95
2014-55	3	55-F49	Vêtement	fibule	arc de fibule plat à nodosité	1	1	3,35
2014-55	3	55-F50	Vêtement	fibule	arc de fibule plat à nodosité	1	1	6,35
2014-55	3	55-F51	Quincaillerie	cerclage de plateau	gouttière en fer à angle droit	2	1	9,20
2014-55	3	55-F52	Quincaillerie	clou de construction	gros clou à tête ronde et plate (L:105 mm)	1	1	34,10
2014-55	3	55-F53	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à large tête ronde et plate (L:40-55 mm) tige trapue	4	4	24,20
2014-55	3	55-F54	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à large tête ronde et plate (L:40-55 mm) tige fine	11	6	27,15
2014-55	3	55-F55	Quincaillerie	ferrure	petite ferrure plate perforé (L:55 mm; l: 6 mm; ep: 2 mm)	1	1	5,35
2014-55	3	55-F56	Quincaillerie	crochet	crochet	1	1	2,90
2014-55	3	55-F57	Quincaillerie	clou de menuiserie	fiche en fer à extrémité plate recourbée	1	1	1,75
2014-55	3	55-F58	?	indéterminé	petite coque creuse triangulaire	1	1	16,30
2014-55	3	55-F59	?	indéterminé	fragment de plaque épaisse informe	2		23,90
2014-55	3	55-F60	Quincaillerie	clou de menuiserie	gros clou à tête ronde et plate (L:55 mm)	4	4	53,00
2014-55	3	55-F61	Quincaillerie	clou de menuiserie	clous moyens à large tête ronde et plate (L:40-55 mm)	6	6	27,40
2014-55	3	55-F62	Quincaillerie	clou de menuiserie	long clou L: 80 mm	1	1	11,75
2014-55	3	55-F63	Quincaillerie	clou de menuiserie	pointes de clous moyens	13	5	29,90
2014-55	3	55-F64	?	indéterminé	pointe en fer à extrémité repliée à angle droit L: 35-40 mm	2	2	17,60
2014-55	3	55-F65	<i>Militaria</i>	boucle de <i>cingulum</i>	fragment de boucle en forme de U	1	1	6,65
2014-55	3	55-F66	?	indéterminé	petite plaque de fer présentant deux excroissances perpendiculaires	1	1	5,20
2014-55	3	55-F67	?	indéterminé	fragment de grosse tige de section carrée	1	1	34,20
2014-56	3	56-F1	Quincaillerie	Clou	grosse tige de section carrée (L: 60 mm)	1	1	14,65
2014-56	3	56-F2	Personnel	stylet ou cure oreille	tige de section circulaire à extrémité plate et évasée (spatule)	1	1	1,40
2014-56	3	56-F3	Quincaillerie	Clou de menuiserie	deux pointes de clous moyens	2	2	6,30
2014-56	3	56-F4	Quincaillerie	clou de construction	gros clou (L: 90 mm)	2	2	26,00
2014-56	3	56-F5	Quincaillerie	Clou	tige fine repliée (L: 90 mm)	1	1	6,15
2014-68	3	68-F1	Quincaillerie	Clou	petits clou (L:30 mm)	2	2	6,05
2014-71	3	71-F1	Quincaillerie	Clou de menuiserie	pointe de clou (L: 65 mm)	1	1	8,45
Rempart	1	R-?1	Artisanat	Scorie	Scorie coulée et vitrifiée de couleur rouille	1	1	90,00
Déblais	3	D3-F1	<i>Militaria</i>	clou de chaussure	clou à tête large et conique	1	1	4,10
Déblais	3	D3-F2	Pêche	hameçon	grand hameçon	1	1	1,95

Figure 34 - Inventaire du mobilier métallique en fer

Structure	Fenêtre	N° Inv.	Catégorie	Identification	Description	NR	NMI	Poids (g)
2014-55	3	55-P1	Artisanat	coulures	plomb fondu	1		3,40
2014-55	3	55-P2	Artisanat	fil plat	bandelette de plomb enroulée	1	1	3,15
2014-91	3	92-P1	Artisanat	coulures	plomb fondu	1	1	1,30
Déblais X	1	D1X-P1	Artisanat	coulures	plomb fondu	4	4	4,10
Déblais X	3	D3X-P1	Artisanat	coulures	plomb fondu	16	16	38,85

Figure 35 - Inventaire du mobilier en plomb

Le fer domine assez largement le corpus avec 242 restes pour un poids total de 2118 grammes (**fig. 36**). Les alliages à base de cuivre viennent ensuite avec un ensemble de 74 pièces pour 155 grammes. On doit également noter la présence de 23 résidus de plomb totalisant un poids total de 50,8 grammes et un petit pendentif en or dont le poids avoisine les 2 grammes.

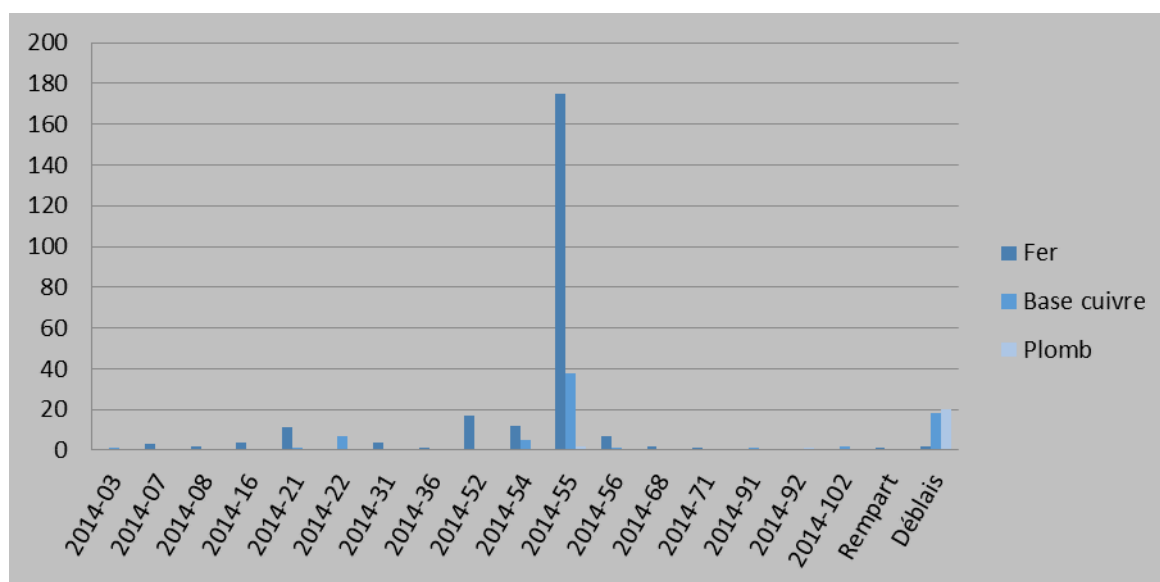


Figure 36 - Répartition du mobilier métallique par type de métaux

La répartition est très inégale selon les structures. Seules, 6 d'entre elles ont livré plus de 50 grammes de fer (**fig. 37**) et 2 ont livré plus de 10 grammes d'alliage cuivreux (**fig. 38**).

Structure	Fer			
	NR	%	Poids	%
2014-08	2	0,8	190	8,97
2014-21	11	4,55	68,05	3,21
2014-52	17	7,02	75	3,54
2014-54	12	4,96	328,95	15,53
2014-55	175	72,31	1149,85	54,28
2014-56	7	2,89	54,5	2,57

Figure 37 - Inventaire des structures ayant livré plus de 50 grammes de fer

Figure 38 - Inventaire des structures ayant livré plus de 10 grammes d'alliage cuivreux

Structure	Base cuivre			
	NR	%	Poids	%
2014-54	5	6,76	18,75	12,12
2014-55	38	51,35	72,05	46,59
Déblais	18	24,32	54,6	35,3

La quincaillerie (clous et ferrures diverses) est la catégorie la mieux représentée avec 125 nombres de restes pour 961 grammes. Viennent ensuite les *militaria* avec 72 NR pour 402 grammes.

Quincaillerie

Dans le détail, les pièces les plus représentées se rattachent au domaine de la quincaillerie avec 93 fragments de clous, cornières et autres morceaux de tôles pour lesquels il n'a pas été possible de les rattacher à un objet particulier (soit 44,1 % du nombre de reste total). Cet ensemble pèse au total 517,75 grammes (soit 42,7 % du poids total du mobilier en fer).

Les clous sont de très loin les pièces les mieux représentées. On en compte 76 fragments (soit 81,7 % de la quincaillerie) pour un nombre minimum de 56 sur la base du comptage des têtes. Le poids total de ces clous est de 406,8 grammes soit 78,6 % du poids total.

L'essentiel de la clouterie concerne la menuiserie (longueur comprise entre 30 et 60 mm). Seuls deux clous mesurant entre 80 et 105 mm de long peuvent être rattachés à des éléments d'architecture (55-F52 et 55-F62).

Tous les autres éléments sont difficilement identifiables dans la mesure où les possibilités sont soit multiples pour des pièces comme les tôles soit nulles dans le cas de fragments informes.

Le domaine personnel

14 restes sont à rattacher au domaine personnel. Il s'agit principalement de fibules NR : 12, NMI : 7).

Les deux autres fragments (55-F31 et 55-F47) sont des petites tiges dont l'une des extrémités se termine en petite palmette formant une spatule. Deux interprétations sont possibles. Il peut s'agir dans le premier cas de stylets utilisés pour écrire sur des tablettes de cire ou bien d'éléments de nécessaire de toilette (cure oreille notamment).

Autres

Aiguillon de bouvier (55-F9)
 Scorie de forge (55-F16)
 Fragment de chaîne (55-F29)
 Fragment de boucle (55-F30) peut-être à rattacher au domaine militaire mais sans certitude.
 Fragment de soie (55-F37)
 Fragment de lame de serpette ? (55-F38)
 Un couteau formé d'une lame rectiligne, dos plongeant

Les militaria

Le mobilier rattachable à la sphère militaire est bien représenté avec 72 éléments (402,40 grammes) soit 21,18% de l'ensemble du mobilier métallique, parmi lesquels 26 clous de *caligae* (55-F2, 55-F4, 55-F13, 55-F20, 55-F39, 55-F48 ; **fig. 39**), 3 traits de type Numance (55-F5 et 55-F18 ; **fig. 39**), 2 éperons (55-C9 et 55-F1 ; **fig. 39**), 1 boucle de *cingulum* (55-F65), 1 extrémité de fourreau (55-F26), 1 fragment de paragnathide (55-F27), 1 bouclette de baudrier (55-C18 ; **fig. 39**), 1 bouton à bélière (55-C1), 8 tôles décoratives (22-C1, 55-C3, 55-C4), 1 fibule de type Alésia (55-C20 ; **fig. 39**), 3 anneaux forts de suspension de fourreau (54-C1, 54-C2, D10-C2), 3 clous décoratifs de harnais ou de *cingulum* (55-C4, 55-C5, 55-C6) et 4 fragments de douille provenant vraisemblablement d'un javelot (55-F28). On observe aussi, plusieurs maillons solidaires provenant d'une cotte de maille (54-F1 ; **fig. 39**) et 1 fer de mule (54-F2)

Si les fibules ne peuvent suffire à elles seules à caractériser l'équipement militaire, certaines d'entre elles peuvent toutefois, eu égard à l'assemblage général du site, se ranger dans la catégorie des *militaria*. C'est particulièrement vrai pour la fibule de type Alésia mise au jour dans la structure 2014-55. Ce type de fibule massive et robuste permettant d'attacher de lourds manteaux est en effet très bien représenté dans les structures du siège d'Alésia et figure également sur la stèle du centurion *Minuccio* à Padoue (Poux 2008, fig. 6 et p. 381-382).



cotte de maille



trait de scorpion et balle de fronde



traits type Numance



55-C20



n° 55-C18



clous de *caligulae*



n° 55-C9



4. Mise en phase du rempart

Bien que presque effacé aujourd'hui de la surface topographique du plateau (**fig. 40**), le rempart de contour du Mont Castel se devine encore, ici et là, par quelques microreliefs dépassant rarement le mètre. Toutefois, une prospection pédestre de l'ensemble du tracé supposé du rempart, couplé à un examen attentif du MNT, permet une restitution fidèle de la structure de barrage sur l'ensemble des limites encore conservées du plateau (**fig. 41**).

Par ailleurs, ponctuellement, des blocs émergent de sa masse, accréditant les constations d'A. de Caumont qui faisait état au en 1857 d'un parement de contours qui aurait été démantelé par des ouvriers agricole dans la première moitié du XIXe siècle (de Caumont, 1857, p. 800-801). A la même époque, cet auteur considère le plateau comme un « *poste avancé d'observation* » protégé par un rempart construit avec « *de gros quartiers de pierre* ». L'information sera par la suite reprise dans les essais de synthèses régionales (Doranlo, 1913-1914, p. 240 ; San Juan et Bernouis, 2003 ; Giraud et Delrieu, 2008) sans de véritables contrôles de terrain introspectifs, jusqu'aux sondages réalisés en 2010 par A. Lefort et son équipe.

Figure 40 – Vue générale du rempart délimitant le plateau du Mont Castel (photo G. Leroux, Inrap)



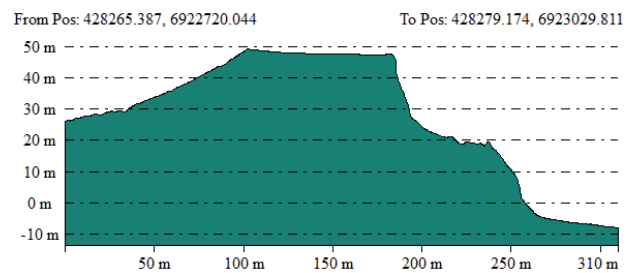
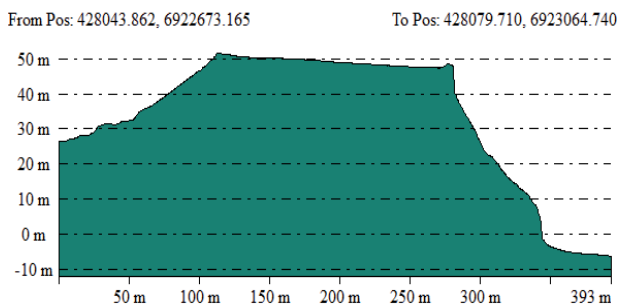
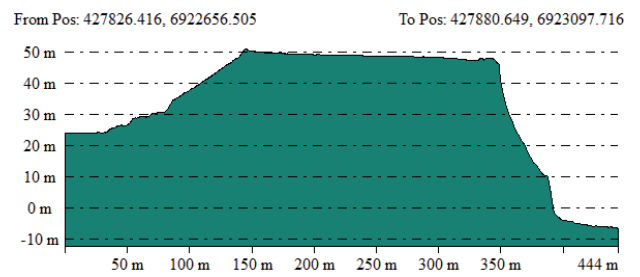
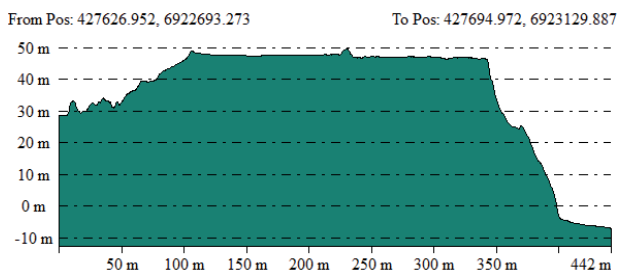
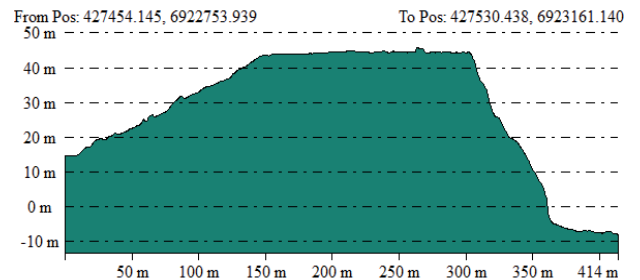
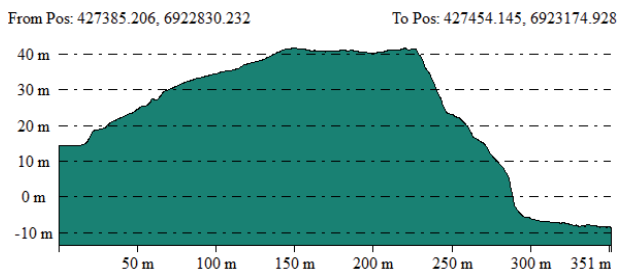
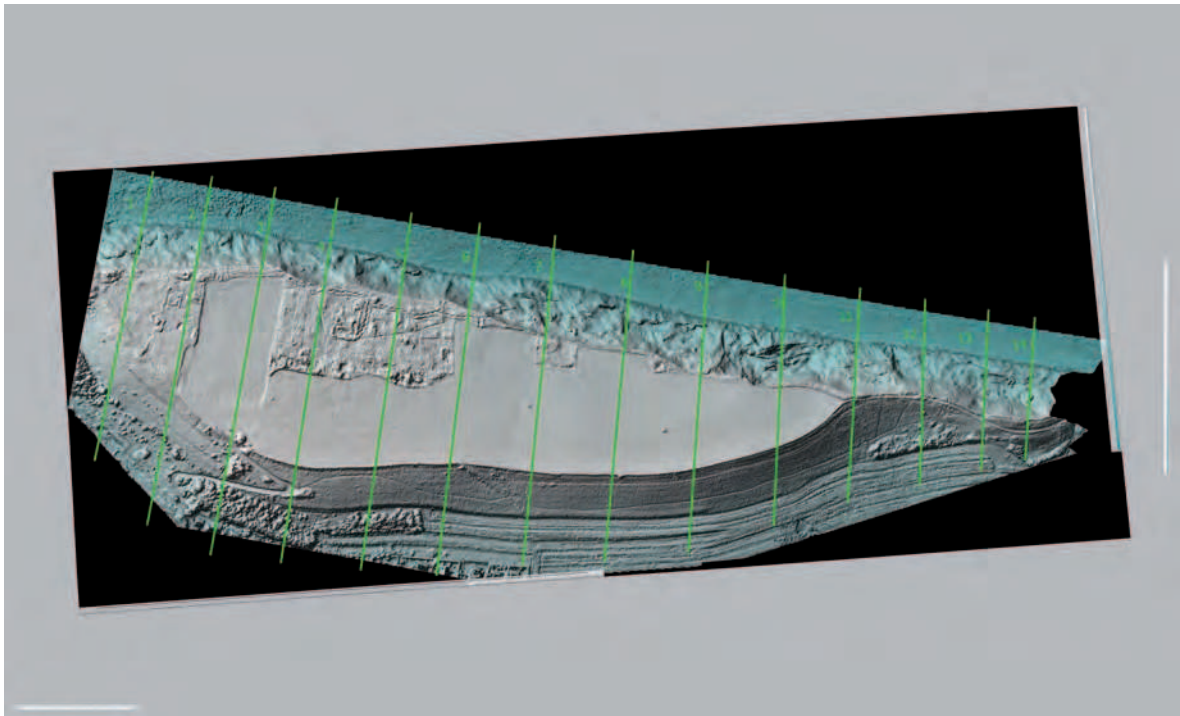


Figure 41 – Profil restitué du Mont Castel à partir du MNT (panoramic)

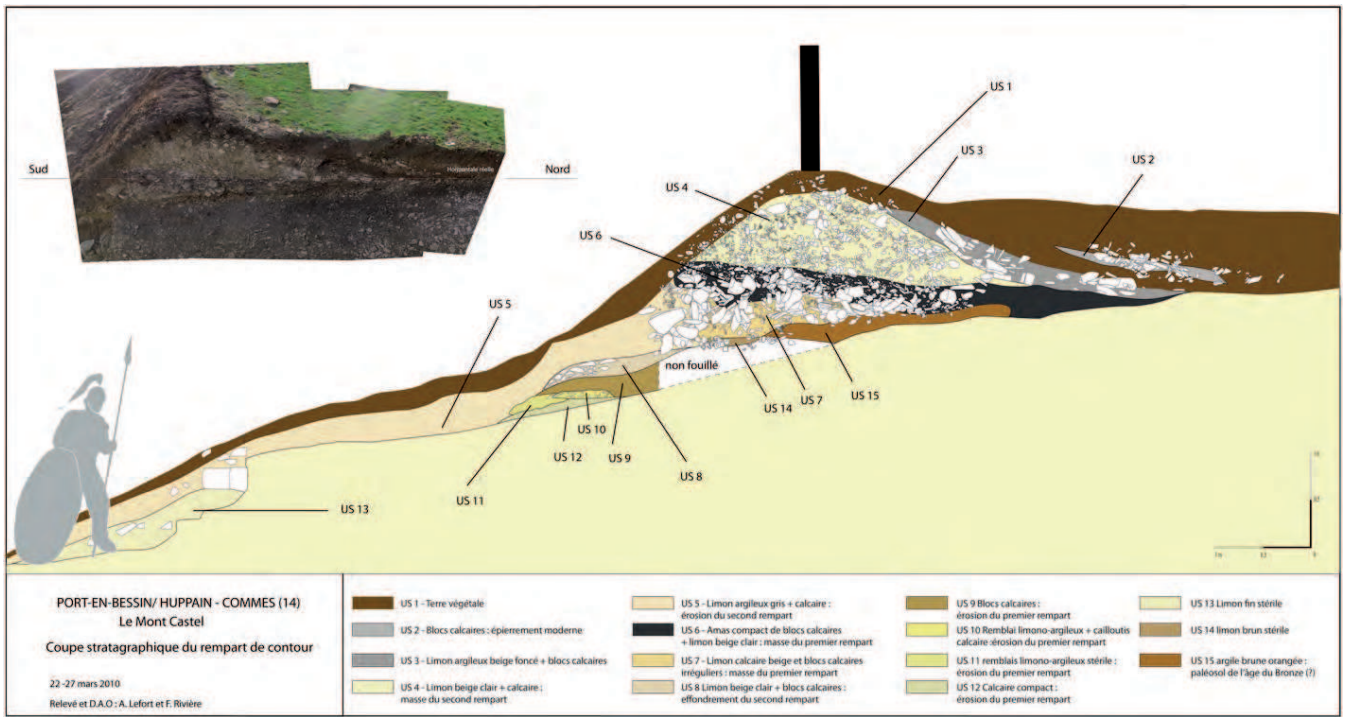
4.1. Stratigraphie générale

Lors de ces premiers sondages, la coupe du microrelief a révélé l'existence d'un puissant talus (**fig. 42**) conservé sur près de 1,70 mètre d'élévation, constitué de différentes couches de construction et d'effondrement mêlant de très nombreux blocs de calcaire, et surmonté d'une puissante masse de terre rapportée depuis la pente du plateau qui a subi des travaux de terrassement afin d'accentuer l'aspect défensif et ostentatoire du rempart.

Durant ces premiers travaux la stratigraphie générale du rempart avait pu être proposée. C'est cette coupe qui a été reprise cette année de manière à avoir un référentiel, nous permettant de rattacher les travaux de 2010 à ceux de 2014. La première couche [US 2010-14, devenu aujourd'hui US 7] observée à la base de la coupe est une argile brun orangé conservée sur une longueur de près de 2,50 mètres pour une épaisseur moyenne de 0,20 mètre (déposé sur le substrat marno-calcaire du plateau) scellée par le rempart élevé par-dessus. Cette couche d'occupation a livré en coupe quelques rares tessons de céramique rattachables à la protohistoire ancienne (Néolithique ou âge du bronze) sans plus de précision et quelques silex taillés qui pourraient être datés du Néolithique moyen II (couteau à dos en particulier). Elle est bordée au sud d'une petite rigole limoneuse brune [US 2010-13, pas retrouvé cette année] en forme de U très évasé de faible profondeur (0,10 x 0,25 m). Cette dernière n'a pas livré de matériel en coupe et sa relation stratigraphique avec le paléosol [US 2010-14] est délicate à établir.

Ces deux ensembles stratigraphiques sont surmontés d'une couche stérile en mobilier archéologique constitué de limon calcaire beige et de blocs irréguliers de calcaire dont le module moyen avoisine les vingt centimètres [US 2010-7]. Épaisse d'une cinquantaine de centimètres pour une longueur en coupe d'un peu moins de deux mètres, son extrémité méridionale laisse apparaître un effet de paroi marqué par de gros blocs calcaires. Son extrémité septentrionale est quant à elle marquée par quatre petits blocs parallélépipédiques pouvant avoir appartenu à la base d'un parement interne en pierres sèches. La fouille de cette année a permis de compléter ces observations en précisant les caractéristiques de l'US 2010-7 qui cette année a été divisé en trois ensembles stratigraphiques constituant un premier rempart : avec, à l'avant, un massif formé de nombreux gros galets de calcaires ou de silex (provenant de la plage et rapporté sur le site) constituant une masse compacte (US 5), armé sur l'arrière d'un épais niveau (0,50 à 0,80 m) de marne, mêlée à des plaquettes calcaires grossières (US 11), prolongé d'une rampe (US 6)

Page de droite : Figure 42
– Coupe du rempart en 2010
(les US ne sont pas celles prises en compte cette année et photos montrant l'éboulis du rempart (A) masquant une structuration de la pente en gradin (B) (photo équipe de fouille).



Au-dessus de ce premier rempart, la couche supérieure [US 2010-6, devenu désormais US 4 et 4a] est constituée d'un amas compact de gros blocs calcaires de modules différents grossièrement parallélépipédiques mêlés à un sédiment gris foncé voire noir (paléosol) dans lequel a pu être mis au jour en 2010 un important lot céramique du Bronze final. Comme pour l'US 2010-7 (US 5, 11 et 6 de 2014), cette couche présente un pendage vers l'intérieur du plateau.

L'US 4 et 4a est par la suite surmontée d'une importante masse de pierres et de limon calcaire extraite des pentes du plateau, formant en coupe un trapèze de près d'un mètre d'épaisseur pour une longueur d'environ 3 à 3,5 mètres [US 2010-4 devenue US 8]. Elle est flanquée dans sa partie septentrionale d'une couche de limon argileux brun foncé contenant de très nombreux blocs calcaires parallélépipédiques couchés sur la pente de l'US 2010-4 [US 2010-3] ayant pu appartenir à une superstructure parementée totalement arasée en ce point du rempart. On retrouve aussi des indices d'un tel parement dans la couche d'érosion de l'US 2010-4 répandue sur la pente du plateau [US 2010-5] où plusieurs blocs de calcaire parallélépipédiques réguliers sont visibles superposés les uns sur les autres. Si ce parement n'avait pas pu être observé en 2010, la poursuite cette année d'une fouille horizontale du rempart vers l'ouest (**fig. 43**) a bien mis en évidence un muret encore conservé sur trois à quatre assises maximum (US 3b), monté à sec et calé par un imposant massif de marne et de plaquette calcaire (US 3) formant un deuxième état de la construction défensive. Ce deuxième rempart, tout comme son premier état, était encore surmonté de son paléosol associé (US 2).

Cet ensemble est ensuite recoupé par une troisième structure de barrage, encore très difficile à discerner dans le détail mais bien visible en plan sous la forme de saignée de 0,30 à 0,50 m de large, comblée de plaquettes calcaires (US 12) et à laquelle semble associée une rampe d'accès (US 10 correspondant au US 2010-3 et 2 des sondages de 2010).

L'ensemble est scellé sous une couche de limon brun de 0,20 à 0,40 cm (US 1) puis le sol actuel (US 0).

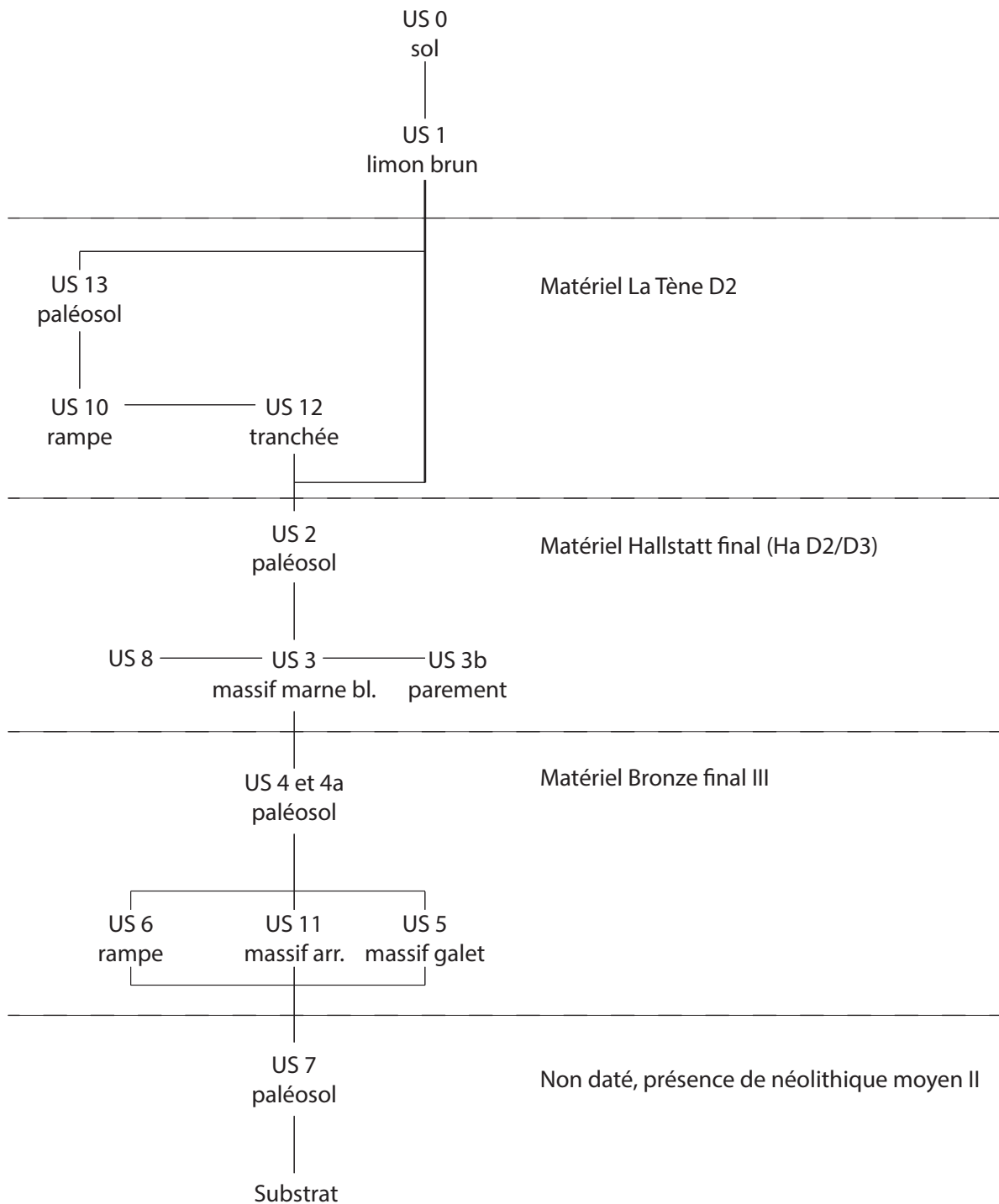
La chronologie du rempart n'avait pas pu être établie avec certitude en 2010. La découverte d'un paléosol probablement daté de l'âge du Bronze [US 2010-6, devenu US 4 et 4a] scellé sous la masse de la construction ainsi qu'un lot céramique attribuable au Bronze final III dans son premier état étaient autant d'indices permettant d'envisager son érection au moins durant le Bronze final. Un second état paraît également perceptible dans la mise en place d'une importante masse de terre et de blocs calcaires rapportés depuis les pentes du plateau alors sujettes à un important travail de terrassement afin d'amplifier la monumentalité du rempart. Les sondages n'avaient pas permis de dater ce second état monumental. Une construction laténienne en rapport avec les vestiges mis au jour à l'intérieur du plateau semblerait cependant logique.

Cette année la fouille minutieuse du rempart couplée à l'étude de l'occupation interne a permis de clarifier en partie ces questions chronologiques même si beaucoup de questions restent en suspens. On distingue aujourd'hui, trois grands phases d'édification du rempart, couvrant le Bronze final III, le Hallstatt final (Ha D2/D3) et le La Tène D2. La poursuite de la fouille en 2015 permettra d'affiner cette première mise en phase et de proposer des restitutions pour chacune de ces périodes (travail impossible à réaliser avec les résultats de cette année).



Figure 43 – Le rempart en cours de fouille, vue en plan au sommet de la phase laténienne et coupe dans l'axe du sondage de 2010 (photo ArcheoKap et H. Paitier, Inrap)

Diagramme stratigraphique simplifié des différentes phases du rempart.



Le rempart de l'âge du Bronze final



Figure 44 – Tesson de l'âge du Bronze découvert dans l'US 4/4a (photo équipe de fouille).

Cette année, peu de vestiges de l'âge du Bronze ont été mis au jour, à l'exception d'un tesson retrouvé au niveau de l'US 4/4a (fig. 44) comme en 2010. Il s'agit d'un fragment d'assiette orné d'un motif en chevron, très proches d'exemple similaire reconnu lors des premiers sondages (fig. 45). Ce tesson confirme les datations du paléosol ; du premier rempart au cours du Bronze final III probablement au début de la séquence (BFIIIa) si l'on se fie aux assiettes qui ont encore des traits commun avec les céramiques du complexe nord-alpin de l'étape moyenne (Brun, 1998).

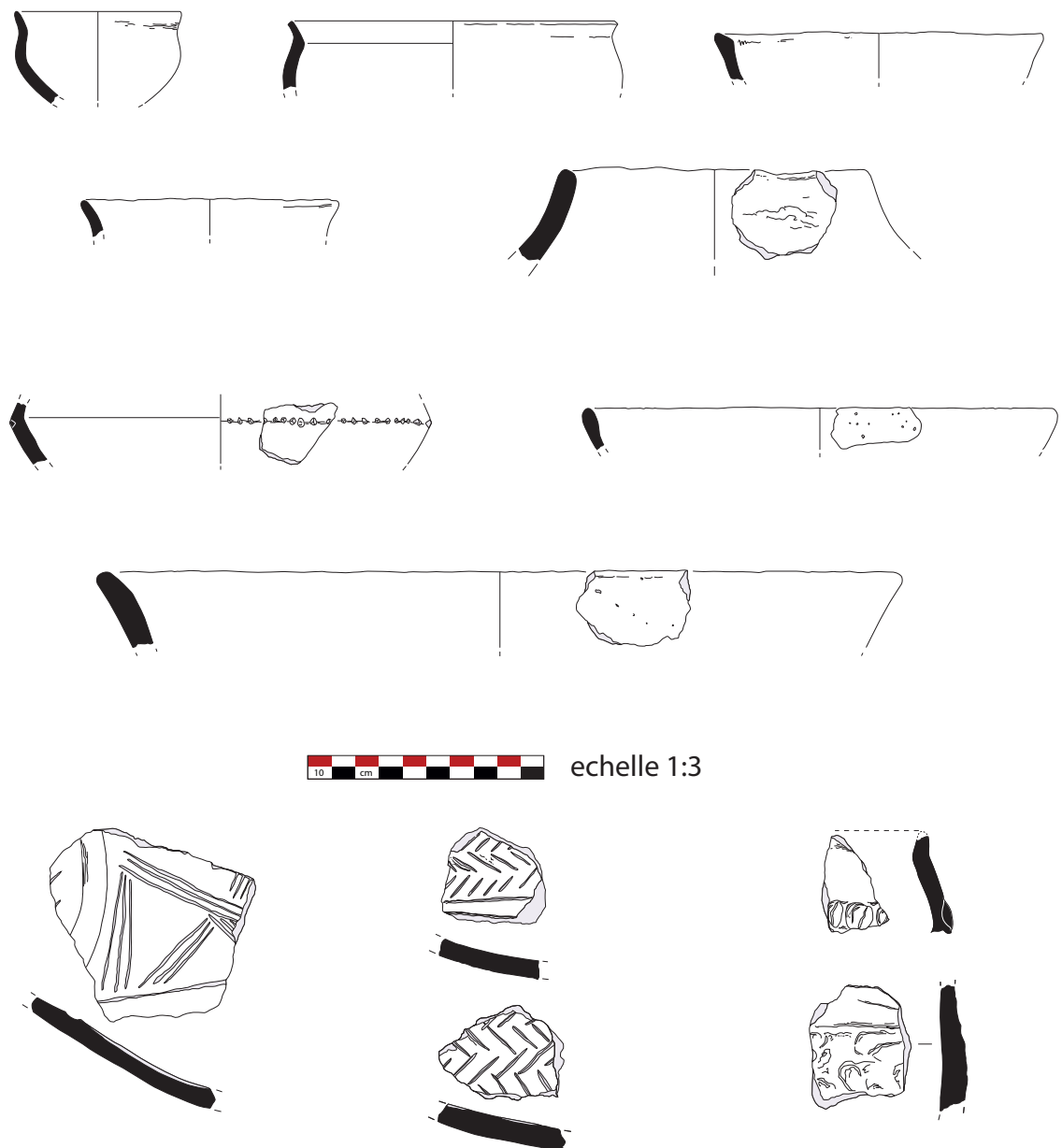


Figure 45 – Matériel céramique de l'âge du Bronze final provenant des US 4 et 4a.

Le rempart du Hallstatt D3

Le rempart du Hallstatt D3 n'a été que partiellement touché par les fouilles de cette année, sa masse reste inconnue mais un parement situé sur sa face externe a pu être dégagé sur plusieurs mètres de longueur (**fig. 46**). Il s'agit très probablement du « mur » décrit par les auteurs du XIX^e siècle et en particulier A. de Caumont qui relate son démantèlement par des ouvriers agricoles (fait sûrement à mettre en parallèle avec les nombreuses carrières qui parsèment le plateau).



Le parement est constitué de belles dalles calcaires (de vingt à quarante centimètres de long pour 5 à 15 d'épaisseur). Il est monté à sec sans aucun liant et présente un léger fruit vers l'intérieur du plateau. Dans le secteur de la fouille, il est encore conservé sur deux à trois assises mais d'une manière générale il est assez abîmé et les pierres sont souvent désolidarisées et beaucoup forment un éboulis sur la pente (**fig. 42**). Le dégagement ponctuel du pied du parement (US 2 et 3b) a permis de mettre en évidence un élément de chronologie (le seul pour cette phase). Il s'agit d'un gobelet à épaule carénée surbaissée et à col haut (**fig. 47 et 48**) dont la datation couvre la fin du Hallstatt au niveau régional (Lepaumier et Marcigny, 2003), ce matériel pourrait être synchronique de celui découvert dans la fenêtre 2 (cf. chap. 3.1.).

Figure 46 – Le parement en cours de fouille (photo H. Paitier, Inrap).



Figure 47 – Petit gobelet à épaule carénée surbaissée et à col haut déposé devant le parement (photo équipe de fouille).



Figure 48 – Détail du vase (photo équipe de fouille).

Une prospection attentive a permis de retrouver sur plusieurs sections du rempart la présence du parement de contour. Il est particulièrement visible sur l'accès même au plateau depuis Port-en-Bessin, puisqu'une des marches de ce chemin est le parement (**fig. 49**). A ce niveau, celui-ci est conservé sur plus de sept assises, son pied n'a pas été recherché pour des raisons évidentes de maintien de l'accès (**fig. 50**). Mais il est certain que dans ce secteur sa conservation doit être optimum, la masse du rempart semble aussi plus importante que vers le secteur oriental (**fig. 51**).

Le rempart laténien

En l'absence d'une fouille stratigraphique fine des US les plus récentes (fouille reportée à 2015), il est pour l'instant difficile de statuer sur la chronologie et la mise en phase des modifications de la structure défensive entre son édification possible à la fin de l'âge du Fer et ses modifications structurelles jusqu'à l'augustéen précoce (on peut toutefois souligner la présence de tessons de la fin de l'âge du Fer dans le paléosol, US 13 ; cf. chap. 3.1.). Ce travail sera, bien entendu, un des axes d'étude privilégié lors des fouilles à venir.

Figure 49 – Le parement dégagé à l'extrémité ouest du plateau sur le chemin d'accès du Mont Castel (photo équipe de fouille).



Figure 50 – Vue du bombement du rempart sous le chemin d'accès au Mont Castel (DAO, J-M. Palluau, Inrap ; photo équipe de fouille).

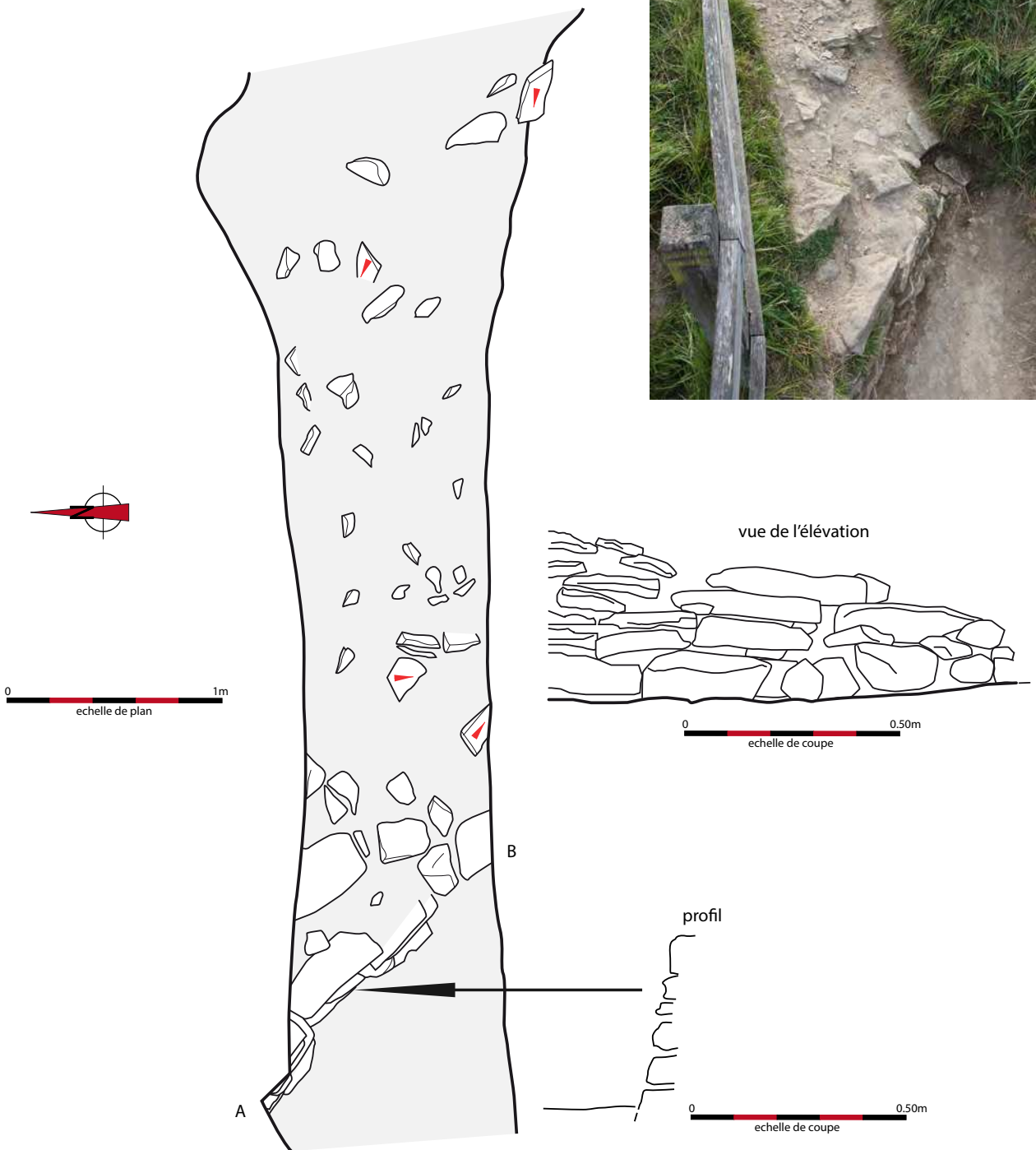


Figure 51 – Vue de la zone du chemin d'accès, détail de la coupe du rempart et vue générale de sa pente à l'ouest du site (photos Balloide – J. Refuveille).



5. La mise en phase du site : espace interne

L'espace interne du site fortifié peut être mise en phase selon les mêmes séquences que ceux du rempart (cf. chap. 3). Alors qu'une partie du matériel est toujours en étude (en particulier le matériel métallique mais aussi la faune et les mollusques marins), nous proposons toutefois ici, à titre d'hypothèse de travail, une première illustration, période par période, de l'occupation du plateau.

5.1. Les structures du Bronze final III

Le Bronze final est la période la moins bien représenté cette année. Aucune structure n'est à rattacher à cette phase mais on se doit toutefois de souligner la présence récurrente de débris d'objets en métal (base cuivre) qui présentent de nombreux points de convergence (typologique mais aussi d'état de surface) avec ceux du dépôt de Port-en-Bessin conservé au Musée de Normandie. Ces objets indiquent très probablement une fréquentation du plateau mais il reste encore à découvrir la zone la plus densément construite pour aller plus avant dans l'analyse.

5.2. Les structures du Hallstatt D3

Pour le Hallstatt final, les données sont plus conséquentes et ne concernent que la fenêtre F.2 (même si un gobelet a pu être observé au niveau du rempart, F.1). Deux ensembles se distinguent (**fig. 52**).

Le premier (ens. 11) est très bien daté, puisque la plupart des structures ont livré de petits dépôts céramiques à l'instar par exemple de la St. 145 (**fig. 53** et cf. chap. 3.1.). Il est constitué d'une série de petits trous de poteaux (St. 146, 145, 78 et 122) formant un alignement aligné nord-est/sud-ouest.

Le deuxième ensemble (ens. 10) n'a pas donné de matériel à la fouille. Il s'agit d'une construction sur quatre poteaux porteurs (St. 93, 97, 134 et 137) dont les trous de fondation sont bien ancrés dans le sol (de 0,20 à 0,30 m dans le substratum). Ce bâtiment pourrait être un grenier (sur le plan typologique), un rapide tamisage des terres de comblement des trous de poteau n'a pas donné de restes biologiques brûlés.

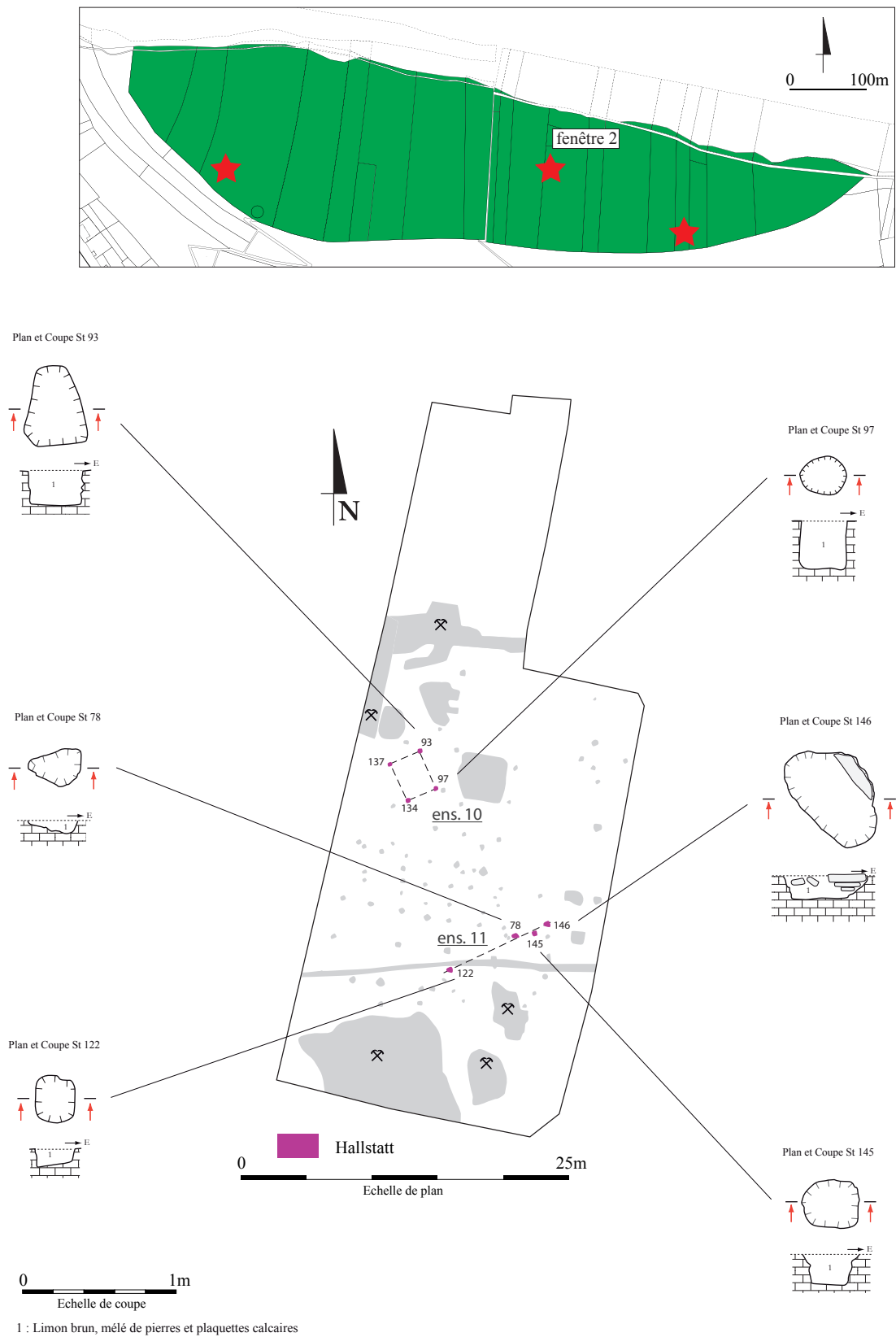


Figure 52 – Les ensembles attribués au Hallstatt final dans la fenêtre F.2 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).

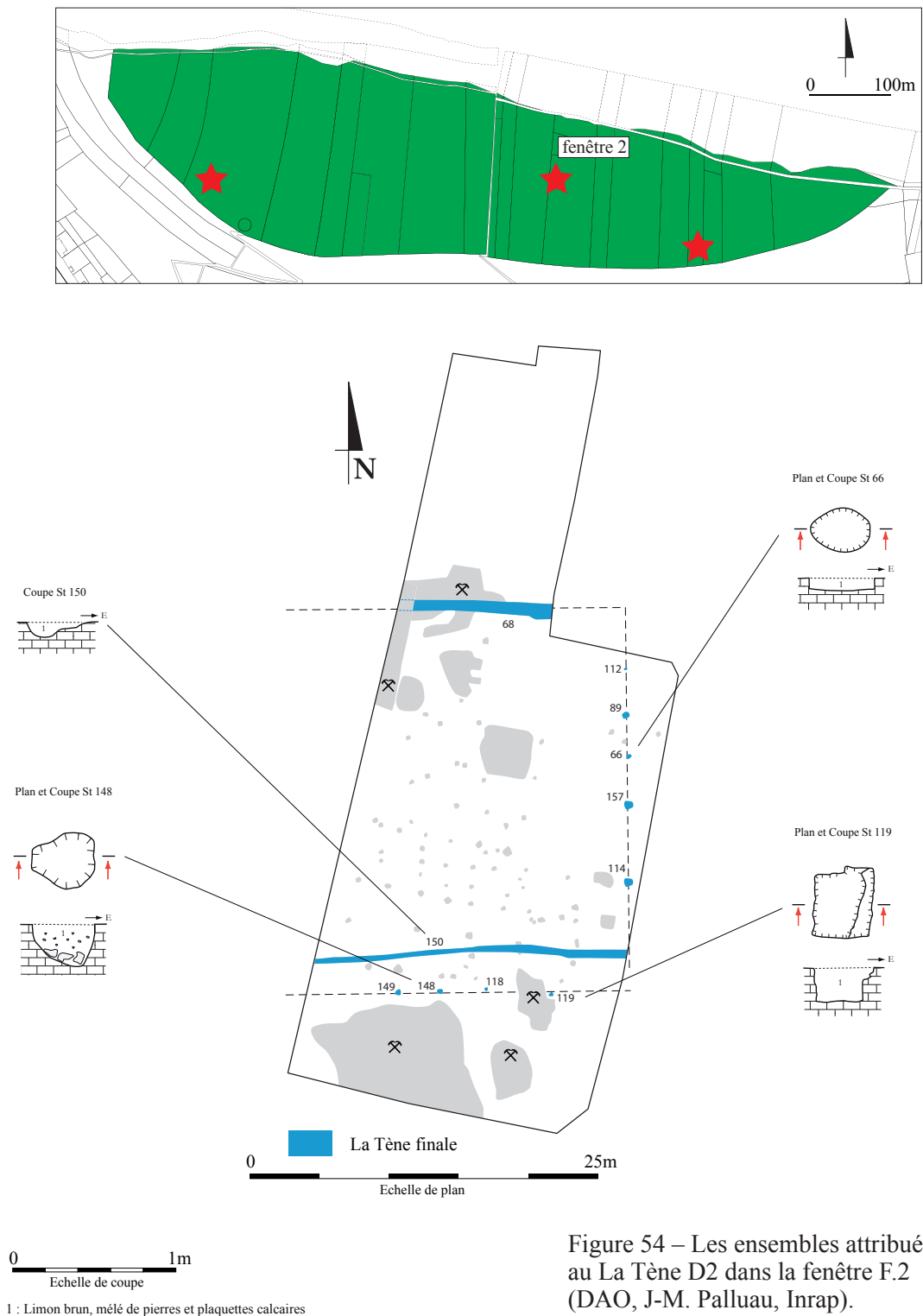
Figure 53 – Détail du comblement de la structure St. 145 et de son dépôt de mobilier céramique (photo équipe de fouille).



Dans l'état des travaux et vue la faible emprise des décapages, il est délicat d'attribuer une fonction à ce secteur du plateau pour la période hallstattienne. La poursuite des investigations, dans ce secteur, pourrait dans les prochaines années permettre de mieux appréhender la structuration du site pour cette phase chronologique. Pour l'heure le type de construction rencontré est tout à fait similaire à ce que l'on connaît sur les habitats de la région de même datation (Jahier et Vauterin, 2011).

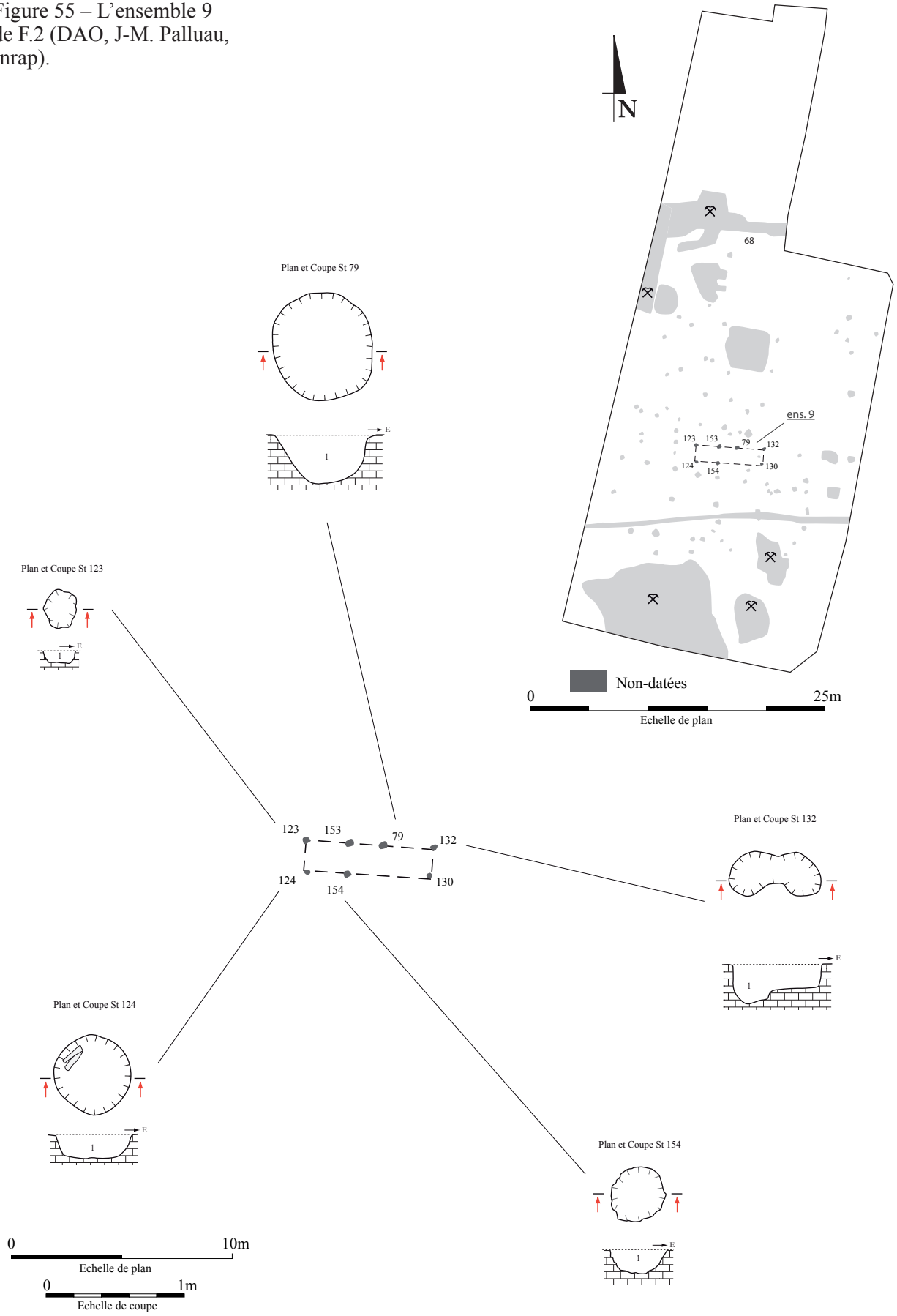
5.3. Les structures de La Tène D2

Découvert dans la fenêtre F.2, un ensemble de structure semble dessiner un enclos ou une parcelle dont les quelques rares éléments céramiques piégées oriente la datation vers La Tène final (**fig. 54**). Cette parcelle est formée au nord du fossé St. 68, recoupé par une carrière plus récente, à l'est par un alignement de poteaux assez régulièrement espacés (St. 112, 89, 66, 157, 114) et au sud par le fossé St. 150, doublé à quelques mètres plus au sud par un autre alignement de poteaux (St. 149, 148, 118 et 119). Le plan ainsi délimité est très régulier de 25 mètres de côtés, si l'on imagine un retour à l'ouest juste en limite d'emprise.



La surface interne de cette parcelle a livré un très grand nombre de structures la plupart rattachée à une phase plus ancienne (ens. 10 et 11) ou plus récente (cf. chap. 5.4.). Seul un petit ensemble de trous de poteaux (St. 123, 124, 153, 154, 79, 132 et 130), au plan atypique, formant un rectangle allongé et étroit (**fig. 55**) reste non daté. L'orientation générale de la construction est toutefois similaire à celle de la parcelle.

Figure 55 – L'ensemble 9 de F.2 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).



1 : Limon brun, mêlé de pierres et plaquettes calcaires

Les structures St. 8 (F.1) et 91 (F.2) ont aussi livré des tessons appartenant à La Tène D2, mais l'état de conservation des vestiges (fortement érodé) atteste de leurs positions probablement résiduelles. Ces deux structures ont donc été rattachées à la phase suivante couvrant la fin du second âge du Fer et la période augustéenne précoce.

5.4. Les structures de la fin du second âge du Fer/ augustéen précoce

Beaucoup plus importantes en nombre, les structures de la fin de l'âge du Fer se retrouvent dans les deux fenêtres F.1 et F.2 (**fig. 56**). Il s'agit de bâtiments (ens. 1 à 8) et de fosses orientés sur une même trame grossièrement orienté selon les points cardinaux.

La fenêtre F.2 a livré le plan de trois constructions (ens. 6, 7 et 8) entourées de nombreuses carrières (St. 91, 70, 69, 73, 74, 119). D'autres fosses, plus régulières et de plans quadrangulaires, sont très probablement des celliers ou des latrines. Les celliers, au nombre de deux, sont rattachés à des bâtiments (ens. 7 / structure St. 54 et ens. 8 / St. 55), alors que les latrines sont placées un peu plus loin (St. 72 et 56).

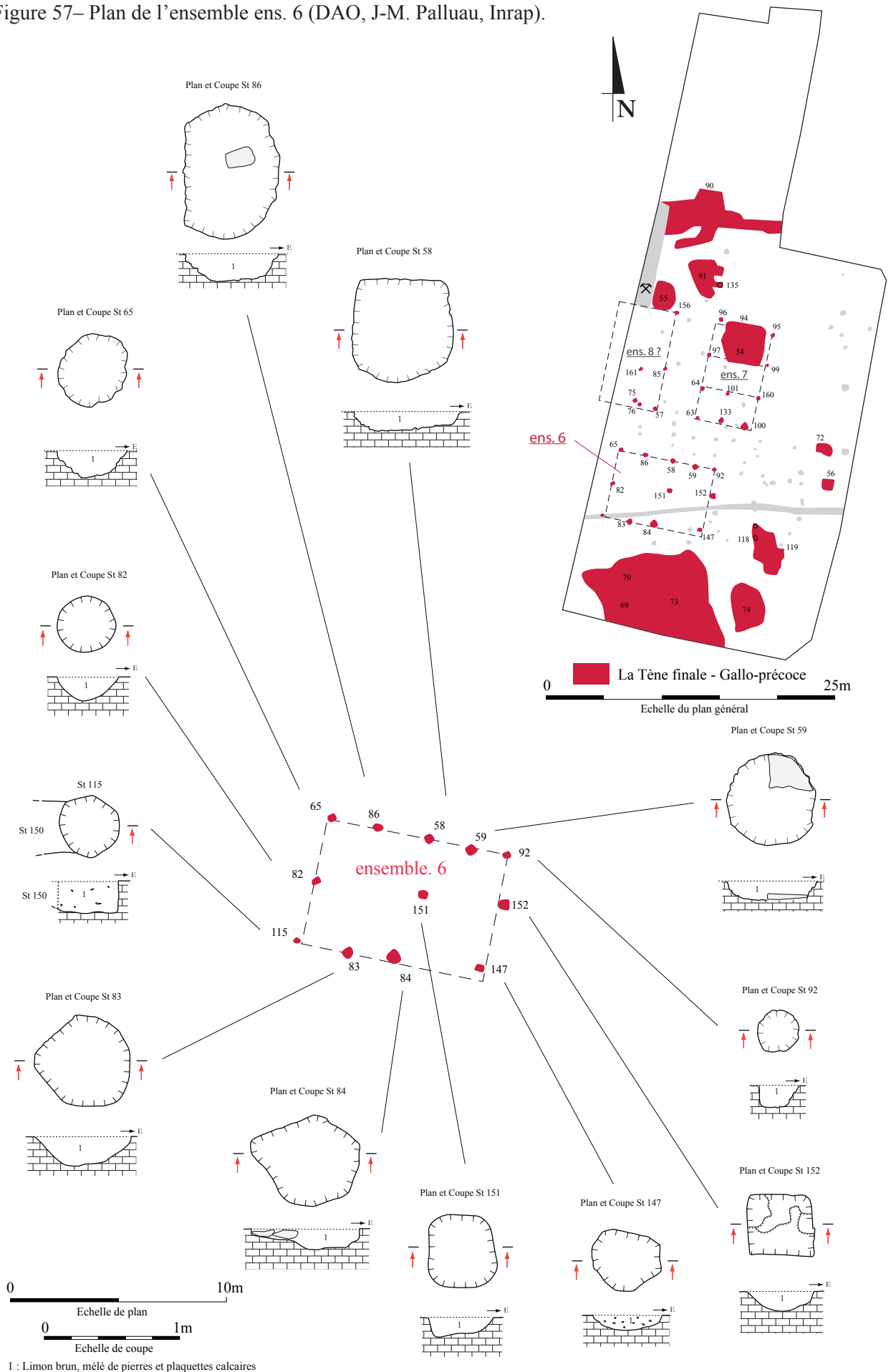
On retrouve peu ou prou le même type d'aménagement sur la fenêtre F.1, avec cinq constructions (ens. 1 à 5) et plusieurs fosses de plans quadrangulaires (St. 111, 33, 31, 36 et 52). Une autre série de structures, aux plans circulaires et aux fonds lenticulaires, trouvent plus difficilement leurs places dans cette typologie liminaire. Il s'agit des fosses St. 21, 22 et 102 qui forment une sorte d'alignement, ou bien encore les structures st. 17, 16 ou 20 qui ont les mêmes caractéristiques.

L'ensemble ens. 6

L'ensemble ens. 6 est une construction de plan quadrangulaire, orienté est-ouest, qui vient occuper un espace situé au sud des pignons des bâtiments ens. 7 et 8 (**fig. 57**). Douze poteaux régulièrement espacés constituent les contours du bâti (permettant de tenir les sablières) dont la surface au sol, entre poteaux, est estimée à 54 m² (plan de 9 m de long pour 6 m de large). L'espace interne est occupé par un poteau seul (St. 151) aligné avec les St. 82 et 152 permettant de tenir une faîtière porteuse (plan à deux nefs), les poteaux des parois latérales se répondent aussi par pair de manière à tenir, si besoin, des entrails pour tenir le plancher d'un espace sous la toiture (doublant ainsi la surface utile du bâtiment).



Figure 57– Plan de l'ensemble ens. 6 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).



L'ensemble ens. 7 et la structure St. 54

L'ensemble ens. 7 est aussi une construction de plan quadrangulaire à deux nefs, orienté nord-sud. Il est un peu plus petit que le précédent : ces dimensions sont de 8,50 m de long pour 5 m de large, soit une surface entre poteaux de 42,50 m² (fig. 58). Le type de la construction reste similaire à ens. 6, avec un axe faitier formé des poteaux St. 94, 98, 101 et 133, et des parois délimité par huit poteaux disposés en vis-à-vis, permettant la aussi de faire reposer des combles sur des entrails. A la surface utile de ce bâtiment qui pourrait donc avoisiner les 85 m², se rajoute un espace souterrain avec un cellier de près de 8 m², implanté dans la travée septentrionale du bâtiment (St. 54, fig. 59). Ce dernier, profond d'un peu plus d'un mètre, comporte un accès, en pente douce suivi par un emmarchement rustique à l'est, et un creusement en sape, à l'ouest ; à ce niveau, un poteau vient supporter le plancher du bâti situé au-dessus.

Figure 58– Plan de l'ensemble ens. 7 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).



Page suivante : Figure 59– Plan de la structure St. 54 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).

L'ensemble ens. 8 et la structure St. 55

L'ensemble ens. 8 est proposé à titre d'hypothèse (**fig. 60**). Il est formé de quatre poteaux disposés à angle droit (St. 156, 85, 57 et 76) et est occupé en son centre par deux autres fosses d'implantation (St. 75 et 161). Si l'on accepte notre proposition de restitution, la longueur de ce bâtiment serait de 8,50 m (comme pour l'ens. 7), sa largeur reste inconnue, sauf si l'on considère le poteau St. 161 comme faisant partie de l'axe de la faitière (largeur estimé alors à 5 m). On aurait alors une construction tout à fait similaire à la précédente, construite sur le même plan et pourvue elle aussi d'un espace souterrain (cellier St. 55, **fig. 61**), cette fois-ci rejeté à l'extérieur de la surface sous-bâti, le long de son pignon nord. Le plan de ce dernier n'est pas totalement connu car il est recoupé à l'ouest par une carrière moderne qui l'a détruit. Il est encore conservé sur près d'1,30 m, ses parois sont droites et son fond est lenticulaire. Son comblement présentait un entrelacs de couches (**fig. 62**), constituée pour la plupart de rejets de consommation (mollusques marins, faune) mêlés à de nombreux vestiges archéologiques : céramiques (cf. chap. 3.1.) et métalliques (cf. chap. 3.2.) dont du militaria tardo-républicain.

Figure 60– Plan de l'ensemble ens. 8 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).

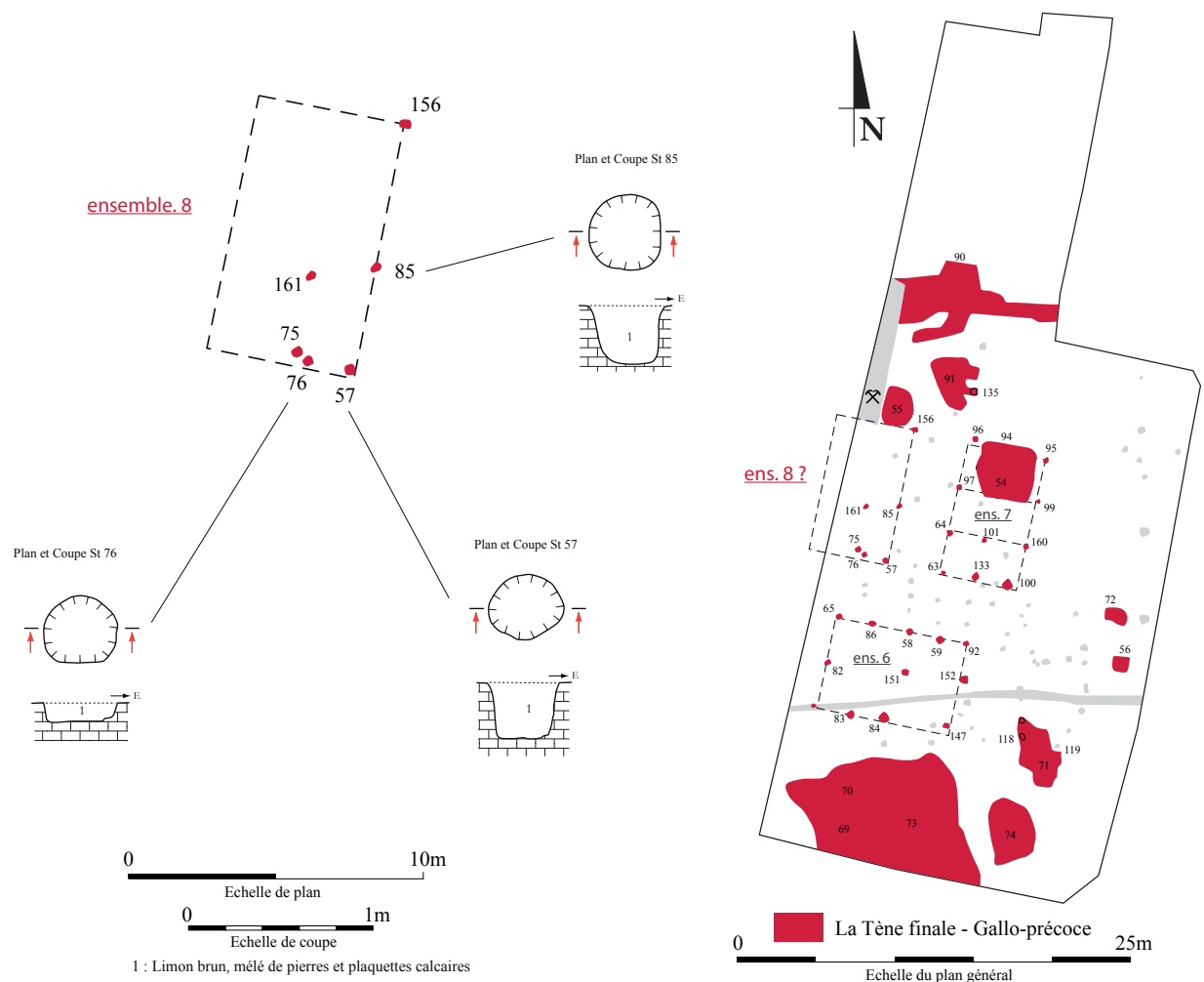




Figure 61– Plan de la structure St. 55 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).



Figure 62 – La structure St. 55 en cours de fouille, détail de la coupe et de son comblement (photos équipe de fouille).

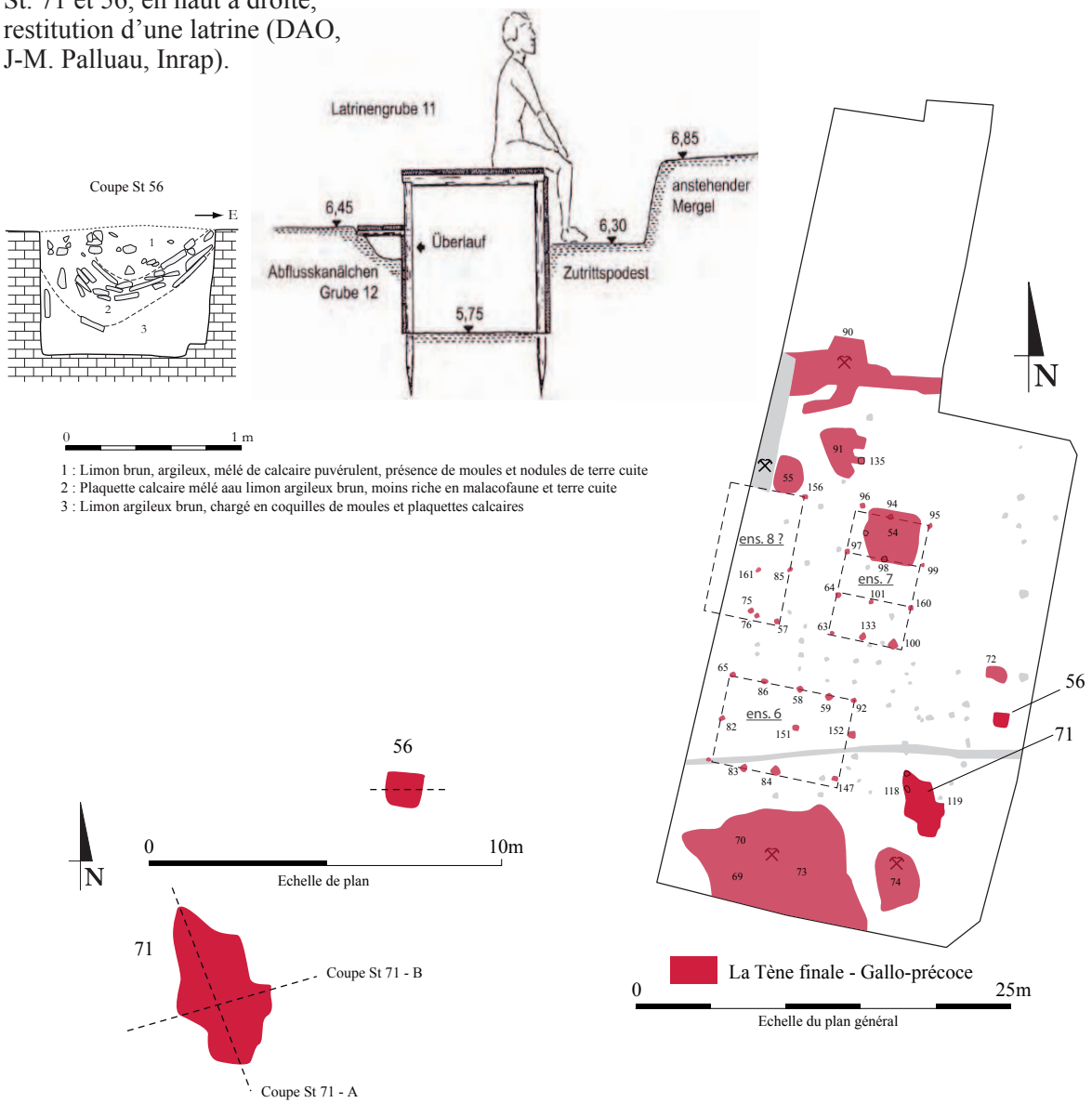
Les autres fosses de la fenêtre F.2

Deux autres types de structures se rencontrent sur la surface décapée de la fenêtre 2 (**fig. 63**). Les fosses quadrangulaires au nombre de deux (St. 72 et 56) et les carrières (St. 91, 70, 69, 73, 74, 119).

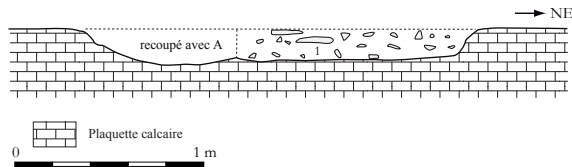
Les premières d'entre-elles présentent toutes les caractéristiques des latrines, bien connues sur de nombreux sites du début de l'Antiquité (Reddé, 1985). La structure St. 56 en particulier avec son profil permettant de caler une ossature en bois est très proche d'exemples similaires découverts sur des camps romains (Reddé, 2010). Son comblement est toutefois dénué d'éléments en lien avec cette fonction (le caractère très poreux du sol en est peut-être la cause) et ne comporte principalement que des rejets de consommation (mollusques marins).

Les carrières encadrent les constructions ens. 6, 7 et 8. Il s'agit de vastes fosses, aux contours flous et anastomosés, peu profondes et comblés d'un vrac de limon et plaquettes calcaires (**fig. 64**). Elles ont généralement faiblement impacté le substrat et devaient avoir pour vocation de récupérer le cailloutis calcaire, sous-jacent à la terre végétale, (elles ont systématiquement évité les bancs de plaquettes) peut-être pour assainir les sols des différentes constructions ; ce qui expliquerait la présence dans les comblements des poteaux d'une couche limoneuse fortement chargés en éléments calcaires.

Figure 63– Plan des structures St. 71 et 56, en haut à droite, restitution d’une latrine (DAO, J.-M. Palluau, Inrap).

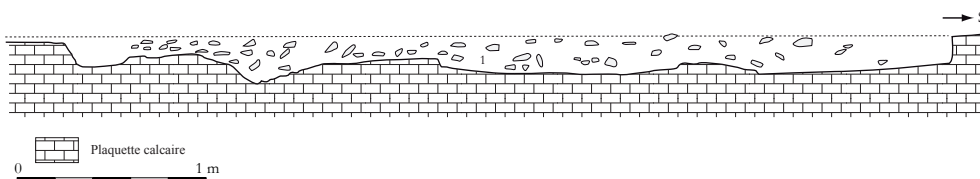


Coupe St 71 - B



1 : Sédiment noir, mêlé de cailloux, pierres et plaquette calcaire

Coupe St 71 - A



1 : Sédiment noir, mêlé de cailloux, pierres et plaquette calcaire



Figure 64 – La structure St. 71 en cours de fouille (photos équipe de fouille).

L'ensemble ens. 1, 2 et 3

Les constructions ens. 1, 2 et 3 présentent de nombreux points communs (**fig. 65**). Ils s'agit de bâtiments de plans quadrangulaires fondés sur 9 ou 6 poteaux de forts diamètres implantés dans des fosses profondes, fortement calés (**fig. 66**). Les dimensions des constructions sont très standardisées, avec des surfaces comprises entre 25 et 25,3 m². Ce type de plan n'est pas sans évoquer les greniers à grains si fréquent sur les sites protohistoriques, les surfaces sont toutefois plus conséquentes qu'à l'accoutumé et renverrai à un stockage collectif, bien en adéquation avec un site à composante militaire. Le tamisage rapide du comblement de certains poteaux n'a toutefois pas permis de collecter de semences brûlées (seul des monnaies ont pu être découvertes).

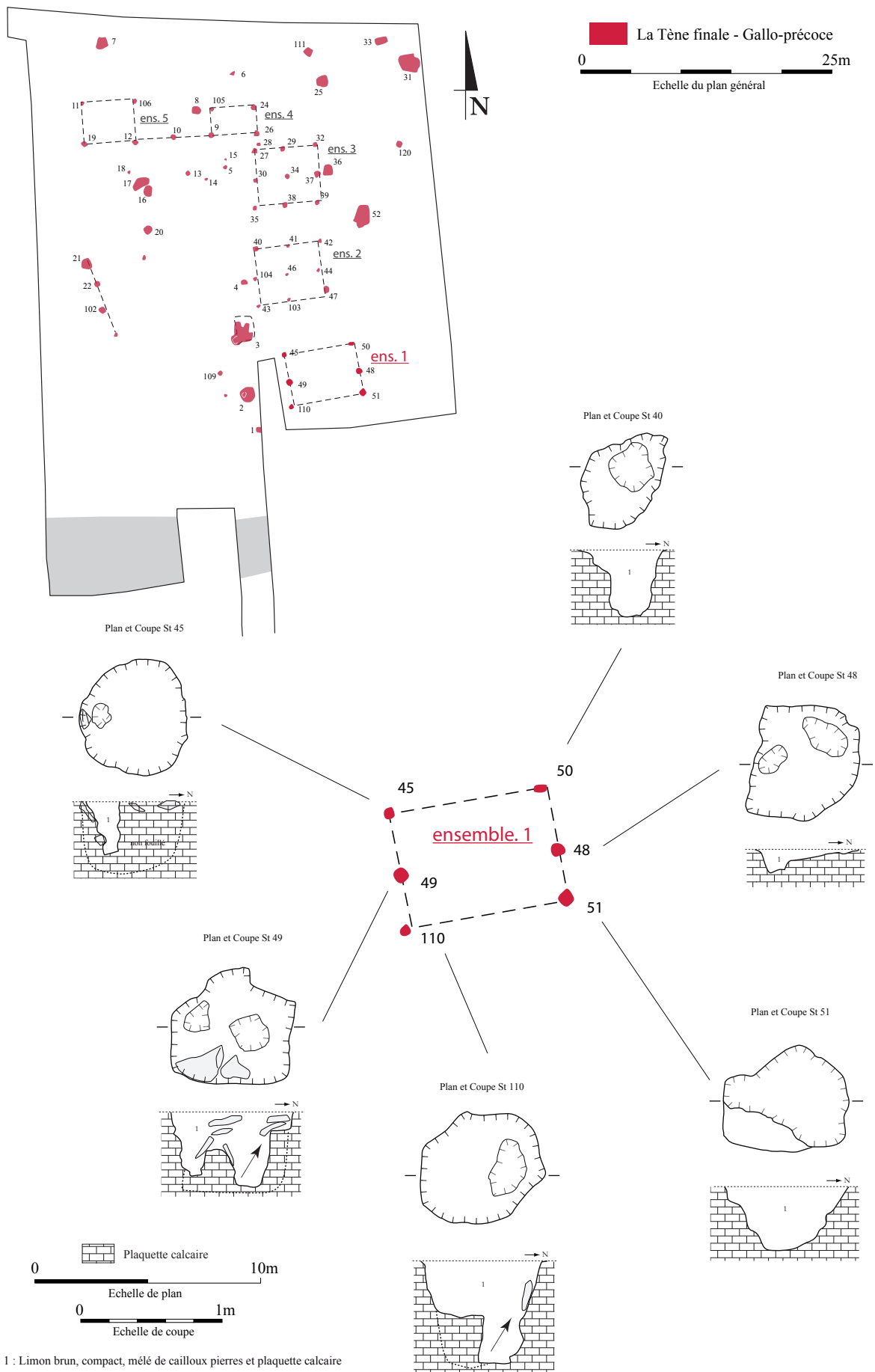


Figure 65– Plan de l'ensemble ens. 1 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).



Figure 66 – Un des trous de poteau de l'ensemble ens. 1 en cours de fouille (photos équipe de fouille).

L'ensemble ens. 4 et 5

Au nord de l'alignement formé par les ensembles ens 1 à 3 et en retour à la perpendiculaire vers l'ouest, deux autres constructions, espacées d'une petite dizaine de mètres, ont été dégagées à la fouille (ens. 4 et 5). Les plans sont ici moins standardisés mais il s'agit là encore de plans quadrangulaires, de plus petites tailles (entre 12 et 13,5 m²), strictement alignés sur leurs pignons sud et complété par un poteau situé à égal distance des bâtiments (St. 10) de manière à former une sorte de « clôture ». Le dispositif « à angle droit » des deux ensembles bâtis délimite de fait une sorte de cours où l'on retrouve un vaste espace vide, puis en limite septentrionale des fosses de plans circulaires à ovales dont la fonction est inconnue (fig. 67).

Les autres fosses de la fenêtre F.1

D'autres structures sont disposées à l'opposé de cette cours. Il s'agit de petites fosses de plans quadrangulaires (St. 7, 8, 36, 31) assez proches de celles découvertes dans la fenêtre F.2 (fig. 68, 69) et pour lequel nous proposons la même interprétation fonctionnelle : soit celle de latrine (avec les mêmes problèmes que précédemment, puisqu'aucune couche « organique » n'a été observée).

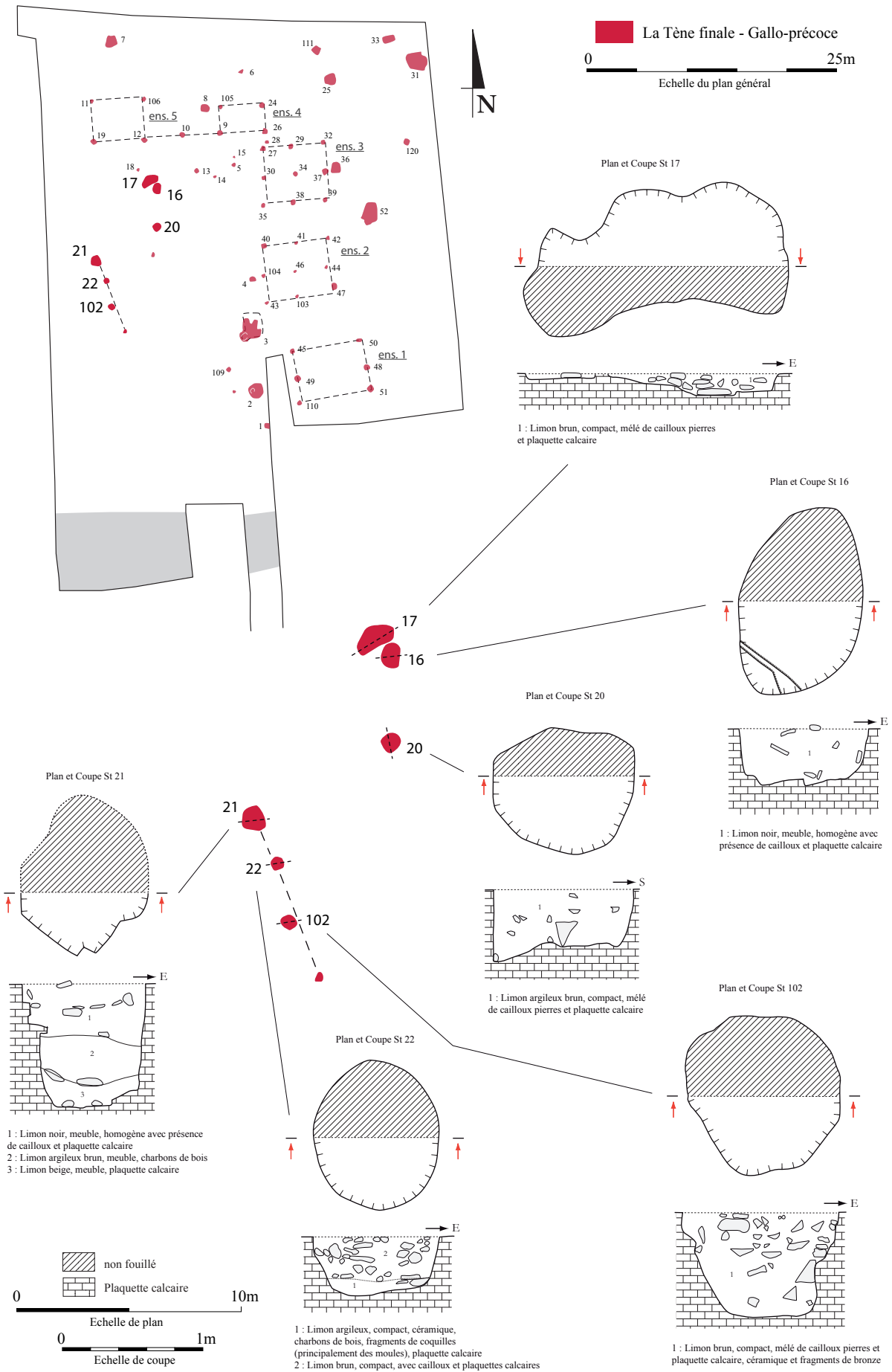


Figure 67 – Plan des structures St. 21, 22, 102, 17, 16 et 20 (DAO, J-M. Palluau, Inrap).

Figure 69 – La structure St. 52 en cours de fouille, vue d'une monnaie dans son comblement (photos équipe de fouille).



En dehors de ces fosses, certaines semblent plus correspondre à de petits celliers comme celui déjà fouillé dans ce secteur en 2010 (St. 2 et 3). Il s'agit en particulier de la structure St. 52 (fig. 67), de plan rectangulaire et à fond très plat. Sa fouille n'a presque pas livré de matériel archéologique, limitant là encore les interprétations (Fig. 70, 71).

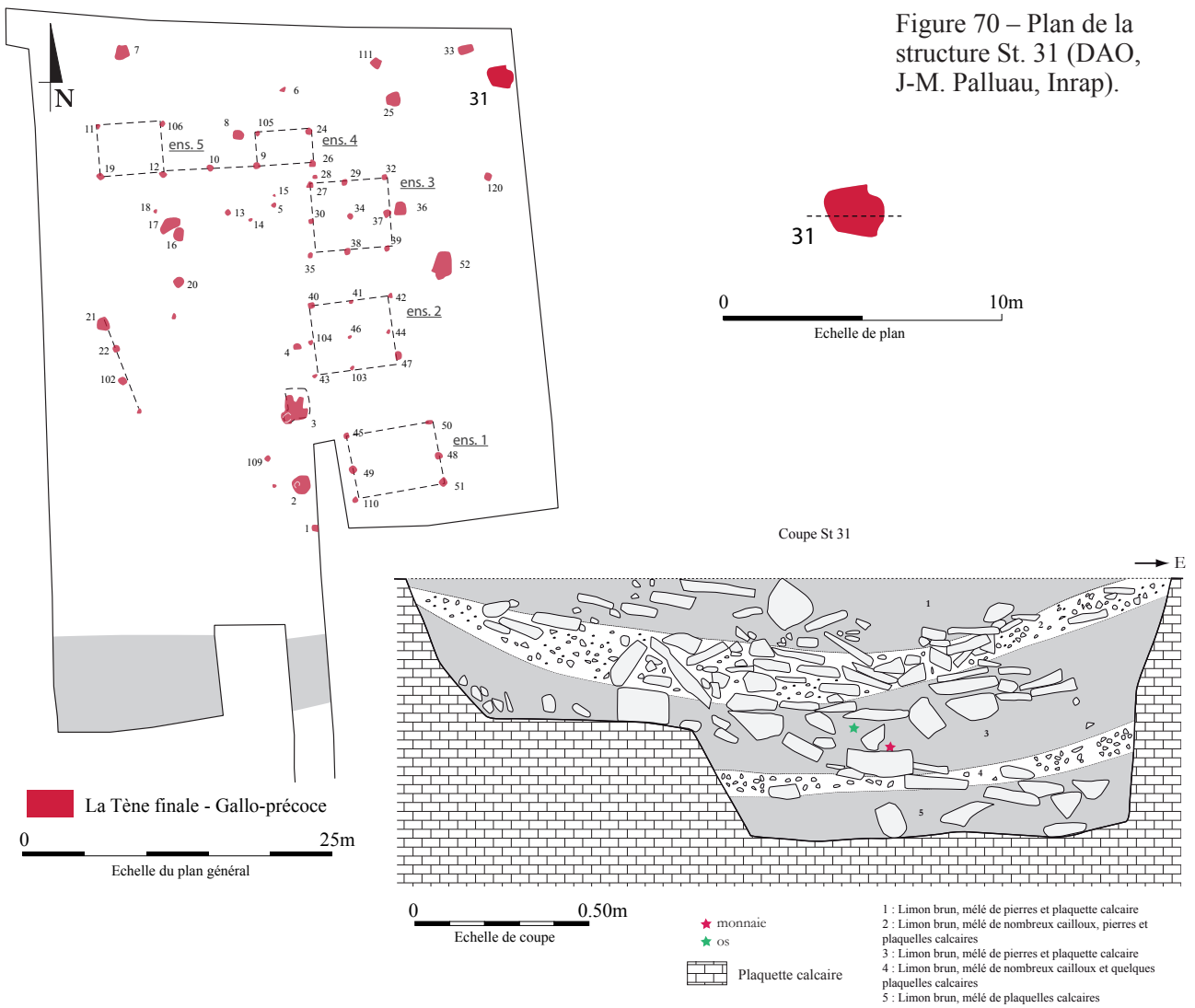


Figure 71 – La structure St. 31 en cours de fouille (photos équipe de fouille).

6. En guise de conclusion

A la suite de cette courte opération de 3 semaines, plusieurs questions restent en suspens et mériteraient d'être à nouveau posées à l'occasion de fouilles complémentaires.

Le site de hauteur du Bronze final

L'existence d'un niveau de la fin de l'âge du Bronze final renvoie aux autres découvertes de ce type faites sur les sites de hauteur du nord de la France (Marcigny et Talon, 2009) et bien connues à l'échelle régionale (Soumont-Saint-Quentin, Van den Bossche, 2007 ; Merri, Delrieu, 2008 ; Exmes, Gallouin et al., 2007; Igé, Delrieu, 2007 ; etc.). Toutefois, la position littorale de ce site et le *corpus* mobilier, associant céramique appartenant aux faciès continentaux et au groupe littoraux, permet d'envisager, pour la première fois, la fouille d'une occupation peut-être directement liée aux contacts transmanche. La découverte au XIXe siècle d'un des plus importants dépôts d'objets métalliques du Bronze final IIIb de Normandie sur le site même du Mont Castel vient aussi alimenter cette problématique et mériterait un réexamen, d'autant plus qu'un deuxième dépôt de même nature aurait aussi été mis au jour lors de fouilles clandestines ces dernières années (renseignement oral). Ce faisceau de données, encore bien partiel, est tout à fait en adéquation avec les modèles proposés en matière de définition des sites entrant dans le jeu des contacts transmanche (Clark, 2009). Il resterait donc à conforter les éléments perçus jusqu'à aujourd'hui (assemblage céramique mixte, site de hauteur associé au littoral) et à lever certaines incertitudes (nature exacte de l'occupation, présence ou non d'un rempart, etc.) par la réalisation de sondages et de fouilles complémentaires.

De l'occupation Hallstatt à l'oppidum du second âge du Fer

La présence d'un rempart de contour hallstattien puis laténien ainsi que des structures de La Tène D2b permet de compléter la carte des habitats fortifiés de Basse-Normandie et de reconsidérer l'organisation du territoire « baïocasse » (terminologie post-conquête) à la fin de l'âge du Fer. La position littorale de ce que l'on peut à titre d'hypothèse désigner comme un *oppidum* et sa contemporanéité avec l'éperon du Mont Cavalier en vis-à-vis et proximité immédiate ne sont pas anodins. Les deux sites ne peuvent être considérés séparément.

La découverte de *militaria* tardo-républicains sur le Mont Castel renvoie à une situation que l'archéologie commence à mettre en évidence sur les grands *oppida* de Gaule du nord et du centre-est (Poux 2008). Cette tendance générale accrédite l'idée que les premiers camps militaires romains ont pu être installés à l'issue de la Conquête sur certains *oppida* avant d'être construits à l'écart de ces noyaux urbains dès la période augustéenne (Metzler 1995).

Perspectives

D'une manière générale, les prochains travaux de terrain devront également porter une attention particulière à la chronologie longue du site et notamment à un phasage précis du rempart (**fig. 72**). Les questions en suspens sont en effet nombreuses. Observe-t-on une continuité de l'occupation depuis l'âge du Bronze final ? Ou bien y-a-t-il une période d'abandon du plateau suivie d'un réinvestissement du site durant le Hallstatt puis La Tène finale telle qu'on peut l'observer sur des *oppida* du nord de la Gaule (Metzler 1995) ? Si la motivation d'investir le plateau semble commune, la mise en parallèle des deux blocs chronologiques (entre Bronze/Hallstatt et fin du second âge du Fer) s'annonce particulièrement intéressante dans la mesure où durant ces deux phases, le site s'intègre visiblement dans le jeu des relations transmanche pour lesquelles on observe généralement une interruption notable durant La Tène ancienne et moyenne (Cunliffe et de Jersey 1997).

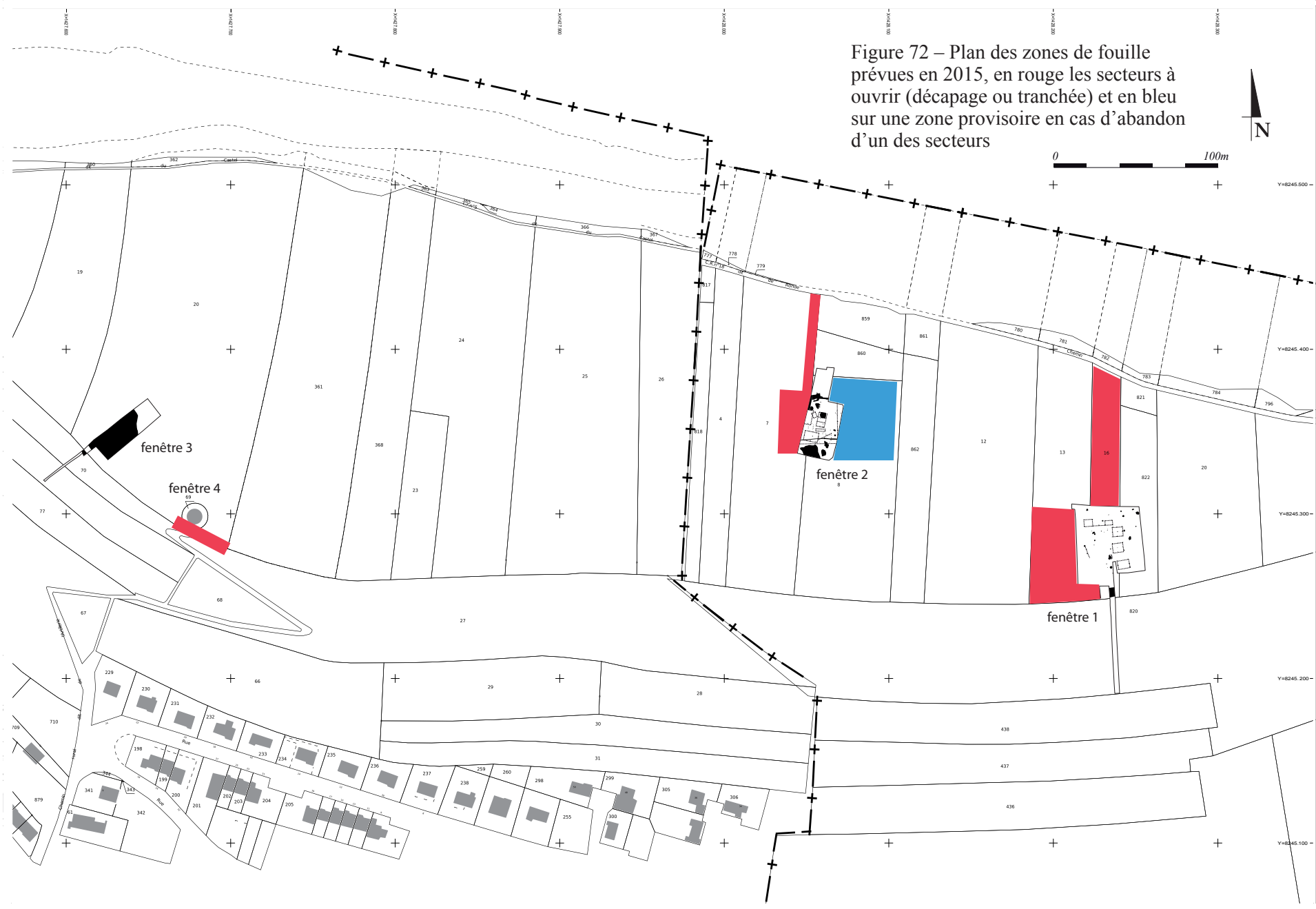


Figure 72 – Plan des zones de fouille prévues en 2015, en rouge les secteurs à ouvrir (décapage ou tranchée) et en bleu sur une zone provisoire en cas d'abandon d'un des secteurs



0 100m

Bibliographie

BARRETT J., 1980 – The pottery of the Later Bronze Age in Lowland England. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 46, p. 297-319.

BEAUREPAIRE E. de, 1882 – La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville près Caen (Calvados), *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome X, Caen, p. 503-529.

BESNARD-VAUTRIN C.-C. 2009 – *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Etoile à Mondeville (Calvados)*, Presses universitaires de Rennes, 314 p.

BOURGUIGNON D'ANVILLE J.-B., 1760 – *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains*, Suite des mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, éd. Dessaint et Saillant, Paris, iv-xxiv-754 p.

BRULET R. 2010 - la céramique romaine en Gaule du Nord, dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion, Turnhout, p. 462.

BRUN P., 1998 – Le complexe culturel atlantique : entre le cristal et la fumée. In : OLIVEIRA (J.) éd. - *Existe uma Idade do Bronze atlântico ?* Lisbonne : Instituto Português de Arqueologia, p. 40-51.

BRUNAU J.-L., 1993 – *La Chaussée-Tirancourt*, Les plus Beaux sites archéologiques de la France, Eclectis, 24.

BRUNAU J.-L., FICHTL S., MARCHAND Chr., 1990 – Das « Camp César » bei La Chaussée-Tirancourt, *Saalbur Jarhbuch*, 45, p. 5-45.

CARPENTIER V., GHESQUIER E., et MARCIGNY M., 2006 – *Grains de sel ; sel et salines du littoral bas-normand (Préhistoire – XIX^{ème} siècle)*, Centre Régional de Recherche Archéologique d'Alet, Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les îles, 182 p.

CARPENTIER V., GHESQUIERE E., et MARCIGNY C., 2007 – *Archéologie en Normandie*, Ed. Ouest France, Rennes, 127 p.

CARTAILHAC E., 1875 – *Dictionnaire Archéologique de la Gaule. Epoque celtique*, tome II, Paris, 785 p.

CAUMONT A. de, 1857 – *Statistique monumentale du Calvados, tome III, Arrondissement de Vire et de Bayeux*, Caen, A. Hardel, 808 p.

CHIGOUESNEL M.E.F.A., 1867 – *Nouvelle Histoire de Bayeux*, Typographie de Saint Ange Duvant, Bayeux, 640 p.

CLARK P. dir., 2009 – *Bronze Age connections, Cultural Contact in Prehistoric Europe*, Oxbows Books, 187 p.

COUTIL L., 1895 – *Dictionnaire palethnologique du département du Calvados*, Louviers

CUNLIFFE B. et JERSEY Ph. De, 1997 – *Armorica and Britain : Cross-Channel Relationships in the Late first millennium B. C.*, Oxford, Studies in Celtic Coinage, n° 3, Oxford University Committee for Archaeology, monograph 45, 117 p.

- CUNLIFFE B., 1987** – *Hengistbury Head, Dorset, Vol. 1: The prehistoric and roman settlement, 3500 BC – AD 500*, Oxford, University Committee for Archaeology, monograph 13, 265 p.
- CUNLIFFE B., 2001** – *Facing the Ocean. The Atlantic and its Peoples, 8000 BC – 1500 AD*, Oxford, Oxford University Press, 600 p.
- DEBORD J., 1996** – Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p.99-151.
- DELESTREE L.-P. et BOISSARD Cl., 2010** – Les monnaies gauloises du camp militaire de Liercourt-Erondelle (Somme), in D. Hollard dir., *L'armée et la monnaie, II*, Actes de la journée d'études du 25 avril 2006, Paris, SENA, p. 7-25.
- DELESTREE L.-P. et TACHE M. 2002** – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. I. de la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2002, 136 p., XXIX pl.
- DELESTREE L.-P. et TACHE M. 2004** – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. II. de la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2004, 149 p., XXVI pl.
- DELESTREE L.-P. et TACHE M. 2007** – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2007, 176 p., XXXII pl.
- DELESTREE L.-P., 1997** – Le numéraire gaulois témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de la Chaussée-Tirancourt, *Cahiers numismatiques*, 13, p. 5-13.
- DELESTREE L.-P., BOISSARD Cl. Et BOULANGER D., 2006** – Les monnaies du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d'un faciès militaire et d'un faciès indigène, in D. Hollard, *L'armée et la monnaie, I*, Actes de la journée d'études du 10 décembre 2005, Paris, SENA, p. 7-25.
- DELRIEU F., 2007** – Âges des Métaux, Le temps du métal, de l'agriculture et des fortifications, in F. Delrieu et J. Desloges (dir.), *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne*, les Cahiers du Temps, Bayeux, 2007, p. 65-86.
- DELRIEU F., 2008** – Le site du Camp de Bierre à Merri (Orne), *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de L'Orne*, t. CXXVI, n° 3-4, 2007, p. 79-106.
- DESBAT A. et MAZA G., 2008** – Militaria de la moyenne vallée du Rhône (Lyon, Vienne, Valence), in M. Poux dir., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 237-250.
- DORANLO R., 1913-1914** – Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XXIX, Caen, p.219-249.
- FERDIERE A., 2005** – *Les Gaules. IIe siècle av.-Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, A. Colin, 446 p.
- FEUGERE M., 1985** – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e ap. J.-C.*, Paris, Editions du C.N.R.S., *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 12, 509 p.
- FICHTL S., 1995** – La porte intérieure de La Chaussée-Tirancourt, *Revue Archéologique de Picardie*, tome 1/2, p.135-148.
- FICHTL S., 2005** – *Murus et Pomerium* : Réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques, *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 44, p. 55-72.

FISCHER B. et GRUEL K., 2001 – Catalogue des monnaies gauloises, in M. Reddé, S. von Schnurbein, *Alésia, 2. Le matériel*, Paris : de Boccard, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXII, 386 p.

FORTIN S., 1940 – La falaise à l'Ouest de Port en Bessin était habitée aux temps préhistoriques ! Pour quelles raisons ?, *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux*, Vol. 19, Bayeux, p. 22-23.

GALLIOU P., CUNLIFFE B., De JERSEY P. et ABOLLIVIER P., 1997 – Le site «Ploulec'h (Côtes d'Armor) - Le Yaudet, site multi-périodes. Les monnaies gauloises, *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1997, p. 15-21.

GALLOUIN E., GHESQUIERE E. et MARCIGNY C., 2007 – Exmes : cité gauloise ?, in. Delrieu F. et Desloges J. (dir.), *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne*, les Cahiers du Temps, Bayeux, 2007, p. 77.

GIOT P.-R., 1995 – L'Armorique face à Rome, in P.-R. Giot, J. Briard et L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Ed. Ouest France, p.385-394.

GIRAUD P. 2011 - RFO de fouille d'archéologie préventive, Cagny « Projet Décathlon » (14), vol. III : études spécialisées p. 29-42.

GIRAUD P. al. en cours - RFO de Fouille d'archéologie préventif de « La Hoguette » à Moulton (14), le réservoir d'eau potable.

GIRAUD P. et al. 2012 - RFO de fouille d'archéologie programmée de l'oppidum du Castellier à Saint Désir (14), campagne 2007, p. 39-76.

GIRAUD P. et DELRIEU F., dir. 2008 – *Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie*, Projet collectif de recherche, 1^{ère} année de recherche, 86 p. + annexes.

GIRAUD P., 2008 – Commes, « Le Mont Cavalier », in P. Giraud et F. Delrieu dir., *Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie*, Projet Collectif de Recherche, 1^{ère} année de recherche, 2007, p.70 -86.

GIRAUD P., MARCIGNY C., LEFORT A., COUPARD F. et BERNARDEAU X., 2008 – Les sites fortifiés de hauteur de La Tène finale en Basse-Normandie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. LeGoff, S. Marion et A. Villard-le-Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF*, Caen, 20-24 mai 2009, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 73-94.

GOUDINEAU C., 1990 – *César et la Gaule*, Paris, Errance, 389 p.

GRUEL K., HASELGROVE C. 2007 – British potins abroad. A new find from central France and the Iron Age in south-east England, in C. Gosden, H. Hamerow, P. de Jersey and G. Lock (dir.), *Communities and Connections. Essays in Honor of Barry Cunliffe*, Oxford, Oxford University Press, p. 240-262.

GRUEL K., LECLERC G., NIETO-PELLETIER S. 2010 – Les monnaies gauloises de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe, approches typologique, analytique et territoriale, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villiers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 247-260.

GRUEL K., POPOVITCH L. 2007 – *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 13, 383 p.

GUIHARD P.-M. 2008 – *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux (Calvados)*, Caen, Publications du CRAHM, 129 p.

GUIHARD P.-M., 2005 – Les monnaies gauloises du site d’Ifs (sud-est de Caen, Calvados)., *Cahiers numismatiques*, n° 164, p. 11-26.

GUILLAUMET J.-P., 2003 – *Paléomanufacture métallique : méthode d’étude*, éd. Infolio, 156 p.

HINCKER V. 2000 - RFO de fouille d’archéologie préventive, Bréville-les-Monts, déviation d’Hérouvillette, RD 513.

KERDIVEL G. 2005 - RFO de sondages d’archéologie programmée de l’éperon de Banville « La Burette » (14) , campagne 2007, p. 39-76.

LABROUSSE M., 1966 - Au dossier d’Uxellodunum. In : Mélanges d’archéologie, d’épigraphie et d’histoire offerts à Jérôme Carcopino. Paris, Hachette, 1966, p. 563-586.

LALLEMAND D 2005 - L’origine et l’évolution de la terra nigra dans la Basse vallée de l’Allier, SFECAG, Actes du congrès de Blois, p. 39-61.

LEPAUMIER H. et MARCIGNY C., 2003 – Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan, *Les Marges de l’Armorique à l’âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIIIe Colloque de L’AFEAF de Nantes, Revue Archéologique de l’Ouest*, suppl. 10, 2003, p. 43-57.

LONGUEMARE M. de, 1907 – Notice Historique sur le canton de Tilly-sur-Seulles, *Annuaire des 5 départements de Normandie*, Association Normande pour les Progrès de l’Agriculture, de l’Industrie, des Sciences et des Arts, Ed. Association Normande, Caen, p.55-202.

M. le chanoine Le Mâle, 1860 – L’ancien nom de Port-en-Bessin (Calvados), *Bulletin des antiquaires de Normandie*, 1860, t. XXXIX, p.347

MARCIGNY C. et GHESQUIERE E., 1998 – L’habitat Bronze final de Cussy « La Pointe » (Calvados), *Revue Archéologique de l’Ouest*, n° 15, p. 39-57

MARCIGNY C. et TALON M., 2009 – Sur les rives de la Manche. Qu’en est-il du passage de l’âge du Bronze à l’âge du Fer à partir des découvertes récentes ?, in. *De l’âge du Bronze à l’âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIIe siècle av. J.-C.)*, Actes du XXXe Colloque AFEAF coorganisé par l’APRAB (Saint-Romain-en-Gal 2006), *Revue Archéologique de l’Est*, 27^e supplément, Besançon, 2009, p. 385-404.

MARCIGNY C., CLEMENT-SAULEAU S., GHESQUIERE E. et VERNEY A., 2005 – L’âge du Bronze en Basse-Normandie : définition par le mobilier céramique. Un premier état des lieux, L’âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen, éd. J. Bourgeois et M. Talon, 125^e Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Lille (avril 2000), 2005, p. 303-332.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E. et KINNES I., 2007 – Bronze Age Cross-Channel Relations. The Lower-Normandy (France) Example: Ceramic Chronology and First Reflections, in. *C. Burgess, P. Topping et F. Lynch (éd.), Beyond Stonehenge, essays on the Bronze Age in honour of Colin Burgess*, Oxbows Book, p. 255-267.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E., GALLOUIN E., avec la collaboration de Besombes P.-A., Chanson K., Corde D., Fauq B., Meniel P., Simon L., Thiron D et Vipard L., 2007 – Exmes (61) « Place de l’église » - Exploration du centre antique, Rapport final d’opération de diagnostic, 204 p.

MARCIGNY C., LEPAUMIER H., CARPENTIER V., CLEMENT-SAULEAU S., MATTERNE-ZECK V., GAUME E., GHESQUIER E. et GIAZZON D. 2004 – Un établissement agricole à caractère « aristocratique » du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), *Revue Archéologique de l’Ouest*, 21, p. 63 94.

MENEZ Y. 1985 - les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, cahiers de Quimper antique n°2, Quimper, 125 p. et 44 pl.

METZLER J., 1995 – Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, Metzler J. - Das treverische Oppidum auf dem Titelber: zur Continuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischer Zeit in nord Gallien (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 3), Luxembourg, 789 p.

MORTREAU M. 2005 - Le mobilier de deux caves du début du Ier siècle après J-C à Angers / Juliomagus (Maine et Loire), SFECAG, Actes du congrès de Blois, p. 83-98.

PERNET L., MENIEL P. 2010 – Le site culturel gaulois d'Alençon « Les Grouas » (Orne) (fouilles Thérèse Mercier 1978-1987), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 261-286.

PERNET L., POUX M. et TEEGEN W.-R. avec la collaboration de Flouest J.-L., Guillaumet J.-P. et Meylan F., 2008 – *Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre)*, in M. Poux dir., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 103-139.

POUX M. (dir.) 2008 – *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, 463 p.

POUX M. (dir.), DEMIERRE M., GUICHON R., PRANYES A., GARCIA M., GASC J., GRUEL K., MILCENT P.-Y. et VERRIER G., 2006 – *Corent, Oppidum et sanctuaire (III), Fouille, programmée pluriannuelle du Puy de Corent (Veyre-Monton, Puy de Dôme)*, Rapport de la campagne 2006, Ministère de la Culture, S.R.A. Auvergne, 148 p.

POUX M. (dir.), DEMIERRE M., GUICHON R., PRANYES A., MILCENT P.-Y. et coll., 2007 – *Corent, Oppidum et sanctuaire (II), Fouille, programmée pluriannuelle du Puy de Corent à Corent et Veyre-Monton, (Puy de Dôme), Campagne 2007 - Rapport Final d'Opération*, Ministère de la Culture, S.R.A. Auvergne, 174 p.

POUX M., 2008a – L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs, in M. Poux dir., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 297-432.

POUX M., FEUGERE M. et DEMIERRE M., 2008 – Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes, in M. Poux dir., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 203-223.

PY M. 1993 - Lattara 6, Dicocer (dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^eme siècle av. n. è. – VII^eme s. de n.è.), Lattes, 624 p.

REDDE M., 1985 – Le camp militaire romain d'Arlaines et l'aile des Voconces, *Gallia*, 43, p. 49-79.

REDDE M., 2008 – Postface, in M. Poux dir., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 433-437.

REDDE M., 2009 – Militaires romains en Gaule civile, *Cahiers Glotz*, XX, p. 173-183.

REDDE M., 2010 – L'occupation militaire de César à Tibère, in P. Ouzoulias et L. Tranoy dir., Comment les Gaules devinrent romaines, Actes du colloque international, Inrap, Musée du Louvre, 14 et 15 septembre 2007, Paris, La découverte, 318 p.

RICHMOND. J., 1968 – *Hod Hill, Excavations carried out between 1951 and 1958*, Vol. II, Londres, The Trustees of the British Museum, 157 p.

RIQUIER S. 2005 - Evolution des répertoires céramiques à Orléans / Cenabum (Loiret), entre la fin du II^e siècle av. J.C. et l'époque augustéenne, aperçu préliminaire, p.21-38.

RIVET L. 2003 - Lampes antiques du Golf de Fos, collections du Musée d'Istres et du Service du Patrimoine de Fos-sur Mer, Aix-en-Provence, 192 p.

SAN JUAN G. et BERNOUIS P., 2003 – Les fortifications de reliefs protohistoriques dans le département du Calvados, inventaire actualisé, in V. Juhel dir., *Archéologie et prospection en Basse-Normandie*, Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XXXVIII, p. 137-177.

SCHEERS S. 1977 – *Traité de numismatique gaulois II, la Gaule Belgique*, Paris, Les Belles Lettres, 986 p.

TUFFREAU-LIBRE M. (dir.) 2005 - Céramiques antiques en val de Loire, St Laurent Blangy, 108 p.

VAN DEN BOSSCHE B., 2007 – Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 104, n° 1, p. 147-170.

VERRON G., 2000 – *Préhistoire de la Normandie*, Rennes, Ed. Ouest France, 363 p.

Classement des monnaies romaines :

CRR: SYDENHAM E.A. (1952) – *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, Spink, LXIX-343 p.

RRC: CRAWFORD M.H. (1974) – *Roman Republican Coinage*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 volumes, xiv-919 p.

Classement des monnaies gauloises:

DT : DELESTREE L.-P. et TACHE M. (2004) – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises* Saint-Germain-en-Laye, Commios

Guihard : GUIHARD P.-M. (2008) – *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux (Calvados)*, Caen, Publications du CRAHM, 129 p.

LT: LA TOUR H. de (1892) – *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, Plon, Réédition de 1991 par S. Scheers.

Sch/GB : SCHEERS S. (1977) – *Traité de numismatique gaulois II, la Gaule Belgique*, Paris, Les Belles Lettres, 986 p.

Sch/Lyon : BRENOT C., SCHEERS S. (1996) – *Les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Louvain, Peeters, xviii-220 p.

